TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de FEARN & HARRISON, Nos 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum 61
Même date l'an dernier 63
Aujourd'hui Minimum 43
Même date l'an dernier 45

La Patrie

Pronostics pour les prochaines vingt-quatre heures

Toronto, 12. — Temps beau et un peu plus chaud, quelques ondées, probablement, pendant la nuit ou mardi.

24E ANNEE—No 65—DIX PAGES | MONTREAL, LUNDI, 12 MAI 1902 | LE NUMERO: UN CENTIN

Monceaux de cadavres et ruines

C'est tout ce qu'il reste de la ville de St-Pierre

On fait bruler les restes humains sur d'immenses buches--3,000 cadavres trouvés dans la Cathédrale

Les villages de Carbet et du Precheur detruits--Fort de France en danger

TERRIBLE ERUPTION VOLCANIQUE A ST-VINCENT —CINQ CENTS VICTIMES

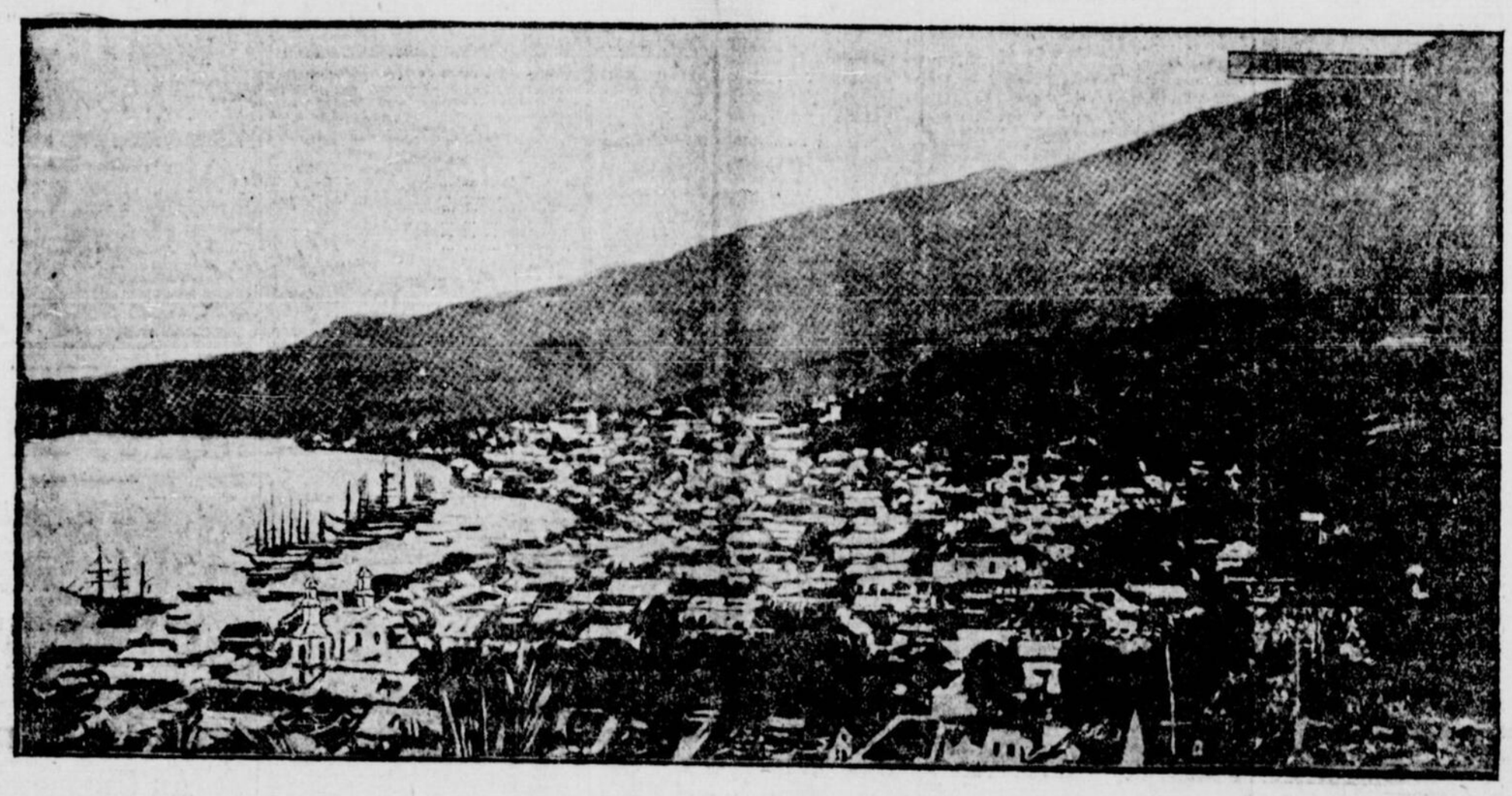

LA VILLE DE ST-PIERRE DE LA MARTINIQUE, QUI A ETE DETRUITE PAR LA LAVE DU MONT PELEE.

Il faut se reporter aux lointains souvenirs de l'antiquité romaine, il faut se souvenir de la destruction de Pompéi et d'Herculanum par des éruptions du Vésuve, pour trouver un parallèle à l'épouvantable catastrophe qui vient de s'abattre sur l'île de la Martinique et de détruire la ville de Saint-Pierre avec tous ses habitants. Pompéi fut enseveli sous une pluie de cendres ; Herculanum sous une coulée de lave ; autant qu'on peut s'en rapporter aux informations télégraphiques reçues jusqu'ici, c'est une masse de matières incandescentes, une pluie de feu projetée avec une force irrésistible par le volcan de la Martinique, la montagne Pelée, qui a anéanti la ville de Saint-Pierre et sans doute aussi les villages voisins. Saint-Pierre est à 12 milles environ à vol d'oiseau de la montagne Pelée ; cet éloignement relatif n'a pas suffi pour protéger la ville contre l'effroyable violence de l'éruption volcanique, dont les ravages se sont étendus en mer, jusqu'à une assez grande distance des côtes.

L'île de la Martinique a été souvent ravagée par des tremblements de terre. Elle est d'origine volcanique, comme toutes les petites Antilles ; de même qu'à la Guadeloupe, à la Dominique, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, etc., les montagnes de l'intérieur sont d'anciens volcans éteints. En 1767, un tremblement de terre fit seize cents victimes à la Martinique ; un autre, en 1839, plus de sept cents. La montagne Pelée a eu plusieurs éruptions depuis que l'île a été colonisée par des Français au dix-septième siècle ; l'une d'elles, en 1851, fut très violente, mais c'est la première fois que le volcan montre l'activité effroyable dont nous parlent les dépêches. Les hommes de science établiront probablement qu'il y a une relation entre les tremblements de terre signalés récemment au Guatémala et l'éruption désastreuse de la montagne Pelée. Peut-être même ne savons-nous pas encore toute l'étendue de la catastrophe. Les dépêches laissent entendre que les volcans des îles de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie sont aussi en éruption ; comme ils se rattachent à celui de la Martinique, il est possible que des désastres soient survenus ailleurs qu'à la Martinique.

L'île où naquit l'impératrice Joséphine est, comme on sait, un des derniers débris de l'empire colonial que la France posséda jadis en Amérique et qu'elle perdit à la suite de ses guerres avec l'Angleterre. Elle forme un département français représenté au parlement par un sénateur et deux députés. Sa population, d'après le recensement de 1902, était de 203,781 habitants ; celle de son chef-lieu, Saint-Pierre, de 26,011. La très grande majorité des Martiniquais sont des hommes de couleur ; on ne compte dans l'île qu'environ 20,000 blancs, dont un millier à Saint-Pierre. Ces chiffres ne comprennent pas les troupes françaises attachées à la Martinique, un bataillon d'infanterie coloniale, une compagnie de gendarmerie coloniale et trois batteries d'artillerie coloniale, au total environ 800 hommes, qui sont spécialement stationnés à Fort-de-France.

La ville de Saint-Pierre est le principal centre commercial ; on y compte — ou plutôt on y comptait — quatre banques, seize maisons de commission, de nombreux magasins de nouveautés, de produits coloniaux, etc. Les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie, le Danemarck, la Suède et la Norvège, le Mexique, etc., y étaient représentés par des consuls qui ont probablement tous péri avec leurs familles.

Au moment où nous écrivons, on ne peut faire à cet égard que des suppositions. En attendant de plus amples informations sur le sort des malheureux habitants de Saint-Pierre, il est encore permis d'espérer que le nombre des victimes a été exagéré et qu'il n'atteindra pas le chiffre effrayant de 40,000, le cinquième de la population de l'île, que donne une dépêche. Si ce chiffre était exact, la destruction de Saint-Pierre serait la plus grande calamité qui aurait frappé le monde civilisé depuis le tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, dans lequel périrent plus de 40,000 personnes.

Fort-de-France, Martinique, 12. — On a réussi à débarquer à Saint-Pierre, et l'on a commencé à explorer les ruines de la ville annihilée. Il faudra plusieurs jours de recherches avant que l'on puisse se rendre un compte exact de l'étendue du désastre, mais on en a vu assez déjà pour comprendre que le malheur est plus grand qu'on eût osé le croire. Les personnes qui reviennent de Saint-Pierre rapportent que les rues de cette ville et ses environs sont maintenant encombrés de monceaux de cadavres.

Tous ceux-ci sont complètement nus, leurs vêtements ayant été brûlés sur leur corps. Dans la plupart des cas la mort a été causée par le feu. Un grand nombre de personnes ont été complètement rôties, les figures sont ordinairement calmes, comme si la mort avait été instantanée ; mais quelques-unes ont une expression de terreur indescriptible.

Une insupportable odeur de chair brûlée règne sur la ville et ses environs.

On a trouvé toute une famille, composée de neuf personnes, se tenant étroitement embrassées, et dans un horrible état de décomposition.

CREMATION DES CADAVRES

On a tout d'abord commencé à faire des préparatifs pour la crémation des cadavres. Des détachements de soldats ont fait d'énormes bûchers sur lesquels ils ont placé des piles de cadavres, pour les brûler le plus vite possible. Pour faciliter la combustion et détruire autant que possible l'horrible odeur de la chair brûlée les bûchers ont été arrosés de goudron et de pétrole.

On évalue à 30,000 au moins le nombre des cadavres.

La catastrophe a été complète en 30 secondes. On suppose — car il n'est resté personne pour donner un compte rendu exact de l'événement — qu'une immense nappe de feu et un terrible tourbillon de matière gazeuse, projetées par le volcan, se sont abattues soudainement sur la ville.

MONCEAUX DE RUINES

Selon les derniers renseignements les quartiers du Fort et du Carbet sont complètement détruits. Il n'y reste plus que des monceaux de ruines recouverts de cendres, de tisons, de lave et de boue mélangés. On ne voit plus aucune trace des rues qui ont existé.

Le long du rivage quelques murs sont restés debout, et l'on a trouvé les ruines de la Douane. Chose curieuse, le cadran et les aiguilles de l'horloge de l'hôpital n'ont pas été détruits et fournissent un renseignement important : les aiguilles marquent 8 heures moins 10, heure à laquelle, évidemment, l'épouvantable catastrophe a eu lieu.

A LA RECHERCHE DES TRESORS

Aux dernières nouvelles on continuait à faire brûler les cadavres tout en recherchant les trésors ensevelis.

On a ouvert les voûtes de la Banque de la Martinique et l'on y a retrouvé intacts les billets, l'argent et les valeurs qu'elles contenaient. Tout cela, avec d'autres trésors, a été apporté à Fort de France. On a envoyé des secours aux survivants, aux environs de la ville. Des steamers chargés d'hommes, de femmes et d'enfants à moitié fous de terreur et provenant des environs de St-Pierre, arrivent constamment, puis retournent aussitôt que possible sur le lieu de la catastrophe avec des vivres et des vêtements.

Le "Pouyer Questier" a apporté ici 450 personnes recueillies dans les environs de Le Prêcheur. Elles n'avaient aucun abri, mais n'étaient ni brûlées, ni blessées.

QUELQUES VICTIMES

Parmi les familles de St-Pierre qui ont complètement disparu sont le gouverneur de la Martinique, y compris Mme Monttet, femme du gouverneur ; le lieutenant-colonel Gerbault et sa femme.

Tous les vaisseaux qui étaient dans le port au moment de la catastrophe, à l'exception du steamer anglais "Roddam", ont été brûlés et leurs équipages ont péri. Un seul capitaine a réussi à se sauver en plongeant presque constamment. Nageur de première force il est resté très longtemps dans l'eau, ne sortant à la surface que juste le temps nécessaire pour respirer.

DANS LA CATHEDRALE

A l'endroit où s'élevait la cathédrale, on a trouvé 3,000 cadavres calcinés. Toutes ces victimes semblent avoir été asphyxiées d'abord.

Certaines personnes ont évidemment péri tandis qu'elles accomplissaient quelque acte quotidien de leur existence. On n'a pas trouvé un être vivant dans la ville.

A FORT DE FRANCE

A Fort de France il tombe encore de la cendres et des tisons. Les gens des campagnes se réfugient dans la ville. En mer, à 7 milles de Ste-Lucie, il y a eu une éruption.

AVANT LA CATASTROPHE

Fort de France, île de la Martinique, 12. — Les nouvelles des environs de Saint-Pierre contiennent de nouveaux détails de la catastrophe qui a détruit Saint-Pierre et causé la mort de presque tous ses habitants. Le cratère du mont Pelée a lancé des flammes, depuis le 3 mai ; mais rien ne semblait indiquer le moindre danger. Cependant, lundi dernier, le volcan commença à vomir de la lave, dans la vallée de la rivière Blanche, détruisant la fabrique de sucre Guérin et tuant 23 ouvriers. Une commission fut aussitôt nommée par le gouverneur ; mais elle fit un rapport favorable le mercredi suivant.

Le lendemain, un torrent de flammes et de lave fit irruption et détruisit tout depuis Le Carbet jusqu'à Le Précheur. Saint-Pierre est compris dans ce rayon.

Durant toute la journée de jeudi, il fut impossible à aucun être humain d'approcher de Saint-Pierre ; cependant, dans la soirée, le croiseur français le "Suchet" réussit à se frayer un passage et il put recueillir une trentaine de personnes, toutes affreusement brûlées.

SCENES DE DESOLATION

A ce moment, la ville de Saint-Pierre était un vaste brasier, engloutissant 30,000 personnes dont la plupart ont été brûlées vives. Pendant ce temps, une terrible panique s'était emparée des habitants de Fort de France. Dès le matin, un épais nuage de cendre obscurcissait complètement le soleil. L'obscurité était complète. Pendant une quinzaine de minutes, il tomba une pluie très chaude et accompagnée de petits cailloux de la grosseur d'une noix de noyer. La ville reprit ensuite son aspect normal.

Les 450 survivants de la ville Le Précheur, qui ont été amenés ici par le steamer "Guertin" ont échappé miraculeusement à la plus affreuse crémation. La plupart étaient affreusement mutilés. Les secours s'organisent le plus rapidement possible ; toutes les troupes sont sur pied et montent la garde autour des édifices publics et des maisons de refuge.

Les derniers rapports indiquent que la lave continue à faire irruption et que de nouvelles crevasses s'ouvrent à tout moment.

REFUGIES DANS LES MONTAGNES

Une dépêche de Fort de France, Martinique, dit :

"Toutes les collines dans les environs de Le Carbet et Le Précheur — près de Saint-Pierre — sont encombrées de réfugiés. Plusieurs ont été transportés dans des endroits plus sûrs ; les autres reçoivent des provisions.

Des trente personnes qui ont pris passage à bord du "Suchet", neuf sont décédées avant d'arriver à l'hôpital. Les cadavres qui sont retirés des ruines de Saint-Pierre sont à moitié brûlés ou affreusement mutilés.

LES FOUILLES DE ST-PIERRE

Le ministre de la Marine, M. de Lanessan, a reçu un cablogramme du commandant du "Suchet", annonçant qu'il continue les fouilles à Saint-Pierre. La ville n'est plus qu'un vaste amas de ruines sous lesquelles gisent les cadavres des victimes. Le "Suchet" a pu transporter un certain nombre d'habitants de Le Precheur à Fort de France ; il n'a pu cependant atteindre la partie nord de l'île où il tombe encore d'épaisses couches de cendre.

Le capitaine du "Suchet" rapporte en outre que le volcan du Mont Pelée est encore menaçant et qu'on entend à tout moment, de sinistres craquements souterrains.

LES VICTIMES

D'autres dépêches, confirment le rapport que les consuls anglais et américain ont péri avec leurs familles. Les bureaux de la compagnie des cables sous-marins ont été réduits en cendre ; on n'a pu trouver aucune trace des employés. Le "Pouyer Questier" travaille activement à la réparation des cables.

MM. Percin et LeCleac, candidats à la Chambre des Députés, sont au nombre des victimes.

VILLE D'EAU EPARGNEE

La "Patrie" dit que la femme du sénateur Knight a reçu, de son mari, la dépêche suivante : "Sauf. Propriété épargné." La dépêche ajoute que Morne Rouge n'a pas été atteint par le désastre.

Morne Rouge est une belle ville d'eau entre Saint-Pierre et le Mont Pelée.

C'est l'endroit favori des citadins en villégiature. A cette époque de l'année &

EN UN CLIN D'OEIL &

Londres, 12.—On écrit de St-Thomas, du "Times" que la ville de Saint-Pierre a été détruite en un clin d'œil et que seulement 40 habitants ont pu s'échapper.

Quelques paroisses ont aussi été inondées.

Toute la partie Nord de l'île a été dévastée par l'incendie ; ce n'est plus qu'un vaste champ de désolation.

Les dernières dépêches persistent à annoncer que Fort de France est menacé de destruction.

CINQ MILLE REFUGIES

Paris, 12 — Le "Temps" dit aujourd'hui :

D'après les informations reçues, nous croyons que le désastre dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Tout le nord-ouest de l'île est en ruine. Trois grands villages à part St-Pierre, ont été détruits. Parmi les victimes, sont deux candidats qui devaient subir le ballottage hier.

Une dépêche de Fort de France, dit :

"Toutes les collines qui entourent le Carbet et le Prêcheur, près de St-Pierre, sont couvertes de réfugiés, il y en a environ cinq mille. On les sauve graduellement. En attendant, on leur envoie des provisions.

POUR LES VICTIMES

Paris, 12 — A une réunion du cabinet qui a eu lieu samedi, M. Caillaux, ministre des finances, a été autorisé à dépenser tout l'argent nécessaire pour nourrir les victimes du désastre de la Martinique.

M. Blach, inspecteur des finances, et M. La Barthe, secrétaire du ministre des colonies, sont partis pour la Martinique à bord du croiseur "d'Assas" qui emporte de l'argent, des vivres, etc., pour les survivants.

Un comité de secours a été organisé par le ministre des colonies.

Sir Edmund J. Monson, ambassadeur d'Angleterre, a communiqué au président Loubet les sympathies du roi Edouard.

Le président Loubet a souscrit $4,000 et le cabinet $1,100 pour les victimes de St-Pierre.

L'AIDE DU CANADA

Ottawa, 12 — Samedi, à une réunion du cabinet, il a été décidé de demander au Parlement de voter $5,000 pour les victimes de l'éruption volcanique de la Martinique.

L'AIDE DES ETATS-UNIS

Washington, 12 — Le secrétaire de la marine a décidé que le croiseur "Cincinnati" se rendrait de St-Domingue à la Martinique.

Le Sénat a adopté un bill, présenté par le sénateur Fairbanks, et en vertu duquel $100,000 seront dépensés pour il n'y a pas moins de 800.

fournir des secours aux victimes de la Martinique.

DESCRIPTION DE LA CATASTROPHE

Port Castries (île de Sainte-Lucie), 10. — C'est le 3 mai que le volcan de la Martinique a commencé à lancer d'épais nuages de fumée. Le même jour, vers minuit, on vit à son sommet d'immenses gerbes de flammes et on entendait des bruits sourds. Le ciel était brillamment éclairé et les habitants, à cette vue, étaient frappés d'effroi. Le 4, des cendres tombèrent sur la ville de Saint-Pierre et la recouvrirent d'une couche d'un pouce d'épaisseur. La montagne Pelée était ce jour-là invisible. Le 5 mai, vers midi, une coulée de lave s'échappa du cratère qui est situé à 4,400 pieds de hauteur et, descendant le long des flancs de la montagne, se précipita dans le lit d'un torrent, qui est à sec en ce moment, avec une telle vitesse qu'elles mirent trois minutes pour faire les cinq milles qui séparent la montagne de la mer, où elles allèrent se jeter avec un bruit terrible. Tous ceux qui se trouvaient dans un rayon d'un demi-mille du torrent, les animaux, les maisons, les fabriques, etc., furent enlevées comme des fétus de paille.

A l'embouchure de la rivière Blanche se trouve la grande usine Guérin, une des plus belles sucreries de l'île. Elle est aujourd'hui complètement couverte par les laves. On n'aperçoit plus que la haute cheminée de l'usine. On évalue à cent cinquante personnes le nombre de ceux qui ont péri à cet endroit. Parmi les victimes se trouve le fils de M. Guérin.

Lorsque la lave s'est précipitée dans la mer, celle-ci a reculé de plus de trois cents pieds, puis revenant avec force, une vague immense a couvert tous les quais de Saint-Pierre.

De terribles détonations, qui ont été entendues à des centaines de milles au nord continuent ce soir à des intervalles irréguliers.

La ville est éclairée par des lueurs soudaines qui sortent de la montagne. Les habitants de la montagne, frappés de terreur, se sont enfuis dans leurs vêtements de nuit, pleurant, criant et se conduisant comme des personnes que la peur aurait rendues folles.

La famille Plissonneau a pu s'enfuir dans un petit vapeur et gagner Sainte-Lucie. Trente-cinq personnes, en majorité des femmes et des enfants, sont arrivées ici dans la matinée du 6 et ont donné les détails que l'on lit plus haut. Les hommes sont restés à la Martinique. Dans l'après-midi du même jour, les communications télégraphiques ont été interrompues entre la Martinique et l'île Saint-Vincent.

Le capitaine Whatter, commandant du vapeur anglais "Roddam", est arrivé ici après avoir échappé au désastre, dit avoir jeté l'ancre dans le port de Saint-Pierre, le jeudi à 8 heures du matin par un temps magnifique qui venait de succéder à un orage épouvantable qui avait duré toute la nuit. Il causait avec M. Plissonneau, agent de la compagnie, qui se trouvait dans une embarcation qui venait d'accoster son navire, quand il vit un immense nuage de fumée et des cendres ardentes qui se dirigeaient avec une vitesse terrifiante vers la ville et le port, enveloppant de flammes la première. Une pluie de feu tombait en même temps sur le vapeur. M. Plissonneau eut juste le temps de sauter à bord du vapeur, son embarcation était engloutie presque au même moment. Plusieurs hommes de l'équipage du "Roddam" ont été brûlés vifs. Grâce à des efforts surhumains et à la pression qui se trouvait encore à bord du "Roddam", le vapeur put repartir et neuf heures après arrivait à Castries. Dix des hommes du "Roddam" sont morts et plusieurs d'entre eux ont été carbonisés au point qu'on ne peut les reconnaître. Le vapeur était couvert d'une couche de cendres de six pouces d'épaisseur. Deux hommes de l'équipage ont depuis succombé à leurs blessures.

Le paquebot de la Royal Mail anglaise, "l'Esk", qui jeta l'ancre en vue de la Martinique à dix heures du soir, hier, dit qu'il s'est approché à cinq milles des terres et qu'il s'est servi de sa sirène et qu'il a lancé des fusées sans recevoir de réponse. Toute la côte, sur une étendue de plusieurs milles, était en flammes.

"L'Esk" envoya une embarcation à terre qui ne put atterrir à cause de la chaleur terrible et des explosions bruyantes. On ne voyait pas âme qui vive à terre, quoique l'embarcation ait attendu deux heures. Du feu et des cendres tombaient sur le paquebot.

A LA GUADELOUPE &

(ointe-à-Pitre (Guadeloupe), 10. — C'est le 5 mai au matin que les habitants de la Guadeloupe ont appris que la montagne Pelée était en éruption depuis le 3 mai et lançait desdendres dans toutes les directions. Le même jour il y a eu ici un orage des plus violents. Jeudi, un ouragan s'est déchaîné et on a entendu de sourdes détonations. Vers midi, le bruit courait que la montagne Pelée avait lancé de la lave et que trois cents personnes avaient péri à Saint-Pierre. Toute la journée, on entendit des bruits sourds comme ceux produits par une canonnade lointaine. On ne peut préciser si ces bruits provenaient du volcan de la Martinique. Dans l'après-midi, le cable qui relie la Guadeloupe avec la Martinique ne fonctionnait plus. Un orage épouvantable survint alors et dura pendant plusieurs heures et le bruit courait que la Soufrière qui se trouve à la Guadeloupe redoublait d'activité. A Bassepierre la terre tremblait et des grondements volcaniques se faisaient entendre.

Les montagnes de la Guadeloupe sont couvertes de nuages épais et des orages fréquents continuent à se produire. Les habitants craignent que la Soufrière ne devienne plus active. Si une légère secousse de tremblement de terre venait à se produire où une fumée plus épaisse à sortir de la Soufrière, la panique la plus grande régnerait certainement dans l'île. On croit cependant que les habitants de l'île ne sont pas en danger.

DONNERONT-ILS $100,000

Washington, 12. — Samedi, au sénat, M. Fairbanks, sénateur de l'Indiana, a déposé un projet de loi en vue d'ouvrir un crédit de $100,000 pour venir en aide aux habitants des Antilles françaises. Après en avoir entendu la lecture, le sénat a voté le projet, aux termes duquel le président des Etats-Unis est autorisé à acheter les vivres, vêtements, remèdes et autres articles qu'il croira nécessaires et à les offrir au nom du gouvernement des Etats-Unis à la France pour venir en aide aux personnes qui ont été victimes de l'éruption volcanique qui vient de se produire dans les Antilles françaises.

Le ministre de la guerre est en outre autorisé à se servir des navires de guerre dont il aura besoin pour mettre à exécution les dispositions du projet de loi.

M. Fairbanks a fait un discours à l'appui de son projet.

"Dans toute l'histoire du monde, a-t-il dit, il n'est fait mention que d'un seul désastre survenu dans des circonstances analogues à celles qui viennent de se produire à la Martinique. D'après les nouvelles reçues, cette catastrophe n'a été dépassée en horreur que par celle qui amena la destruction de Pompéi. Il faut espérer que de nouveaux et authentiques rapports ne justifieront pas l'évaluation actuelle du nombre des victimes, qui est vraiment effrayante. Il n'est pas douteux que l'on doive immédiatement venir en aide aux survivants, et je crois qu'en offrant la sympathie et l'aide des Etats-Unis, le congrès ne fera qu'interpréter les désirs et les sentiments d'humanité du peuple américain."

Le projet de loi adopté par le sénat a été l'objet d'un rapport à la chambre, et M. Payne (républicain de l'Etat de New-York) a demandé sa prise en considération immédiate.

M. Underwood (démocrate de l'Alabama) a émis l'avis que l'on ne devait pas faire de cette question un prétexte à effusions législatives. On ne peut pas, a-t-il dit, prendre une décision d'après les données insuffisante, peut-être même exagérées, que nous avons à présent. Le renvoi du projet de loi à une commission ne causera qu'un retard d'un jour, et la chambre pourra ainsi éviter d'avoir à gaspiller $100,000.

M. Payne dit qu'une décision immédiate serait à souhaiter. "C'est donner deux fois, que donner vite," ajoute-t-il.

M. Shalkelford (démocrate du Missouri) demande si la république française ne peut pas prendre soin de ses propres citoyens ?

M. Payne répond que très certainement elle le peut, mais que le crédit demandé sera un acte gracieux à l'égard de la république sœur si durement éprouvée.

A la suite de l'objection de M. Underwood le projet de loi a été renvoyé à la commission des crédits.

(Suite à la dernière page)

AVIS SPECIAL

C'est maintenant le temps de voir à vous procurer un piano ou un Angelus (joueur de piano) pour votre maison de campagne. Venez immédiatement pour avoir le meilleur choix aux magasins de Layton Bros., 144 rue Peel, Sq. Dominion.

N. B.—Ouvert le soir jusqu'à 9 p.m. 65-1

ACCIDENT DE VOITURE

Deux jeunes filles precipitées sur le pavé et blessees

Mlles Gertrude et Eleanor Tatley, toutes deux filles de M. William Tatley, 325, rue Prince Arthur, ont été victimes samedi après-midi, d'un accident qui a failli leur coûter la vie. Elles se promenaient en voiture, sur la rue Sherbrooke, lorsque le cheval prit peur tout à coup, et se précipita follement à toute vitesse, sur une autre voiture qui venait en sens opposé. Le choc de la collision fut si violent que les deux jeunes filles furent lancées sur le sol, à plusieurs pieds de distance. On fit aussitôt mander une voiture d'ambulance, qui transporta les malheureuses à l'hôpital Royal Victoria, où les médecins ne constatèrent aucune blessure grave, chez Mlle Eleanor Tatley. Mlle Gertrude, au contraire, s'est infligé à la tête et par tout le corps des contusions très graves et dangereuses. On espère toutefois qu'elle se rétablira.

LE PORT DE KINGST ON, DE ST-VINCENT.

NOTRE CONCOURS HIPPIQUE

Il se termine brillamment samedi soir.— Dans le monde du base-ball.— Montréal perd neuf parties et en gagne une seulement.—Les Toronto battus après avoir joué brillamment durant quinze inning—Mascotte vainqueur de Valleyfield.—Le club de crosse Toronto près de succomber.—Courses de chevaux à De Lormier.— Renseignements divers

HIPPISME

LE DERNIER JOURS DE NOTRE CONCOURS HIPPIQUE EST COURONNE D'UN JOLI SUCCES

Après une semaine presqu'entièrement consacrée à l'hippique, le sport favori de la société chic de Montréal, est maintenant tombé dans le domaine des choses passées, quitte à reprendre cours l'année prochaine à la même date.

Le concours hippique, qui a eu lieu cette année, sans être supérieur à ceux que nous avons eus antérieurement, ne fut pas moins attrayant pour cela et provoqua un intérêt intense à chacune de ses représentations. De fait, environ quinze mille personnes y assistèrent et les promoteurs de cette grande entreprise ont droit d'être satisfait des beaux résultats obtenus sous tous rapports.

Samedi, dernière journée du concours, environ trois milliers de spectateurs prenaient place autour de l'arène et admiraient pour une dernière fois, les superbes spécimens de la race chevaline.

Tous les concours furent exécutés à la lettre et furent jugés très satisfaisants.

Sans contredit le plus joli numéro de la journée et même de toute la semaine, fut le concours de championnat entre équipes de clubs de chasse. Le Montréal Hunt Club sortit victorieux de l'épreuve, suivi de près par le London Hunt, puis par les membres du club de chasse à Courre Canadien, qui décrochèrent le troisième prix.

Disons, cependant, sans animosité, et sous toute réserve que les Canadiens n'eurent pas justice, car à notre point de vue et à celui de tous ceux qui s'y entendent quelque peu, ils méritaient assurément d'être classés en seconde position sinon en première, car leurs exploits furent en tous points dignes des plus grands éloges.

Bref, ce fut un réel succès et tous méritent les plus sincères félicitations.

SOMMAIRE
CONCOURS DE L'AVANT-MIDI

Classe 49— Ponies de 13 mains et n'excédant pas 14 mains 1 pouce. Premier prix, $15; 2e $10; 3e, $5.

1— Chatterbox, b.m., 14.1, âgé. Exhibé par Melle Enid Campbell, Montréal.

2— Shropshire Lass, ch.m., 13.3, âgé. Exhibé par S. Carsley, Montréal.

3— Rose, b.m., 13.3, 8 ans. Exhibé par W. Maguire, Montréal.

4— Teddy, gr.g., 14.7 ans. Exhibé par Chas. B. Gordon, Montréal.

Classe 46 — Ponies de moins de 13 mains, sous harnais, conduits par jeune garçon ou jeune fille de pas plus de 15 ans. Premier prix, $15; deuxième, $10; troisième, $5.

1— Glendower, b.g., 12.1, 6 ans. Exhibé par Melle Sheila McEachran, Montréal.

2— Turk, bl.g., 12, 6 ans. Exhibé par Melle Sheila McEachran, Montréal.

3— Rose, b.m., 13.3, 8 ans. Exhibé par W. Maguire, Montréal.

4— Shropshire Lass, ch.m., 12.3. Exhibé par S. Carsley, Montréal.

Classe 48 — Ponies de moins de 13 mains, conduits par jeune garçon ou jeune fille de pas plus de 15 ans. Premier prix $15; deuxième $10; troisième $5.

1— Glendower, b.g., 12.1, 6 ans. Exhibé par Melle Sheila McEachran, Montréal.

2— Turk, bl.g., 12, 6 ans. Exhibé par W. D. Brown, Montréal.

3— Dolly, m., 12.2, 7 ans. Exhibé par Jas. McGee, Longueuil, Qué.

Classe 50— Meilleure représentation par un cocher professionnel en livrée, conduisant deux chevaux attelés à un landau, un brougham ou une victoria, entre des obstacles. Premier prix, $25 et un fouet; 2e, $15; 3e, $10. Offerts par le docteur H. B. Hates. Juges, David Bonner, New-York; E. S. Skead, Ottawa; D. Hughes-Charles, Peterboro.

1— Mars, b.g., 15.3, 6 ans et Minerva, b.g., 15.3, 7 ans. E. A. Collings, cocher de H. Montagu Allan, Montréal.

2— Lord Bryson, br.g., 15.3, 5 ans, et Prince Talleyrand, br.g., 15.3, 4 ans. Robertson, cocher de Mme F. M. Fraser, Toronto.

3— Aira, b.g., [illegible], 6 ans, et Graces, br.m., 16½, 6 ans. H. Shardlaw, cocher du major Geo. L. Hooper, Montréal.

4— Midnight, bl.g., 16.1, 7 ans, et Black Chief, bl.g., 16.1, 8 ans. H. H. Learmont, cocher de John Wallace, Montréal.

APRES-MIDI

Classe 52 — Equipage de cocher, la propriété de l'exposant. 1er prix, $10; 2e prix, $20; 3ème prix, $10.

Juges: David Bonner, New-York; E. S. Skead, Ottawa; D. Hughes-Charles, Peterboro.

1. Jerry, b.g., 15.3, 8 ans. Exhibé par Alex. McGarr, Montréal.

2. Thor, b.g., 15.3½, 7 ans. Exhibé par A. McGarr, Montréal.

3. Frank, b.g., 16.2, 9 ans. Exhibé par Robert Bow, Montréal.

4. Lancer, gr.g., 16, 9 ans. Exhibé par S. Larkin, Montréal.

Classe 5— Etalons de tous âges. 1er prix, $60.

1. Bell Boy, ch.s., 15.3, 7 ans. Exhibé par Dr John Watson, Howick, Qué.

Seul cheval exhibé.

Classe 50 — Ponies de polo, 14.2 et moins, propriété des membres du club de polo de Montréal ou du club de Toronto. Exhibés par les membres en uniforme. 1er prix, $25; 2ème prix, $15; 3ème prix, $10.

1. Satine, rean m., 14.1, 6 ans. Exhibé par Col. Lessard, Toronto, Ont.

2. Baccarat, gr.g., 14.2, 4 ans. Exhibé par Dr A. Mignault, Montréal.

3. Marquis, dk.b.g., 14.1½, 5 ans. Exhibé par P.A. Beaudoin, Montréal.

4. Darius br.g., 14.2, 5 ans. Exhibé par Geo. A. Simard, Montréal.

Classe 28.— Non ouverte aux commerçants— Chevaux de selle pour Dames, de pas moins de 14.3. Chevaux montés par des dames. 1er prix, $60; deuxième prix, $30; 3ème prix, $15.

1. Montrose, ch.g., 15.3½, âgé. Exhibé par H. Montagu Allan, Montréal.

2. Falkirk, b.g., 15.3.6 ans. Exhibé par Mme A. Beck, London, Ont.

3. The Gowan, ch.g., 15.3, 5 ans. Exhibé par Mme C. Campbell, Montréal.

4. Blanche, ch.m., 15.2, 4 ans. Exhibé par Dr Chas. McEachran, Montréal.

Classe 22 — "Four in hands" de pas moins de 15 mains. 1er prix, $60. 2ème prix, $30.

1. H. H. Learmont, Montréal.

2. Major G. A. Stimson, Toronto.

SOIR

Championnat des chevaux de selle :—
Westminster Belle : Mme A. Beck, London. 1
Montrose, H. Montagu Allan, Montréal. 2

Classe 18. — Paires de chevaux sous harnais :—
Mars et Minerva, H. Montagu Allan, Montréal. 1
Airs et Graces, Major Hooper, Montréal. 2
Sensation et Fascination, H. H. Learmont, Montréal 3
Bryant et May, R. B. Angus, Montréal 4

Championnat des chevaux de chasse :—
Pearl, Geo. W. Pepper, Toronto 1
Senator, B. J. Cohlin, Montréal. 2

Championnat des chevaux de harnais :
Spread Eagle : H.H. Learmont 1
Airs, Major Hooper 2

Classe 48 : Sporting tandems :—
Falkirk et Westminster, Mme A. Beck, London. 1
Baldur et Diamond, A. E. Ogilvie, Montréal 2
The Gowan et Golden Rod, Mme C. Campbell, Montréal. 3

Classe 40 — Meilleure équipe de chasse :
Montréal Hunt. 1
London Hunt 2
Chasse A Courre 3

COURSES DE CHEVAUX

LES INSCRIPTIONS POUR LES COURSES DU PARC DE LORIMIER

Comme tous ceux qui s'occupent de courses de chevaux doivent le savoir, nous nous abstiendrons de publier le programme des événements qui doivent prendre cours les 15, 16, 17 et 18 juillet, mais nous ferons remarquer cependant que les directeurs, pour des raisons personnelles, ont jugé à propos de retarder la date des inscripsions pour les stakes de 2.25 au trot et 2.24 à l'amble jusqu'au 10 de juin.

Avis donc est par le présent donné aux retardataires. Voici maintenant la liste complète de ceux qui se sont enregistrés pour les stakes de 2.40 au trot et 2.35 à l'amble.

STAKE 2.40. — TROT

Brilliantine Girl, b. m., par Brilliant, Nap. Morry, Maisonneuve, Qué.

Carleton, b. g., par Allerton; Joseph Brossard, Montréal.

Sydenham, ch. g., par Advancer, Jno. Welstead, Sydenham, Ont.

Honest Charlie, br. h. L. N. D. Houde, Nicolet, Qué.

Joe C., par Hambletonian. E. Cadieux, Notre-Dame de Grâce, Qué.

Alex. D., par Lion Muscovite. A. Langevin, Montréal.

Leontes, par Leontes. A. Langevin, Montréal.

Belle Bebton. James G. Warnock, Ottawa.

Mozart, par O. M. G., Henri Morin, St-Hyacinthe.

Billie B., Wm J. Gilks, Alliston, Ont.

Nellie C., par Martell. E. Andrews, Sardinia, N.Y.

Tulip Cheek, par Daggersteen. A. Gilmour, Stanbridge East, Qué.

Dick Brino, par Will Brino. G. McPherson, agent.

Pacing Maid, par Guelph Boy, McTrady & Welsh, Collingwood, Ont.

Malpomene, ch. m. A. Simard, Claremont, N.H.

Annie W., b. m., par Allerton. H. B. Stewart, Newport, Vt.

Colonel, ch. g., par Red Elm, H. B. Stewart, Newport, Vt.

Gladys, blk. m., par Fred Wilkes. Newport Stock Farm.

Island Lad, par Island Wilkes. Newport Stock Farm.

Elm King, par Red Elm. Newport Stock Farm.

Laura Glebe, g. m., par Boston Globe. L. N. D. Houde, Nicolet, Qué.

Mamie Abbott. Jas. G. Warnock, Ottawa.

Sphinx H., par Altineer. W. M. Baillie, Kingston, Ont.

Re-Elected, gr. g., par Re-Election. M. E. Gray, Barrie, Ont.

Willard Wilkes, par Crawford. E. Andrews, Sardinia, N. Y.

Sachem, par Whalebone. E. Andrews, Sardinia, N.Y.

Antidide, par Antidote. Geo. McPherson, agent.

Ada Risewood, par Risewood. G. McPherson, agent.

Angus Pointer, par Sydney Pointer. Geo. McPherson.

Andy Pendike, par Pendike. S. Desautels & Co., Montréal.

M. Louise, par Brown Wilkes. A. Trottier, Montréal.

Lord Velvo, par Geneva. Geo. McPherson, Montréal.

BASEBALL

SUR SON TERRAIN MASCOTTE EST INVINCIBLE
LES VALLEYFIELD ONT TOUT DE MEME TRES BIEN JOUE

En présence d'une foule aussi enthousiaste que considérable, nos populaires joueurs de baseball, les Mascottes se sont couverts de gloire, hier après-midi en infligeant une défaite à la formidable équipe du gérant Léveillé, les Valleyfield.

Comme jeu, ce ne fut pas extraordinaire, attendu que les erreurs par trop nombreuses commises de part et d'autres détournèrent ostensiblement la partie. Cependant les Mascotte en dépit de leur jeu erroné réussirent héanmoins à accumuler suffisamment de points pour sortir victorieux de leur rude épreuve.

De la première jusqu'à la septième inning, Valleyfield se montra bien inférieur aux champions. Mais peu à peu, ils se raffermirent et successivement ils comptèrent huit points, ce qui avec ce qu'ils avaient pu enregistrer leur donnait un total de 10 à 12 en faveur de leurs adversaires. A la huitième inning, grâce à leur jeu effectif, les Valleyfield se trouvaient à avoir 2 points de plus que les Mascotte, mais ceux-ci avaient l'avantage de frapper encore une fois. Or, Larin, le premier frappeur vint alors au bâton. Sur quatre balles, il put prendre son but. Bourdeau qui le suivait, le vit également sur une erreur de Mulhall. Fayette vint ensuite et frappa la première balle pour deux buts, faisant entrer Laurin et Bourdeau.

Sa balle frappa le bord de la clôture au champ gauche, et au lieu de tomber de l'autre côté, ce qui aurait valu un home run, retomba dans le terrain. P. Laurin prit son but sur quatre balles, puis un beau coup de Bernard fit entrer Fayette et Laurin au home.

Ce succès inattendu, fut accueilli comme on doit se l'imaginer par des cris et des acclamations délirant d'enthousiasme. Bien que l'équipe étrangère eut encore l'avantage de frapper une dernière fois, on espérait tout de même voir Mascotte sortir victorieux. Nos espérances se réalisèrent promptement, car Bourdeau, Poirier et Laurin acceptèrent chacun une chance sans commettre d'erreurs et la partie se trouvait par le fait même gagnée.

MASCOTTE

	Ab.	R.	1B.	Po.	A.	E.
Laurin A., s.s.	3	2	1	0	3	2
Fayett, 3b	4	1	3	4	2	2
Cardin, 2b	1	2	0	1	2	2
Bourdeau, c.f.	5	0	2	1	1	0
Laurin, P., l.f.	5	1	1	3	0	1
Bernard, c.	4	1	3	8	1	1
Geoffrion, r.f.	3	2	1	0	0	0
Poirier, 1b	3	1	0	9	2	2
Sweeney, p.	3	1	0	0	2	3
Total	31	11	11	26	13	12

VALLEYFIELD

	Ab.	R.	1B.	Po.	A.	E.
Daly, s.s.	5	0	0	2	4	1
Tompkins, 3b	5	2	3	1	1	1
Mulhall, 1b	4	1	1	5	0	2
Essentes, 2b	5	3	0	5	1	2
Kervin, c.f.	5	1	1	1	1	1
Perry, c.	3	1	0	2	3	0
Gauthier, r.f.	5	2	2	1	0	0
Ashton, l.f. (x)	5	1	1	3	1	0
Monette, p.	5	2	1	0	2	0
Total	42	10	9	21	13	7

(x) Ashton mort n'ayant point frappé à son tour.

Score par innings :—

	R.	H.	E.
Valleyfield	101001241—10	9	7
Mascotte	10003004x—11	11	12

SOMMAIRE

Courses gagnées, Mascotte, 5; buts volés, A. Laurin 3, Aardin 1, Bernard 2, Geoffrion 2, Poirier 1; Tompkins 2, Mulhall 3, Perry, Gauthier; coups bons pour 2 buts, Tompkins et Gauthier. Passette 2, Bernard 2; coups bons pour 3 buts, A. Laurin, double jeux, Cardin à Poirier, Daly (seul); Tompkins à Essenter; struck out par Sweeney 4, par Monette 3; passed ball, Bernard 2, Perry 2; buts sur 4 balles, par Sweeney 1, par Monette 7.

Durée de la partie : 2.20 heures.

Umpire : Seal.

ST-HYACINTHE MIEUX QUE DE LORIMIER

Les De Lorimier ont encore subi un autre échec hier. Après s'être rendus à St-Hyacinthe où ils jouèrent avec beaucoup de succès durant plusieurs innings contre le club local, ils durent finalement baisser pavillon et s'avouer vaincus par un score de 5 à 2.

LES COLLEGIENS S'AMUSENT

Marieville, Q., 8 mai 1902 — Jeudi dernier s'est joué au petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, la plus intéressante partie de baseball qui ait eu lieu pendant le cours de cette année académique. La lutte opiniâtre qui a été soutenue pendant cette longue partie de onze innings fait honneur aux vainqueurs et aux vaincus; car on a ainsi prolongé la joute afin de pouvoir déclarer de quel côté serait la victoire disputée avec une égale ardeur de part et d'autre.

Voici le résumé de la partie :—

Score par innings :—

	R.	H.	E.
Vainqueurs	01100011308—9	8	1
Vaincus	00002002002—6	7	2

Vainqueurs		Vaincus
Rochon	Pitcher	Archambault
Préfontaine	Catcher	Bessette
Monty	Shortstop	Dupont
Gagné	1er but	Morin
G. Sénéac	2e but	Dupuy
Favreau	3e but	Laflamme
Choquette	Rightfield	Lafleur
Lafayette	Centre	Sénéac
Lalime	Leftfield	Barque

SOMMAIRE

Coups forts pour deux buts, Lafontaine, Barque, G. Sénéac. Coups bons pour 3 buts, Favreau, Archambault : Home run, Rochon. Buts sur quatre balles, Rochon, 2; Archambault, 2; frappés par le pitcher 1 pour Rochon : 2 pour Archambault : Struck out par Rochon, 9; par Archambault, 5. Temps 2.15 heures. Umpire, Verrier.

SONT BATTUS DEUX FOIS PAR JERSEY CITY

New-York, 12 — Deux fois, consécutivement, les Jersey City ont triomphé des Montreal, non par l'effet du hasard ou de la chance, mais tout simplement par leur jeu supérieur au bâton comme au champ. Dans la seconde partie surtout, les vainqueurs se distinguèrent tout spécialement en frappant deux home runs et nombre de coups bons pour un, deux et trois buts. Par contre, les Montreal se montrèrent comme toujours d'une faiblesse désespérante comme frappeurs. Qu'importe, ils acceptent leur défaite en véritables sportsmen, espérant toujours qu'avec de la persévérance ils parviendront à atteindre le sommet de l'échelle et à s'attirer les bonnes grâces de leurs nombreux admirateurs.

MONTREAL

	a.b.	r.	b.h.	p.o.	a.	e.
Raub, 1b	5	1	2	8	1	0
Stafford, 3b	5	1	1	1	0	1
Shearon, r. f.	5	1	1	2	0	0
Odwell, c. f.	4	1	1	2	0	0
Kelly, l. f.	4	0	2	1	0	0
Quinlan, ss.	4	0	0	2	2	0
Johnson, 2b	4	0	0	3	6	0
Diggins, c.	4	1	1	3	2	0
Mills, p.	4	0	1	2	1	0
Totaux	39	5	9	24	12	1

JERSEY CITY

	a.	b.	r.	bh.	p.o.	a.	e.
Childs, 2b	4	0	1	1	7	0	
Hayward, s.s.	4	2	2	1	3	1	
Halligan, l.f.	4	1	3	1	0	0	
Shindle, 3b	4	2	1	1	1	1	
Clark, c.	4	1	2	2	1	0	
Donahoe, r.f.	4	0	0	3	0	0	
Conners, 1b	4	0	1	15	0	0	
Libby, p.	0	0	0	0	0	1	
Pfannmiller, p.	3	0	1	0	0	0	
Totaux	35	7	12	27	14	4	

Par innings :

Montréal	12001000 0—3
Jersey City	10021030x—7

SOMMAIRE

Points mérités, Jersey City, 5; Montréal, 4. Buts sur erreurs, Montréal 3; Jersey City, 1. Coup bon pour 2 buts, Hayward, Shindle, Clark, Kelly. Coup bon pour 3 buts, Halligan, Stafford. Home runs, Donahoe, Hayward. Sacrifice hits, Raub, Kelly, Johnson. Laissés sur les buts, Jersey City, 3; Montréal, 7. Buts volés, Hayward, Donohoe. Struck out, par Mills, 3; par Pfannmiller, 2.

Durée de la partie, 1.40.

Assistance, 2,000.

Umpires, Murphy et Snyder.

MONTREAL

	a.b.	r.	b.h.	p.o.	a.	e.
Raub, c.	5	2	1	1	2	0
Stafford, 2b	4	2	2	2	1	0
Shearon, r.f.	5	1	1	0	0	0
Odwell, c.f.	5	1	1	3	2	1
Kelly, l.f.	5	1	2	2	0	0
Deeley, 1b	4	0	2	8	2	0
Quinlan	4	0	0	5	3	0
Johnson, 2b	3	1	0	3	3	0
Souders	3	0	0	0	1	0
Lee, p.	2	0	0	1	1	0
Totaux	39	8	11	24	15	1

JERSEY CITY

	a.b.	r.	b.h.	p.o.	a.	e.
Childs, 2b	5	2	2	4	2	0
Hayward, ss.	5	1	1	1	5	0
Halligan, l. f.	4	1	1	7	0	0
Shindle, 3b	4	2	2	1	2	0
McManus, 3b	5	2	2	2	0	1
Donahue, r.f.	5	2	2	2	0	0
Shoch, 1b	5	0	2	11	0	0
McCann, p.	4	0	1	0	2	1
Totaux	36	13	17	27	11	2

Par innings :

Montréal	00000021 — 8
Jersey City	40002025x — 13

SOMMAIRE

Buts sur erreur, Montréal. Laissés sur les buts, Montréal, 6; Jerser City, 7. Coup bon pour 2 buts, Kelly, Odwell, Halligan. (2). Coup bon pour 3 buts, Dooley. Base hits, de Souders, 9; de Lee, 8. Buts volés, Odwell, 2; Childs, Donahoe. Double jeu, Quinlan, et Dooley. Sacrifice hit, McManus. Buts sur 4 balles, de Souders, 3; de Lee, 3; deMcCann, 2. Struck out, par Lee, 1; par McCann, 1. Passed ball, McManus.

Temps, deux heures.

Umpire, Snyder.

Assistance, 2,100.

A Newark :

TORONTO BATTU A LA QUINZIEME INNING

Newark, 12. — Après une joute excitante au possible, et qui assurément restera mémorable dans les annales du baseball, à cause du nombre supplémentaire d'innings jouées pour l'obtention d'un résultat quelconque, les Newark ont réussi non sans peine à mettre en déroute le formidable club de Toronto. Il leur a fallu jouer 15 innings pour en arriver là. Ce fut durant tout le temps de lapartie une bataille entre pitchers. Trois joûerent d'une façon superbe et ce n'est que par un pur hasard, que Newark put triompher. Pour l'édification des amateurs, nous publions le sommaire de cette belle joute.

NEWARK

	Ab.	R.	1B.	Po.	A.	E.
Schrall, r.f.	7	1	1	3	0	0
Garry, c.f.	6	1	1	4	1	0
McIntyre, l.f.	6	0	0	2	0	0
Griffin, 3b	4	0	0	3	1	0
Wright, 1b	7	1	1	23	2	0
Jordan, s.s.	7	0	0	3	2	4
Wadsworth, 2b	5	0	0	4	6	2
Jope, c.	4	0	1	1	4	0
Cross, p.	6	0	1	1	4	0
Totals	52	3	11	45	23	4

TORONTO

	Ab.	R.	1B.	Po.	A.	E.
Miller, 3b.	5	1	1	1	4	0
Thielman, 2b.	1	0	0	0	0	0
Bannon, lf.	5	0	1	4	1	1
White, rf.	6	1	2	5	0	0
Massey, 1b.	7	0	2	19	0	1
Downey, ss.	7	0	0	2	7	0
Carr, 2b.	7	0	1	1	3	0
Hargrove, cf.	6	0	0	2	0	0
Toft, c.	6	0	1	8	1	0
Briggs, p.	5	0	2	0	4	0
Totals	57	2	10	*42	20	2

* Il n'y avait pas un homme de mort quand le point gagnant la partie fut compté.

Score par innings :—

Newark	001000010000001—3
Toronto	100000100000000—2

Batteries. — Cross et Jope; Briggs et Toft.

Umpire : Rian.

SOMMAIRE

Earned runs, Newark, 2; Toronto, 1. Coups bons pour deux buts, Griffin, Cross, Toft, White (2); Carr. Home run, Jordan. Buts volés, Jope, 2; Griffin, Miller, 2. Briggs. White. Doubles jeux, Garry et Wadsworth. Buts sacrifice, Garry, Griffin, Miller. But sur 4 balles par Cross, 2; par Briggs, 6. Laissés sur les buts, Newark, 14; Toronto, 13. Struck out, par Cross, 1; par Briggs, 8.

Temps, 3.20.

Umpire Rian.

PARTIE DE SAMEDI

Newark ..... 03140232x—15 18 3
Toronto ..... 00101001— 3 8 2

Batteries, Joyce et Carney; Esper et Murphy. Assistance, 1,200.

PARTIES DE SAMEDI

A Worcester :—

	R.	H.	E.
Buffalo ..... 03223001 2—15	17	2	
Worcester ..... 00022002— 6	11	3	

Batteries. — Ferry et Shaw; McFall, Pappalau, Crisham.

Umpire, Egan.

Temps, 2.30.

A Providence :

	R.	H.	E.
Providence ..... 00016010x—8	11	1	
Rochester ..... 00020210— 5	11	3	

Batteries. — Conn et McAuley; Cate et Phelps.

Umpire, Kelly.

Temps, 2 heures.

Assistance, 700.

PARTIES DU DIMANCHE

Rochester ..... 00200012 04—9 13 2
Providence ..... 10020110 00—5 11 3

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pcs.
Rochester	6	3	667
Providence	7	4	636
Newark	7	4	636
Buffalo	8	5	626
Jersey City	5	3	500
Toronto	4	3	444
Worcester	8	6	333
Montréal	1	8	111

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg, le 10 :

	R.	H.	E.
Pittsburg ..... 00031220x—8	13	1	
Brooklyn ..... 00101200—4	11	4	

Batteries — Chesboro et O'Connor; Hughes et Ahearn.

A St-Louis :

	N.	H.	E.
St-Louis ..... 11000000x—2	5	13	2
Philadelphie ..... 01210001 1—6	9	2	

Batteries. — Popp, Yeakes et Nichols; Magee et Doin.

A Cincinnati :

	N.	H.	E.
Cincinnati ..... 34001000x—8	10	4	
Boston ..... 10000400—5	8	2	

Batteries. — Heisman et Bergen; Hale et Kittredge.

A Chicago. — La partie New-York-Chicago a été remise. Pluie.

PARTIES DU DIMANCHE

A Cincinnati :—

	R.	H.	E.
Cincinnati ..... 00000000— 0	5	6	
Pittsburg ..... 17200000—10	16	0	

Batteries. — Ewing et Currie et Bergen; A Chicago —

	R.	H.	E.
Tehney et Smith.			
Chicago ..... 00000000— 0	3	1	
Brooklyn ..... 00001110— 3	9	1	

Taylor et Tinker; Newton et Ahearn.

A St-Louis :

	R.	H.	E.
St-Louis 20001000 4	10	1	
New-York ..... 02000003—5	10	0	

Wicker et Nichols; Taylor et Bowerman.

A Philadelphie, la partie remise. Terrains détrempés.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg	17	4	857
Chicago	10	6	625
New-York	11	8	577
Boston	8	9	470
Philadelphie	8	10	444
Brooklyn	9	11	450
Cincinnati	6	13	316
St-Louis	5	13	278

LIGUE AMERICAINE

A Boston—

	R.	H.	E.
Boston ..... 00200001 —	3	8	1
Washington 00001000 0	1	4	2

Batteries. — Young et Criger; Orth, et Drill.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Baltimore ..... 01003000 —	4	7	5
Philadelphie 04211221 1	15	2	

Batteries. — Foreman et Robinson; Hustings et Fowers.

A Détroit :

	R.	H.	E.
Détroit 10004200 11	10	20	2
Chicago 20000013 30	9	10	5

Mullin et Yeager, McGuire; Platt, Sullivan.

Toutes les autres parties ont été remises à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	p.c.
St-Louis	9	4	692
Philadelphie	10	5	667
Détroit	7	5	583
Chicago	8	6	571
Boston	9	7	562
Washington	7	9	437
Baltimore	5	10	333
Cleveland	3	12	200

MONTREAL EN DEROUTE. — ILS

LA CROSSE

LES TORONTO LA RASE BELLE

Toronto, 12. — Un télégramme nous apprend que les Toronto ont bien failli essuyer une défaite aux mains du club de crosse du Nord de l'Angleterre. Ayant joué au Fulton Field, vendredi dernier, ils eurent à soutenir la lutte la plus ardue qu'ils aient encore entreprise depuis qu'ils sont en Angleterre. De l'aveu de tous les spectateurs, le club local, avec une semaine ou deux de pratique, aurait certainement pu les vaincre facilement. Sept mille personnes environ furent témoins de cette joute. A la fin de la première demi-heure, les Anglais avaient réussi à compter 2 points à 0 pour leurs adversaires. Cependant ceux-ci se réveillèrent dans la dernière partie du temps et gagnèrent finalement par 7 points à 4.

LES QUILLES

PARTIE DE QUILLES A ST-HYACINTHE

La troisième et dernière partie du concours de quilles entre les Seniors et Juniors a été jouée jeudi soir au club Philarmonique. Les Seniors ont remporté la victoire. Les Juniors ont demandé leur revanche, alors que trois autres séries seront jouées cette semaine.

Voici le détail :—

JUNIORS

	Séries			Total
L. A. Cadoret	162	176	185—	523
A. Richer	152	144	171—	467
J. Bevin	205	172	128—	505
A. Forgue	141	136	181—	458
H. Sicotte	213	181	200—	594
T. Bédard	228	175	194—	597
				3144

SENIORS

	Séries			Total
N. J. Chaput	230	197	233—	660
R. Dussault	196	221	167—	584
L. Ringuet	221	179	198—	598
C. Lussier	195	154	193—	542
T. Monet	212	169	227—	608
Ed. Chaussé	139	165	158—	462
				3454
				3144
Majorité pour Seniors				310

LE POOL

LE CHAMPIONNAT AU POOL

New-York, 12 — Le tournoi de pool pour le championnat des Etats-Unis, commencé ces jours derniers à Brooklyn, a été terminé samedi soir avec le résultat suivant :

Grant Eby, de New-York a triomphé de Wm Clearwater de Elwood City, Pa., par 600 billes à 448.

NOTES

RENSEIGNEMENTS DIVERS

—On nous apprend d'une façon semi-officielle que Dade et Henry ne joueront pas avec l'équipe Shamrock cette année.

—Le club de crosse Cornwall vient de perdre l'un de ses meilleurs joueurs, Hess le gardien des buts, qui vient de partir pour Woodstock, où on lui a offert une bonne position. C'est là une perte sérieuse pour Cornwall, car Hess était l'un des meilleurs joueurs de sa position dans la ligue.

—Environ cent joueurs de crosse étaient à la pratique samedi aux terrains des National, Mascotte, Shamrock et Montréal.

—La première joute de crosse aura lieu le 24 mai à Montréal.

—Lynch a battu Lemieux vendredi à Québec, après huit reprises d'un combat acharné.

—Frank Kramer a encore établi un record sur son bicycle. Il franchit la distance d'un mille en 1 minute 57 2-5 secondes.

—Dooley est en meilleur condition que jamais. Si tous étaient comme ce vétéran nous serions assurés du championnat de la ligue de l'Est.

—La joute Toronto - Newark a durée 3.20 heures hier.

CHEZ MM. LEPINE.

La direction du Parc Lépine, a décidé, à sa dernière assemblée de donner de grandes courses à cet endroit les 10, 11 et 12 juin prochain. Nous publierons plus tard le programme.

UN PROFIT DE MOINS

o o o

Ce que la Pompe à vapeur est à la vieille "Brigade à Seaux" le système de contrôle du prix du manufacturier de Slater, l'est au commerce de chaussures.

Du manufacturier à vous, par le marchand de chaussures en gros,—et le marchand de chaussures en détail sans contrôle,—il y a l'autre système,—qui vous coûte deux profits au lieu d'un.

Marqués sur les chaussures, $3.50 et $5.00.

LE CATALOGUE L'EXPLIQUE.

MONTREAL { 47 Rue St-Laurent, 225 Rue St-Jacques, 2381 Rue Ste-Catherine, 1851 Rue Ste-Catherine } Agences dans toutes les autres villes et villages 65-1
TORONTO
OTTAWA
LONDON

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT.

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de

FEU L'HON. M. DECHENE

Le deuil est profond et général.—La tombe disparaît sous les fleurs, les offrandes de messes et de prières

TELEGRAMMES ET LETTRES DE SYMPATHIES

Les funérailles auront lieu demain matin

DECHENE

Québec, 12 — La nouvelle de la mort de l'hon. F. G. M. Déchêne a eu presque tout l'effet d'un véritable coup de foudre, samedi matin. Au retour des funérailles de son frère le sénateur, mardi, il paraissait être parfaitement rétabli de l'indisposition dont il avait eu à souffrir une couple de jours auparavant, à St-Roch des Aulnaies et il passait la soirée à converser gaiement avec les membres de sa famille. La maladie dont il souffrait déjà depuis plusieurs mois, d'une manière intermittente le reprenait dans la nuit avec plus de force que jamais et le lendemain, il était forcé de recourir aux services de ses médecins ordinaires.

Cependant, on était loin de soupçonner au dehors la gravité de son état. Mot d'ordre avait été pour ainsi dire donné de n'en rien dire, de peur que cette pénible nouvelle ne parvint par la voie des journaux aux oreilles de sa sœur, Mme Ludger Déchêne, de St-Roch des Aulnaies, qui était alors elle-même à l'article de la mort. Un confrère se permettait de dire vendredi soir que la maladie du ministre de l'Agriculture avait pris un caractère de gravité telle qu'elle inspirait de vives inquiétudes ; alors un autre confrère de langue anglaise recevait immédiatement instruction de la part de la famille du regretté défunt de contredire du tout au tout cette nouvelle.

Aussi comme je le dis au commencement, la nouvelle de l'issue fatale de la maladie a-t-elle pris presque tous les amis de regretté défunt, par surprise et causé une profonde consternation.

De nombreux télégrammes de sympathie ont été expédiés à l'adresse de l'épouse du regretté défunt toute la journée de samedi et d'hier.

Je relève parmi les dépêches de sympathies, celles-ci :

Ottawa, 10 mai.

Mme F. M. G. Déchêne,

Québec.

Acceptez dans votre malheur l'expression de ma profonde sympathie.

WILFRID LAURIER.

Permettez-moi de vous offrir l'expression de mes plus sincères regrets et de vous assurer de la profonde sympathie de tous ceux qui ont connu votre mari.

IS.-TARTE,
Ministre des Travaux Publics.

Montréal, 10 mai.

M. Aug. Edge, secrétaire particulier.

Veuillez transmettre à la famille de l'hon. M. Déchêne, l'expression de mes plus vives sympathies.

L. J. TARTE.
Ottawa, 10 mai.

Mme F. G. M. Déchêne,

Je suis profondément affligé du malheur qui vous frappe ; ma plus vive et sincère sympathie.

C. A. P. PELLETIER.

J'ai appris avec une profonde douleur le malheur qui vient de vous frapper. Veuillez accepter toutes mes sympathies.

F. G. CARROLL,
Solliciteur Général.

Montréal, 10 mai.

M. Aug. Edge, secrétaire particulier.

Veuillez offrir toutes mes sympathies à Mme Déchêne dans le malheur qui la frappe et qui atteint toute la province.

LOMER GOUIN.

L'Islet, 10 mai.

Mme F. G. M. Déchêne,

Le comté de L'Islet pour lequel celui que vous pleurez a été un bienfaiteur vous offre ses plus sincères sympathies dans le malheur qui vous frappe, ainsi que chacun de nous. J'y joins les regrets profonds d'un ami sincère.

A. GUSTAVE VERREAULT,
Préfet du comté de L'Islet.

D'autres éloquentes dépêches de sympathies ont été adressées à la famille par l'hon. Dr Guerin, M. Hector Verret, secrétaire particulier de l'hon. Chs. Fitzpatrick ; M. Chenevert, député de Berthier ; le Dr Bissonnette, M.P.P.; Oné. Talbot, M.P.; l'hon. N. Pérodeau, Achille Pergevin, M.P.P.; Jacques Buravu, M.P., Chs. Robillard, de "La Patrie", de Montréal ; Mme Labbée Rivière Ouellet ; Rév. F. Garneau, curé de St-Roch des Aulnaies ; M. et Mme Charles Casgrain, J. W. Pion, de Montmagny ; M. A. Delisle, M. J. B. A. Lépine, M. L. N. Paternaude, famille Déchêne, famille Jules Dupuis, famille Ed. Fafard, famille L. Déchêne ; M. et Mme Albert Verreault, Mad. Pelletier, M. J. X. Lafleur, M. Honoré Mercier, O. Carbonneau, Dr W. Plagden et sa famille, L. H. Myrand, Eugène Gouin, famille Luc Dupuis, M. et Mme J. Robillard, M. Alfred Carroll, L. E. Geoffrion, de Montréal, J. E. Perreault, Arthabaska, L. H. Crépault, Camille Pouliot, J. L. Flondin, Dr Gosselin, Rév. F. X. Dupuis, M. et Mme Dr Papineau, E. P. Lachapelle, Mlle Thompson, de Buffalo, M. et Mme Kershe, Jos. Fafard, Mlle Henry, de Buffalo.

La chambre mortuaire où on a exposé les restes du regretté défunt a été décorée d'une manière simple et imposante tout à la fois.

On remarque sur la poitrine du défunt la décoration du Mérite Agricole que lui avait décernée le gouvernement français, ainsi que la médaille d'or que les directeurs de l'exposition lui avaient donnée pendant la dernière exposition universelle comme récompense des produits pour l'intéressante exposition des produits agricoles de la province de Québec qui avait été si habilement organisée ou préparée sous sa direction. Il porte de plus l'insigne de deuil de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Il était membre de la Cour Frontenac No 122.

Des certificats de plus de 600 messes de requiem sont établis sur le lit de parade et sur des guéridons. Ces certificats portent les noms des personnes suivantes comme donataires : Lady Jetté ; M. et Mad. L. P. Sirois ; M. et Mad. Michaud ; Mad. Carrier ; Mad. A. Turcot ; M. et Mme A. Talbot ; M. J. A. Langlais ; Mad. N. Turcotte ; M. et Mme Alex. Taschereau ; le Barreau, le Protonotaire et le shérif de Montmagny ; M. et Mme L. Brunet ; J. B. L. Letellier ; M. et Mme A. Simard ; Rév. Th. G. Roulsau, ptre ; Dr et Mme Martin ; Ulric Barthe ; Mde W. E. Brunet ; famille Fafard ; Mlle M. R. Riverin ; famille de feu le sén. Déchêne ; M. et Mme C. A. Parent ; famille Simard ; Melle Marois ; le Dr A. Marois ; Albert Malouin, M.P. ; Ph. Malouin, Mme C. R. Hudon ; Dr et Mme Pelletier, de Sherbrooke ; M. J. A. et Mme Hudon ; M. et Mme Miquelon ; M. et Mme C. E. Dubord ; Théo. Hamel ; J. S. Matte ; A. Robitaille, M.P.P. ; R. Roy, M.P.P. ; Mme Linière-Taschereau ; Mme Irénée Fortin ; Dr et Mme Boucher ; le juge et Mme Choquette ; M. et Mme E. Grenier ; M. et Mme Chs. Dupuis, M. et Mme Arthur Talbot ; L. N. Déchêne ; M. et Mme Jules Dupuis ; famille Charles Dupuis ; Mlle Angéline Lavallée ; M. Edouard Déchêne, Ludger, Horace et Gabriel Déchênes ; Mme Archange Racine ; Madame Terreau ; famille T. Lebel ; M. et Mme Henri Boisvert ; M. et Mme Hector Verret.

On remarque de plus auprès de la tombe d'admirables et riches envois de fleurs. En voici la liste :

Lady Jetté, une couronne ; M. et Mme C. E. Dubord, une croix ; MM. Les. Joc. et Eugène Tarte, un coussin ; M. et Mme Achille Bergevin, une couronne d'une élégance et d'une somptuosité toute particulière ; le département de l'Agriculture, une croix ; M. Auguste Edge, secrétaire particulier du regretté défunt, une croix ; M. et Mme Lomer Gouin, un coussin ; M. et Mme Olivier Faucher, un ancre ; le Barreau de Québec, un coussin ; MM. Chs Deguise et Arthur Lachance, une étoile ; G. E. Amyot, une couronne ; le président et les membres du Bureau des Médecins-Vétérinaires de la Province de Québec, dont M. Déchêne était président honoraire, une ancre ; MM. Horace Bélanger et Chs Edgar Cloutier, une ancre.

Les funérailles auront lieu à 9.30 heures demain matin, à la Basilique.

L'hon. S. N. Parent, l'hon. H. T. Duffy, l'hon. H. Archambault, l'hon. A. Turgeon, l'hon. L. Gouin, l'hon. H. G. Carroll, solliciteur-général, l'hon. Jules Tessier et M. R. Roy, M.P.P. ont été invités à agir comme porteurs des coins du poêle.

Les membres du Syndicat de la presse de la province de Québec, ont adopté samedi, au cours d'une réunion extraordinaire la résolution de condoléances suivantes :

"C'est avec une profonde et douloureuse surprise que les membres du syndicat de la presse de la province de Québec ont appris la mort de l'hon. G. M. Déchêne, ministre de l'Agriculture et président d'honneur du syndicat de la presse."

L'hon. M. Déchêne portait au syndicat un intérêt aussi vif que sincère qui se traduisait, en toutes occasions, par des services, des actes d'obligeance et de délicate courtoisie dont les membres du syndicat garderont toujours le meilleur souvenir.

"D'autre part, le regretté défunt, en dépit des luttes politiques ardentes, auxquelles il a été activement mêlé, a toujours su conserver le respect et la haute considération de ses adversaires, comme aussi le dévouement de ses partisans et de ses amis.

"Devenu chef d'un des ministères les plus importants du gouvernement de Québec, il y laisse la réputation d'un administrateur aussi habile que zélé et consciencieux.

"Les membres du syndicat se feront un devoir d'assister en corps à ses funérailles et de porter le deuil pendant un mois.

"Ils prient bien madame Déchêne et les membres de sa famille de vouloir bien agréer l'expression de leurs profondes sympathies à l'occasion de la perte qu'ils éprouvent, perte d'autant plus douloureuse que rien ne pouvait la faire prévoir à si brève échéance.

(Signé) N. LEVASSEUR,
Président.

Dr N. E. DIONNE,
Secrétaire.

Le Savon "Monkey Brand" rend l'étain semblable à l'argent, la vaisselle semblable au marbre, les vitres semblables au cristal. 14

AUX HOTELS

HOTEL RIENDEAU. — A. H. Blais, Québec ; E. A. D. St-Ours, St-Ours ; J. A. Lalande, Nominingue ; L. P. Lazure, St-Rémi ; E. Grenier, St-Ours ; Arthur Lefebvre, St-Philippe de Lajraire ; Ls Mayrand, J. O'Cain, St-Jean ; N. F. Tanguay, Québec ; P. A. Trudeau, Waterloo ; A. P. Simard, H. O. Bélanger, cité ; Napoléon Dussault, Deschambault ; M. et Mme Louis Labelle, Joliette ; A. Turcotte, Rossel, Maine ; E. Eugène Roy, Winnipeg, Man. ; P. Boilsau, Ile Bizard ; H. St-Martin, St-Hyacinthe ; J. G. Moquin, St-Aimé ; J. Dumouchel, St-Louis de Bonsecours ; J. Vachon, Montréal ; E. Craig, Côte St-Paul ; Ls Nap. St-Martin, Sorel ; E. Giguère, St-Philippe ; A. Gélinas, Trois-Rivières ; Geo. P. Plamondon, Jos H. Fontaine, J. E. Matte, Edouard Pilcher, Québec ; J. B. Taillefer, Montréal ; J. H. Lebœuf, M. et Mme Brochu, Valleyfield ; Edmond Héroux, Yamachiche ; A. Barr, Ottawa ; C. A. Desjardins, St-André ; Gédéon Laganière, Lachevrotière ; Hubert Perron, St-Alban ; M. S. Delisle, Portneuf ; J. G. Couture, Québec ; Wm Augers, C. J. Angers, Murray Bay ; Arthur Beaudoin, Champlain ; G. Desrosiers Notre-Dame de Lourdes, Manitoba ; Adolphe Fugère, Trois-Rivières ; P. Paul Léon Sorel ; T. Fournier, Montréal ; Geo. Lussier, J. M. Pinsonneault, Sorel ; P. E. Harpin, St-Ours ; J. A. Dufresne, J. E. Desaulniers, Shawinigan Falls.

HOTEL ST-JAMES.— Jno M. Parsons, Londres, Ang. ; W. L. Frank, Jas Cussack, Albany N.-Y. ; Geo. J. Mackay, Portland Me ; Jno Ramsey, Toronto ; F. G. Holland, Portland Me ; P. J. Audette Swanton, Vt ; H. Fainfitt, St-Jean ; Arthur Viens, Holyoke Mass ; Geo. H.F. Elk, New-York ; A. Lavasseur, Bic ; J. C. Choquette, Valleyfield ; M. et Mme A. L. O'Gilvie, H. S. Furgeson, Ottawa ; M. et Mme Duquette, Trois-Rivières ; Mme L. Sweet, Chicago ; Ralph N. Ray, Kenneth McDonald, H. Woodall, R. Lisgar ; W. Herring, M. Foster, John Birbeck, W. Jellis, Londres, Angl. ; P. W. Thompson, Flamborough, Angl. ; J. A. Aickin, Belfast Irlande ; L. Ryall, Coventry, Irlande ; M. et Mme Fred. Ramsettan, G. C. Wright, C. R. Branscon, H. E. Callow, Roland et Stanley Harrisson, Jno Chivers, F. Darth, Norman R. Lowndon, Cleveland Ohio ; G. Ward, J. Roth, Québec ; Geo. E. Warnec, Québec ; M. et Mme R. Roy, Sherbrooke ; Rév. E. W. Townsend et sa famille, St-Jean, N.-B. ; H. Cherryfones, Mlle B. Britherton, Mlle A. Cleave, M. et Mme Beatty, Geo. Beatty, Belfast Irlande.

LE SAULT

L'état des finances du Dominion pour les dix mois de l'exercice en cours au 30 avril, place les recettes à $46,600,728, contre $41,989,303 dans la période correspondante de 1901, soit une augmentation de $4,611,479, et les dépenses de $33,917,025, contre $31,612,466, soit une augmentation de $2,304,559. Les dépenses à compte du capital ont été de $9,300,588 en 1901-1902, contre $9,090,494 en 1900-1901, soit une augmentation de $1,210,064.

—o—

Est déjà en vogue cette année. Le nouvel hôtel Péloquin avec ses cinquante chambres aménagées à neuf reçoit toute l'élite de la société.

Conditions exceptionnelles pour les familles.

Ecrire ou aller chez J. B. Péloquin, Ahuntsic. 65-2

LA BIBLIOTHEQUE ARASER

L'Institut Fraser sera fermé au public cette année, pendant le mois de juillet, afin d'effectuer certaines améliorations à l'intérieur. Tous les livres devront être retournés à la bibliothèque pour cette date, et les quartiers du bibliothécaire seront transportés à l'alcôve du sud-est. Cette nouvelle disposition des pièces est rendue urgente, par suite de l'augmentation toujours croissante des livres de l'Institut.

ELLE SE BRULE LES MAINS

Mme Annie Hawey qui demeure au No 254 rue Prince, s'est gravement brûlé les mains, hier, en transportant une bouilloire d'eau chaude. Elle est aujourd'hui sous traitement, à l'hôpital Général.

LE NOUVEAU BOARD OF TRADE

La pose de la première pierre, au nouvel édifice du Board of Trade, aura lieu, mercredi midi, sous la présidence de M. McFee.

UN PORTRAIT PAR JOUR

M. M. T. STENSON, COLLECTEUR DES DOUANES A SHERBROOKE

Une des figures les plus connues des Cantons de l'Est. A eu de modestes débuts mais occupe aujourd'hui une position importante dans le service civil. Nature sympathique aux Canadiens-français, M. Stenson possède leur estime et est considéré comme l'un des leurs. A rempli les plus hautes charges de sa paroisse et de son comté, agronome distingué, il s'est toujours occupé des progrès de notre agriculture en remplissant ses fonctions d'inspecteur d'école. Partisan dévoué de l'instruction telle qu'elle doit être, M. Stenson est l'un des promoteurs des réformes à apporter à notre système scolaire.

Le sujet de cette courte silhouette doit sa popularité à ses manières affables, son travail intelligent, l'intérêt qu'il a porté à toutes nos questions nationales et religieuses.

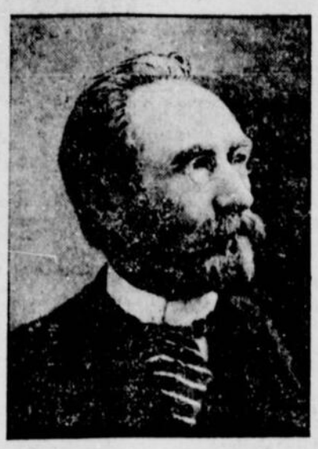

M. M. T. STENSON.

Michel Thomas Stenson est né le 17 décembre 1838 à Longford, Irlande. Il est fils de John Stenson, marchand de grains de Kildare, Irlande, qui vint au Canada en 1840 et s'établit à Montréal où il fit le commerce de bois.

M. Stenson fit ses études au collège Ste-Marie, à Montréal, et suivit un cours d'agriculture à Ste-Anne de la Pocatière. En mai 1864 il obtint un certificat de l'Ecole Militaire de Montréal ; en 1866, en qualité de lieutenant de la compagnie de milice indépendante de Wotton, il gagna la médaille commémorative de la répulsion des Fénians en cette année-là. En 1862, il s'établit comme cultivateur dans la municipalité de Wotton dont il a été le maire pendant plusieurs années. Il a aussi occupé la charge de préfet du comté de Wolfe à plusieurs reprises.

Il a été directeur de la Société d'Agriculture No 2 du comté de Wolfe, fondateur du Cercle agricole de Wotton et premier président du Cercle agricole de Sherbrooke.

En 1860, il s'est marié avec Mlle B. G. O'Reilly de Québec qui est décédée en 1880 après avoir donné naissance à treize enfants, dont 8 lui survivent. En 1886 il épousa en secondes noces, Mlle Marie Rosalie Désève de Sherbrooke, qui lui a donné 5 enfants ; ses petits enfants sont au nombre de dix-huit aujourd'hui.

En 1864, il fut nommé inspecteur des écoles catholiques du district de St-François (Cantons de l'Est), et en 1896 il résigna cette charge et fut élu député aux Communes pour les comtés-unis de Richmond et Wolfe, comme partisan de sir W. Laurier. A la retraite de sir L. A. Jetté du Conseil de l'Instruction Publique, M. Stenson fut nommé membre de ce conseil et en 1901 il se retira de la politique pour accepter la charge de Percepteur des douanes à Sherbrooke.

Au mois de juillet dernier M. Stenson fut élu, par la voix unanime des contribuables, membre de la Commission scolaire catholique de la cité de Sherbrooke.

Irlandais d'origine et de cœur, M. Stenson a toujours été en sympathie intime avec les Canadiens-français parmi lesquels, d'ailleurs il a passé la plus grande partie de sa vie. Il a toujours été considéré comme un des leurs.

Il n'y a pas de cas de mal de rognons depuis le mal de dos jusqu'à la maladie de Bright que les KIDNEY PILLS DE DOAN ne peuvent soulager ou guérir. (5)

LES TELEGRAPHISTES

A la suite de plusieurs conférences avec MM Tait et McNicoll, le comité des télégraphistes a réussi à faire accepter la plupart des réclamations faites en vue d'améliorer le sort des télégraphistes. Il y a un point, cependant, sur lequel on n'a pu tomber d'accord, et ce point a trait au salaire demandé par les télégraphistes.

Ceux-ci veulent fixer le salaire minimum des opérateurs à $40 ou $53 par mois. Ils veulent aussi obtenir des vacances chaque année, et ils demandent que la compagnie leur paie leur salaire habituel. Ces deux questions ont été référées à un comité d'arbitrage qui sera constitué aussitôt que le comité général aura donné son approbation.

L'IMMIGRATION

Quinze cents immigrants sont arrivés hier aux gares Bonaventure et Windsor, venant de Québec, où ils sont débarqués après avoir fait la traversée à bord des transatlantiques Dominion, Pretorian et Montfort. De ce nombre, 150 ont déclaré vouloir se fixer à Montréal. Les autres, vont s'établir dans l'Ouest canadien.

Ce fort contingent était composé d'immigrants de toutes nationalités.

RETENEZ VOS APPARTEMENTS

Pour l'été dans le nouvel hôtel Péloquin au Sault. Magnifiques chambres, vue splendide, grand air, amusements variés. Trajet facile et agréable en tramways électriques tous les quarts d'heure. 65-1

Le BURDOCK BLOOD BITTERS est et il guérira toutes les maladies du sang depuis le bouton jusqu'à la scrofule la le meilleur remède connu pour la Dyspepsie, la constipation et l'état bilieux, plus douloureuse. (2)

JEU DE DAMES

RENCONTRE RANSON vs GENDRON — M. A. GENDRON GAGNE LA PREMIERE PARTIE.

Hier après-midi, à la salle Dumont, 1476 Ste-Catherine, deux cents amateurs accourus de toutes les parties de la ville et des municipalités environnantes sont venus applaudir nos deux champions. On remarquait parmi la foule une quantité de joueurs célèbres ; il y en avait de toutes les sortes et pour tous les goûts. Nous avons rencontré des vieux de la vieille, qui ne sortent que dans ces occasions là. Aussi, tout le monde s'en est donné à cœur joie. C'est dommage que nous n'ayons pas eu le plaisir de rencontrer MM. Maillé et Desautels, c'étaient les seuls des célébrités qui manquaient au poste.

La lutte a duré 3¼ hrs. Elle a été chaude et ardue, les deux joueurs ont bien conduit leur banque jusqu'à la fin.

M. Gendron a pris l'attaque dès le début et a conservé un certain avantage très longtemps. M. Ranson, après un beau travail et après s'être rétabli comme il faut de sa passe dangereuse, a fait un faux pas de position à la fin, ce qui lui a coûté la partie.

Nous publions plus bas cette partie entière avec commentaires.

En attendant le jour de la reprise, qui est jeudi soir, nous félicitons M. Gendron pour sa victoire ; il a joué une belle et grande partie ; il mériait de cette victoire.

M. Ranson doit sa défaite à un manque d'attention et il se promet d'ouvrir l'œil jeudi soir. La partie promet des émotions et nous invitons les récalcitrants et les dévoués à se rendre en foule pour encourager nos jeunes champions.

PROBLEME DE DAMES

ALFRED GENDRON

Noirs, 21 pièces
Blancs, 21 pièces.

J. RANSON

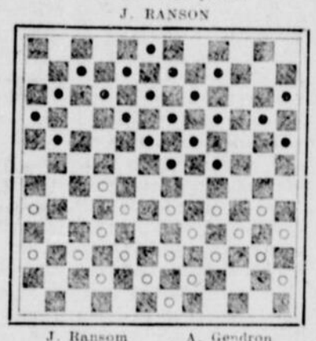

J. Ransom Blancs	A. Gendron Joue le premier Noirs
58 à 51	14 à 20
63 à 58	9 à 14
70 à 63	11 à 17
56 à 49	20 à 26
62 à 56	13 à 20
49 à 44	8 à 13
55 à 49	24 à 29
46 à 39	27 à 33
38 à 40	35 à 33
47 à 40	22 à 27
52 à 46	15 à 22
58 à 52	33 à 39 a
45 à 34	28 à 39
46 à 33	26 à 39
63 à 58	9 à 15
53 à 47	29 à 36
60 à 53	20 à 26
44 à 37	13 à 20
37 à 31	25 à 32
48 à 41	32 à 38 b
51 à 46	26 à 33 c
54 à 48	27 à 34 d
40 à 27	21 à 34
57 à 51	20 à 26
66 à 60	14 à 20
50 à 44	22 à 27
56 à 50	15 à 21
48 à 42	17 à 24
42 à 29	24 à 48
53 à 42	30 à 36
42 à 29	23 à 36
60 à 53	16 à 22
53 à 48	36 à 42
46 à 40	42 à 53
59 à 48	10 à 16
51 à 46	26 à 32
48 à 41	16 à 23
44 à 37	21 à 26
64 à 59	38 à 45
50 à 44	32 à 38
59 à 53	20 à 25
31 à 20	26 à 13
53 à 48	23 à 29
48 à 42	22 à 28
X37 à 31	13 à 20
42 à 36 eX	29 à 42
40 à 35 f	45 à 50 g
44 à 57	19 à 25
35 à 22	27 à 16
43 à 37	38 à 45 h x
41 à 36 j?	42 à 29
57 à 51	45 à 50 ?
49 à 44	39 à 45 ? k
51 à 40	50 à 56
44 à 38	56 à 62
37 à 32	62 à 68
32 à 10	29 à 35X
40 à 29	68 à 60
38 à 33 l	60 à 71
31 à 25 ? m	71 à 27
25 à 14	27 à 8
52 à 46 X	16 à 22
X 46 à 39	22 à 28
39 à 33	8 à 66
29 à 23 n	28 à 17
19 à 13	17 à 23
13 à 7	23 à 28

et les blancs sans ressources aucune, résignent.

COMMENTAIRES

a.— Bon pionnage et nuisible pour les blancs, mais très dangereux, et qui commande beaucoup d'habileté aux noirs, pour conserver la position.

b.— Bon coup qui force la position du centre et qui gêne beaucoup les blancs.

c.— Beaucoup mieux que 27 à 38, car 57 à 5, amenait la perte d'un pion.

d.— Encore un pionnage excellent dans le but de s'emparer du centre.

e.— Bon sacrifice qui ferait perdre un pion aux noirs, par la suite s'il ne sacrifiait pas une pièce à leur tour.

f.— Pour ensuite jouer de 46 à 40 et gagner deux pions de 44 à 46 forcément.

g.— la meilleure défense dans la circonstance et qui donne l'égalité de pièces et de jeu.

h.—Ce coup n'est pas bon, il entraînait la perte d'un pion, où il fallait sacrifier trois pions pour passer à la Dame, et un autre pion se perdait deux coups après, mais heureusement pour les noirs les blancs ont joués un très mauvais coup, 41 à 36, sacrifiant un pion inutilement en se dégotant pour retrouser si les noirs se collaient à 34 à 40 X.

j ?— Sacrifice inutile et très mauvais, c'était afin d'éviter le collage des noirs de 34 à 40 ; mais les blancs pouvaient en toute sûreté jouer de 57 à 51 sans craindre et sans donner le pion, car si noirs 34 à 40, blancs 51 à 27, nr. 40 à 64, bl. 52 à 46 retroussait le pion, nr. 64 et les noirs étaient perdus, le joueur des blancs à jouer trop vite et sans réflexion, et sans ce faux pas il avait une grande avantage.

k— le seul coup qui pouvait offrir un peu d'avantage aux noirs sans toutefois être bon pour gagner.

l— Coup très mauvais, et joué sans réflexion, car 38 à 32 assurait la nullité.

m.— Coup fatal, le joueur des blancs n'avait pas remarqué 71 à 27, c'est pourquoi il avait joué 38 à 33 le coup précédent, pensant se coller et annuler la partie.

n.— Coup forcé, car 28 à 35 gagnat immédiatement.

LA PRESEANCE

La toux, le rhume, la coqueluche, la bronchite s'effacent devant le BAUME RHUMAL. 65-2

A ST-PATRICE

Sa Grandeur Mgr Bruchési a administré le sacrement de confirmation à plus de 250 enfants, de la paroisse St-Patrice, hier soir. La cérémonie a été très imposante. L'église était remplie de fidèles, et c'est avec une piété touchante que les enfants ont reçu le sacrement.

Dans une courte allocution, Mgr Bruchési les a exhortés à préserver leur innocence et à conserver intacte leur foi chrétienne.

Un fort beau programme musical a été exécuté par le chœur de l'église.

PARKER NETTOIE
Les Rideaux de Dentelle
Il fait très bien ce travail et promptement.
R. PARKER & CIE.,
Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Qué,
1589 RUE NOTRE-DAME.
Bell Tél. Main 3597. Marc. 23

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Exposition de Tableaux en couleurs à l'eau dans la Galerie des Arts
ADMISSION ET CATALOGUE DES PRIX GRATIS.

CHAISES EN ROTIN, dans 6 dessins Anglais Spéciaux dont deux sont illustrés ici.

Elles sont finies en bois naturel ; en Siècle et en riche vert foncé ; très confortables et artistiques. Peuvent être bourrées en cretonne ou en Chintz ; et sont très convenables pour Boudoir, Veranda, Terraces, Vergers et pour l'usage général dans les Résidences d'été. Livrés à n'importe quel endroit sur réception d'une carte postale.

PRIX, depuis $6.75 à $9.75

Autres meubles d'Eté tels que meubles en Vieux Noyer, etc., dans une variété d'articles. Catalogue sur demande.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

THE
Polson Iron Works

Engins et Bouilloires pour tous services,
Constructeurs de Vaisseaux en Acier,
Dragues Hydrauliques et à Cuillères,
De toutes dimensions.

USINES ET BUREAUX
Rue Esplanade-Est, TORONTO

RUE ST-LAURENT

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle supplémentaire pour l'élargissement de la rue St-Laurent, de la rue Craig à la rue Sherbrooke dans le quartier St-Laurent est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau dans les dix jours de cette date, sans autre avis

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du trésorier de la Cité
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 12 mai 1902. 65-2

Province de Québec, District de Montréal. Dans la Cour de Circuit du District de Montréal, No. 2858. J. George Dubeau agent d'assurances, de la Cité de Montréal, demandeur vs Marie Louise Berthiaume, du même lieu, actuellement résidant en France, épouse séparée de biens de René Masson, gentilhomme de la dite Cité de Montréal, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 7 mai 1902.
(Par ordre)
J. CARTIER,
64-2 Député Greffier de la dite Cour

COMMON SENSE
Tue les Rats, les Souris, les Gardons, les Punaises.
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les Pharmaciens, ou 381 Queen West, méfiez-vous des imitations TORONTO

Bell Tel. Main 2237.
L. Z. GAUTHIER
Architecte et Evaluateur,
Batisse Banque d'Epargnes
180 RUE ST-JACQUES. 8e Plancher No 7

Les journaux vous donnent les nouvelles.

Lisez celui-ci et vous apprendrez que la Salsepareille d'Ayer est le meilleur tonique qu'il vous soit possible de prendre. Il n'y a rien de comparable pour refaire les nerfs, pour détruire cette sensation d'épuisement et pour faire un sang riche.

Supposons que vous demandiez à votre médecin le nombre de fois qu'il prescrit ce merveilleux tonique.

"Après avoir souffert terriblement, on me conseilla d'essayer votre Salsepareille. J'en pris trois bouteilles et je me sens tout rajeuni. Je conseillerais à tous ceux qui ont besoin d'un tonique d'essayer ce remède."—I. D. GOOD, Browntown, Va.

$1.00 la bouteille. Chez tous les pharmaciens. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

POMPE A AIR POUR BRASSEURS

POMPES POUR TOUS USAGES

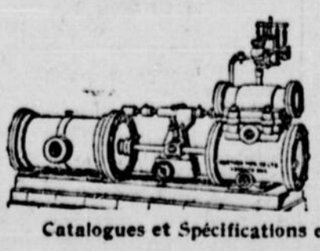

Nous sommes préparés à installer des pompes et accessoires de toutes descriptions dans n'importe quelle manufacture, ou pour chemins de fer ; aussi machinerie pour pompes et élévateurs, etc. Nous avons de très grandes facilités et une longue expérience dans la fabrication des Pompes et nos produits jouissent de la plus haute réputation pour l'excellence du service.

THE Northey Company Limited, Toronto

Catalogues et Spécifications envoyés sur demande.

972 Viaduc de la Rue King.

Tondeuses POUR **Gazon**

Il n'y a rien qui parait aussi malpropre que de l'herbe longue aux alentours d'une maison. Nous avons des tondeuses à des prix très bas.

The Clavanagh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS
TEL. BELL MAIN . . . 3467
MARCHANDS 1250
MONTREAL 55-1

Gardez votre jardin frais et vert. Nous vendons les boyaux que vous voulez à des prix raisonnables.

Boyaux POUR **Jardins**

La Patrie

Triomphe définitif du ministère Waldeck-Rousseau

Dans les 174 ballottages qui ont eu lieu hier en France, seulement 40 adversaires du gouvernement ont pu triompher.

Parmi les vainqueurs dans la journée d'hier, nous relevons avec satisfaction les noms de M. Leygues, ministre de l'instruction publique et M. Jules Siegfried, ancien ministre du commerce, que nous avons eu le plaisir de saluer et d'acclamer à Montréal l'an dernier.

Le triomphe du gouvernement Waldeck-Rousseau nous est agréable, non parce que nous souscrivons à toute la politique qu'il a poursuivie et imposée, ce qui n'est pas, mais à cause de la force qu'il a donnée à la France depuis bientôt trois ans, force morale à l'extérieur où le renom de la vieille mère-patrie à grandi, où son prestige rayonne avec plus d'éclat, force morale à l'intérieur où les Français ont désappris à renverser les ministères, où ils ont consacré tant de belles énergies à la mise en valeur du domaine colonial, au développement de l'instruction publique, à l'expansion commerciale et industrielle, à imprimer un élan général à toutes les activités et à toutes les ressources de génie français, à étouffer les divisions intestines.

Nous qui avons la fierté de notre origine, l'orgueuil des aïeux et de la terre ancestrale, nous qui perpétuons sous le drapeau britannique, une langue, des traditions des lois, des souvenirs qui nous viennent de la vieille France, n'avons-nous pas raison d'applaudir au succès d'un ministère qui a donné à cette France une conscience plus claire de ses forces, une conception plus juste de ses responsabilités et de ses devoirs, qui lui a fait comprendre le maniement des institutions parlementaires et qui l'a fait respecter à l'Aranger.

LE DESASTRE A LA MARTINIQUE

L'horrible calamité qui a fondu sur la Martinique et annihilé une ville entière avec une population de 25,000 âmes a soulevé l'épouvante dans le monde entier.

Aussi bien la France a reçu d'universelles expressions de sympathies dans le malheur qui l'atteint en pleine prospérité et supprime d'un seul coup une partie notable de son vaste empire colonial.

Notre gouvernement s'est ému justement devant ce désastre et va proposer aujourd'hui au Parlement l'allocation d'une somme de $5,000 pour venir en aide aux victimes et au pays si cruellement éprouvés.

Cette allocation qui sera votée avec empressement par nos députés dira à la noble nation de France la part que le Canada prend à sa grande douleur.

Les dépêches font pressentir d'autres désastres dans les Antilles anglaises. On dit même qu'à l'île Saint-Vincent, 500 personnes déjà ont péri sous les éruptions volcaniques.

Nous souhaitons que la fatalité épargne au monde le spectacle de catastrophes pareilles à celles de la Martinique.

POUR AMELIORER LE PORT DE QUEBEC

L'hon. M. Tarte a fait voter, samedi, au Parlement d'Ottawa un crédit de $100,000 pour la construction de nouveaux quais dans le port de Québec, ou, pour être plus exact, pour le prolongement des quais actuels. On estime que ces travaux seront terminés dans deux ans, à temps, dit-on, pour les besoins de la ligne rapide.

Le ministre des travaux oublics a aussi fait voter $100,000 pour des travaux à Port Colborne. Port Colborne est destiné à être le point le plus important pour le trafic des grands lacs.

Ces deux entreprises font parti du plan d'améliorations de la route du St-Laurent que le gouvernement Laurier entend mener à bien.

M. CHARLES BENOIST

M. Charles Benoist, qui a été élu député au premier tour du scrutin, le 27 mai, en France, est une personnalité considérable.

Professeur de droit constitutionnel à l'Ecole des Sciences politiques, sa chaire, dit-on, est la première du monde. Auteur de plusieurs ouvrages sur des questions constitutionnelles, sur des questions d'éducation, collaborateur à la "Revue des Deux-Mondes", il occupe une haute situation dans le monde des intellectuels.

Ce n'est donc point une personnalité banale qui va entrer au Palais-Bourbon, en la personne de M. Benoist.

Aussi bien, le nouveau venu a de belles ambitions ; il rêve d'abord de fonder au Parlement français un parti tory, un parti conservateur, qui contrebalancerait les forces menaçantes du collectivisme. Il rêve encore une Constitution nouvelle : le président de la République serait, selon lui, élu par les Conseils généraux ; les ministres seraient pris en dehors des Chambres comme aux Etats-Unis ; une cour suprême serait instituée, qui jugerait des différends entre électeurs et élus ; un Conseil d'Etat de jurisprudence serait créé, qui préparerait les lois, etc,

M. Charles Benoist a encore beaucoup d'autres idées, excellentes ; c'est, du reste, pour essayer de les faire appliquer qu'il s'est présenté aux suffrages des électeurs de Paris et que ceux-ci l'ont muni d'un mandat.

UN ARRETE CONTRE LES VIEUX JOURNAUX ET PAPIERS

Le préfet du Finistère, en France, vient de prendre un arrêté prohibant l'emploi des vieux papiers, journaux, régistres, brochures, pour envelopper des substances alimentaires. Ces papiers, dit l'arrêté, sont susceptibles d'avoir passé, soit par les mains de personnes ayant des professions, des habitudes ou des maladies très diverses, soit par des endroits malpropres ou contaminés.

LA CAMPAGNE ELECTORALE DANS L'ONTARIO

Le "Citizen" se fait des victoires à bon marché. La convention conservatrice du comté de Russell s'est choisi un candidat hier dans la personne de M. le Dr Omer Rochon, de Clarence Creek, et tout de suite notre confrère proclame ce candidat comme déjà élu. Des conservateurs de vieille roche qui assistaient à la convention, il en fait d'abord des libéraux qui auraient voté pour M. Guilord il y a quatre ans et ensuite les retourne en conservateurs disposés à appuyer M. le Dr Rochon. Les MM. Thivierge, dont notre confrère parle comme ayant choisi M. Rochon, ont toujours été conservateurs, le père et le fils, et M. Landry à la dernière élection, voulait être lui-même candidat à la place de M. Guilbord.

Les dires du "Citizen" peuvent avoir un certain effet sur ceux qui ne connaissent pas le comté de Russell, mais pour les habitants de ce comté, ces vantardises tombent absolument à plat.

Le parti conservateur dans Russell va se tromper dans ses espérances s'il n'a que les défections libérales dans le genre de celles que mentionne le "Citizen".

—o—

La campagne électorale se poursuit avec un succès de plus en plus marqué pour la cause libérale.

L'assemblée libérale à Alexandria, vendredi, a été aussi enthousiaste et nombreuse qu'on pouvait le désirer. La présence du premier ministre de l'Ontario avait attiré toute la population. La salle de l'hôtel de ville n'a pu permettre l'entrée qu'à un fort petit nombre. L'hon. Alfred Evanturel a aussi pris la parole dans les deux langues et a été très applaudi. Il convient de dire que M. Evanturel est l'un des plus brillants orateurs canadiens-français que nous possédions. Chacun de ses discours signifie un triomphe nouveau pour lui

Deux adresses, en français et en anglais, furent d'abord présentées à M. Ross.

M. Ross répondit aux hommages de ses partisans à Alexandria par un discours éloquent et intéressant. Il raconta à nouveau l'œuvre accomplie par le parti libéral dans l'Ontario. Il dit les encouragements pécuniaires que le gouvernement libéral avait donnés à l'agriculture, aux produits de la laiterie et de la beurrerie. Il montra aussi l'aide féconde que ce gouvernement avait accordée à l'industrie et les résultats réalisés au Sault Ste-Marie en particulier.

M. Ross fut acclamé par la foule. Le candidat libéral M. McPherson peut compter sur son élection. Elle est assurée.

—o—

A une assemblée libérale tenue vendredi à Mitchell (Ont.) en faveur du candidat de M. Ross, M. Valentine Stock, M. Hugh Guthrie, député aux Communes, a pris la parole. On a écouté et applaudi chaleureusement les orateurs et le candidat. La perspective est donc excellente pour l'élection prochaine.

A une convention libérale vendredi à West Simcoe, M. William Williams, rédacteur du "Collingwood Bulletin" a été choisi à l'unanimité comme candidat du parti libéral. M. Williams acceptera d'ici à deux ou trois jours.

M. William Richard candidat libéral, à West Durham reçoit surtout le meilleur encouragement. Il parle facilement et est toujours écouté avec plaisir.

—o—

La convention libérale de Grenville a choisi M. Bissell comme candidat aux prochaines élections.

—o—

L'hon. M. Davis prendra la parole aujourd'hui à Kettleby, demain à Menford, à Coldwater mercredi et Stouffville jeudi.

—o—

Les ministres suivants prendront la parole aux dates indiquées dans les comtés qui suivent :

Aujourd'hui : M. Ross à Stratford ; M. Davis à Kettleby ;

Mardi : M. Ross à Ailsa Craig ; M. Harcourt à Brussels ; M. Davis à Meaford ;

Mercredi : M. Davis à Coldwater ;

Jeudi : M. Ross à Midlord ; MM. Dryden et Davis à Stouffville ;

Vendredi : M. Ross à Owen Sound ;

LA MISSION DU GENERAL BRUGERE

Le "Temps", de Paris, fait ressortir, dans un article de fond, que le gouvernement français a introduit une heureuse innovation, en comprenant dans la mission envoyée aux Etats-Unis pour l'inauguration de la statue de Rochambeau, outre les représentants de l'armée, de la marine et de la diplomatie, un représentant de la France intellectuelle, en la personne du doyen de la faculté des lettres de Paris, M. Alfred Croiset. Cette innovation, ajoute le "Temps", sera certainement appréciée des Américains.

L'ASTHME Et la Vie

La vie est souvent chose misérable pour le pauvre asthmatique, mais grâce au Kola Composé de Clarke, des milliers de patients ont été restaurés à la santé et à la force. Et pourquoi pas la même chose pour vous ? Ne souffrez pas plus longtemps. Ce grand remède constitutionnel a été fait pour guérir des cas comme le vôtre. Ce n'est pas un soulagement temporaire ou tel qu'en donnent les inhalateurs ou la fumée, mais un traitement permanent, persistant et véritable, qui ne peut faillir s'il est employé honnêtement. Ne l'essayez pas à moins que vous ne désiriez être guéri. Envoyez 10c pour un échantillon. 3 bouteilles $5.00, frais payés. The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto.

CHRONIQUE

C'est dans le grand dortoir du couvent.

Une fillette pâle, d'une jolieese triste et attachante, est là, debout, dans sa toilette sombre, car pour ombrer l'auréole de ses boucles blondes, on a endeuillé le doux petit visage ; elle porte sa première livrée de deuil et si vous voyez ses yeux cherchant dans l'au-delà, pris d'une immense pitié, de vos deux bras, vous retiendrez sur votre sein, l'enfant sans mère. Car tout : la désolante expression des jolis regards, l'amertume du sourire, le désenchantement imprimé dans ses traits enfantins ; tout, enfin, nous crie que cette petite pleure le plus cruel des deuils.

Elle est là, seule, debout à côté de tous ses bagages, attendant elle ne sait quoi, tant tout lui est devenu indifférent ; son pauvre petit cœur est tout brisé, et il lui semble qu'elle en a mis les parcelles, au tombeau. Une tombe, Elle ignorait ce que ce gouffre béant appelait de notre âme, et ne comprenait pas encore, naïve chérie, ce qu'est un seul mot, dans sa signification terrible, d'"éternelle." La mort même avait pour la petite un sens limité.

Morte, sa pauvre maman, oui morte. Et dans son petit cœur d'enfant inconsciente, elle répétait : "Lorsque maman viendra, je lui dirai ceci, cela, et pauvre maman verra bien comme je l'aime ; elle ne me laissera plus !" Pour la mignonne de cinq ans, la mort était un voyage !

Le dortoir du grand couvent est toujours silencieux, et la petite pensionnaire attend ; on ne vient pas, et la solitude étreint cette petite âme de son inexprimable angoisse. Il lui semble que de tous les lits blancs, va se lever un fantôme, tant son imagination est prise par ce côté blanc de la mort ; et elle qui a baisé le front de la maman chérie, sans une crainte, se prend à trembler devant tous ces morts imaginaires.

Elle veut échapper à l'horrible vision, et il lui semble que partout s'agitent des apparitions. Elle est affolée, la pauvrette, et pour fuir la vision horrifiante, elle se jette sur ses paquets, et se plonge parmi tout ce qu'elle aime, prise encore d'une nouvelle douleur, Toutes ces choses ainsi empilées, c'est sa vie à la mignonne. On a dégarni sa petite chambre blanche ; on a défait les rideaux de la couchette enfantine ; on a décroché l'image de la Vierge, qui recevait matin et soir la prière dictée par maman ; on a aussi ôté le portrait de la chère disparue, peur que la petite put lui donner encore le baiser quotidien ; tout ce qu'elle a aimé, tout ce qui lui a souri, est là, dans cet amas informe, où la frêle créature se tord dans des sanla frêle créature se tord avec des sandes lourdes enveloppes, se perçoit encore ce cri d'infinie détresse : Maman ! Maman ! !

Et du paquet, monte comme un parfum du ciel, l'odeur favorite de la chère pleurée, et la petite oublie que sa maman a laissé dans tous les replis des objets chers à la mignonne, sa senteur d'amour et il lui semble percevoir le froufrou de sa robe, et sur sa joue humide, le rayon qui sèche tout : le baiser d'une mère !

Et ne sentant rien sur ses lèvres avides, la petite assoiffée de la caresse, dont elle jeûne depuis quatre jours, a une révolte terrible, et étreignant de ses bras mignons, avec une force extraordinaire, tout ce qui de sa vie ancienne était ramassée là, elle le serra sur son cœur frémissant, pendant que les sanglots se pressent dans sa gorge contractée.

Une sensation d'isolement la prend ; elle souhaite mourir, là, dans le linceul de ses premières joies ; à quoi bon attendre sa mère ; pourquoi ne la pas rejoindre ?

Et l'enfant ayant clos ses yeux purs, s'élève vers les voûtes idéales, riant aux anges surpris, pour s'en aller cacher sa joie céleste dans les replis du manteau merveilleux qui rend sa mère plus belle encore.

Sur la terre, son petit corps frissonne des sanglots...

A travers la rangée des lits blancs, un enfant de dix ans s'avance grave, elle, aussi blonde, et si jolie. Elle voit la mignonne masse noire abattue sur des malles de nouvelle pensionnaire, et dans ses yeux bruns, se lit une douleur, dont le premier chapitre a été vécu.

Elle s'agenouille, et sur le cou, qui seul, est sans larmes, pose sa bouche, dans une douce caresse ; puis elle met sa tête tout près de celle de la petite pleureuse, et leurs chevelures se confondent en la même cascade d'or. Le soleil vient se jouer dans cet éblouissement blond et jette des sourires dans cette première douleur.

Sentant une sympathie tout près d'elle, par un besoin de se confier entièrement, la mignonne pleure plus fort, et des larmes se mêlent aux siennes. Alors, séchant ses grands yeux, elle regarde la douce fée consolatrice. Les deux enfants s'enlacent, dans une grande caresse qui disait : Aimons-nous, puisque toutes deux nous n'avons plus de mère !

Et ainsi unies, sur cet amas informe, elles ressemblent à ces pauvres enfants livrées au hasard de la rue... elles sont livrées au hasard de la vie, cette vie qui n'a pas voulu de leur premier sourire, et brutalement leur a ôté la joie suprême des petits et des grands: l'amour de sa mère.

La religieuse descend à petits pas, la grande allée ; elle s'arrête près de cette enfance brisée, et l'on voit ses yeux s'embuer de la pluie tine de son âme ; elle presse convulsivement sur ses lèvres, sa croix d'argent, puis s'agenouillant à son tour, elle ramène, sur son cœur, dans une caresse puissante, les chères affligées.

— "Mère", dit l'aînée, familière avec ce mot exquis donné à ces douces femmes, qui ont assez d'amour, pour en donner à tous les êtres souffrants.

"Mère", répète la toute petite, dans une extase baignée de larmes. "Mère !"

Ce n'est plus sa maman, mais c'est une mère qui l'aimera, car ce mot-là est sacré, et la mignonne ne croira jamais à une profanation.

Ce seul mot a versé l'apaisement dans trois âmes !

Madeleine

LES ELECTIONS AU NORD-OUEST

Liste des candidats—La votation aura lieu le 21 mai

Winnipeg, 10 — La nomination à l'assemblée législative a eu lieu aujourd'hui dans tous les territoires.

Les élections auront lieu le 21 mai. Les rapports indiquent une forte majorité pour le ministère Haultain-Sifton-Bulyea. Les candidats nommés, à part ceux de Yorkton et Kimistine, d'où les rapports ne sont pas encore arrivés, sont comme suit :

Banff — A. L. Sifton, gouvernement ; Robert Smith, opposition.

Patoche — J. B. Boucher, opposition; Chas. Fisher, gouvernement.

Gardston — J. W. Woolf, gouvernement ; S. Allen, opposition.

Lacombe — Peter Talbot, indépendant; John T. Moore, gouvernement.

Petaskiwin — A. F. Rosenoll, gouvernement, acclamation.

Innesfail — John A. Simpson, gouvernement ; John D. Lander, indépendant.

Wolsley — Dr Elliott, gouvernement ; M. Snow, opposition.

High River — R. A. Wallace et Geo. Headley.

Lethbridge — H. Benty et Dr Deveber gouvernement.

Whitewood — Archibald Deaton Gillis, ex-député-orateur, réélu par acclamation.

Saskatoon — W. H. Sinclair, gouvernement ; James Leslie, indépendant.

South Regina — J. W. Smith, gouvernement ; J. H. Hawks, indépendant, gouvernement.

North Regina. — G. W. Brown, gouvernement, et J. E. McInnis, opposition.

East Galgary. — Hugh McLeod, gouvernement; J. B. Young, indépendant ; James Reilly, indépendant.

Moosejaw. — M. Riddell, gouvernement, et G. N. Annable, opposition.

Cannington.— E. C. McDiarmid, indépendant opposition; A. B. McLeod, gouvernement; J. D. Stewart, indépendant, gouvernement.

Edmonton. — Matthew McGauley, gouvernement; Richard Secord, indépendant.

Strathcona.—A. C. Rutherford, gouvernement; M. D. Mills, indépendant.

Battleford. — Benjamin Prince, gouvernement, et James Nixon, indépendant.

Souris. — J. W. Connell, gouvernement.

West Galgary. — Thomas Riley, gouvernement; R. D. Bennett, opposition.

Maple Creek.—Horace A. Greely, gouvernement, et David Wylie, opposition.

Grenfel.—R. S. Lake, gouvernement, acclamation.

South Qu'Appelle. — G. H. V. Bulyea, acclamation.

Saint-Albert. — Daniel Maloney, gouvernement; L. J. Lambert, indépendant.

Victoria. — J. W. Shea, indépendant, et Gus. Doyle, gouvernement.

Mitchell. — A. D. McIntyre, gouvernement, acclamation.

Moosemin. — A. B. Smith, gouvernement; John McCurdy, indépendant.

Medicine Hat. — John Felton Petts, gouvernement; Thomas McKay Farmer, opposition; William Knox, indépendant.

MacLeod.—F. H. G. Haultain et G. F. Harris.

CEREALES OU VIANDE

Une nourriture préparée aide à résoudre le problème de bien vivre—Les prix de la viande haussent

" Bien que la ménagère ordinaire puisse ignorer qu'un "beef trust" ait été formé ou que l'augmentation du prix de la viande soit du à d'autres causes, si elle est une femme de moyens modérés, elle est convaincue qu'elle doit avoir recours à quelque chose autre que la nourriture animale pour le bien-être de sa famille", dit le "Buffalo Express".

" Ce n'est pas chose entièrement nouvelle, cette hausse, dans le prix de la viande, et il est souvent rumeur que les prix n'en sont pas rendus à la dernière limite, mais il est certain que le coût de vivre pour une famille ordinaire a dernièrement augmenté rapidement au point que la viande est devenue un mets qui doit être nécessairement retranché de la table du pauvre et qu'elle est devenue presqu'un luxe à ceux qui ont un montant modéré ou adéquat à dépenser pour la nourriture de la famille.

" Aujourd'hui, la science domestique et l'opinion publique se sont réunies pour donner une leçon importante aux riches et aux pauvres également, la nécessité de consommer une nourriture fortifiante, qui fournisse la matière qui gardera les muscles, les os, la chair et le cerveau en excellent état, et qui nourrira dans la machine humaine le combustible nécessaire pour rendre bon le gaspillage constant.

Un expert en aliments résidant à Battle Creek, Mich., a produit une nourriture spécialement consacrée à fournir plus de nutrition que la viande, le poisson ou la volaille, et qui ne coûte au consommateur qu'un centin le repas environ. On l'appelle "Grape-Nuts" et elle est plus nourrissante pour le corps, possède plus de force et de vitalité pour le cerveau et le système nerveux, et c'est une économie qui réduit le coût de l'alimentation au minimum et qui, en même temps flatte le palais.

" Grape-Nuts est une nourriture condensée, et quatre cueillerées à thé environ avec de la crème suffisent pour la partie céréale d'un repas. Il ne requiert partie céréale d'un repas. Il ne requiert sorte, et il est prêt pour l'emploi immédiat et convient à l'ouvrier, à l'athlète, au travailleur du cerveau, au gourmet et à l'invalide.

Une livre de Grape-Nuts renferme plus de nourriture que le système pourra absorber, que dix livres de viande. Une expérience fut faite par un homme qui trouva qu'en laissant de côté la viande au déjeûner et au lunch et en prenant à sa place quatre cueillerées à thé de Grape-Nuts, il commença à engraisser et à gagner de la force, et avant que le paquet complet fut épuisé, il avait gagné quatre livres, tandis qu'il en perdait en mangeant de la viande.

Les conditions actuelles au sujet du prix de la viande sont donc résolus pour la mère de famille en donnant le Grape-Nuts aux membres de sa maison — une nourriture qui non seulement se recommande par son économie et son goût agréable, mais par ses propriétés vivifiantes et sa valeur pour réfaire les muscles affaiblis, rendre les joues colorées, l'œil brillant et remplace les pertes journalières pour le cerveau et la faiblesse nerveuse.

Un paquet de Grape-Nuts coûte 15 cents et fournit 14 repas. Chez tous les épiciers. 15-1

LE PRINCIPAL GRANT

Décédé samedi à Kingston, Ont.

Kingston, Ont., 12. — Le principal Grant est mort à 11 heures 15 samedi matin. Sa fin a été calme. Il a eu sa connaissance jusqu'à environ une demi-heure avant de mourir et a pu reconnaître ceux qui étaient à son chevet. Les personnes présentes au dernier moment du savant professeur étaient: M. W. L. Grant, son fils; Mme Fielding, sa belle sœur, Mlle Fielding, sa mère, et ses médecins.

George Munro Grant était né à Albion Mines, Nouvelle-Ecosse, le 22 décembre 1835. Son père, un immigré écossais, était un maître d'école, qui se fixa plus tard à Pictou, où il fit instruire son fils. Les études de George Munro furent très brillantes, et à l'âge de 16 ans il gagna une bourse offerte en prix, avec laquelle il se rendit à Glasgow pour y terminer ses études.

LE PRINCIPAL GRANT

Il fut ordonné ministre de l'église presbytérienne et revint au Canada. Il occupa successivement le pastorat de Pictou, église St-Mathieu à Halifax. En 1877 il était nommé principal de l'univetsité Queen. C'était un brillant écrivain et son livre intitulé "Ocean to Ocean" est considéré comme une œuvre de maître. En 1889 il était modérateur de l'église presbytérienne au Canada et en 1891, président de la Société Royale.

Les restes mortels du principal Grant, drapés dans son costume académique, sont exposés à sa résidence. Mardi ils seront transportés à l'université Queen, où le public sera admis jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure ou auront lieu les funérailles.

Le Dr Grant est mort pauvre. Il était un homme excessivement charitable et il donnait tous ses biens aux pauvres. La dernière fois qu'il apparut publiquement, le 27 avril dernier, qu'il lut les prières de l'office. Deux jours après il était attaqué de la terrible maladie qui vient de l'emporter.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 12. — L'hon. juge White est monté sur le banc samedi avant-midi pour entendre plusieurs motions. Sa vue est très faible et il se fait accompagner pour marcher.

— M. O. Massé, étudiant en droit, a été nommé bibliothécaire au palais de justice.

— Mme La L'heureux est partie mercredi pour une promenade d'un mois chez sa fille, Mme Jos. Morin, de Providence, R. I.

— Les corps qui reposent dans le vieux cimetière, près de la station de Coaticook, seront transportés dans le cimetière Mount Forest.

— M. Eugène Crépeau, C.R., et M. Ferdinand Beauchesne ont donné leur démission comme conseillers du village d'Arthabaskaville.

Le conseil municipal se réunira mercredi prochain pour nommer leurs remplaçants et procéder à l'élection d'un nouveau maire.

— La forte gelée de samedi matin a causé des dommages très considérables à la végétation. Les jardiniers des environs de la ville rapportaient samedi matin que tous les plants de pois, onions, navets, betteraves, carottes, salades, etc., sont anéantis.

Les jeunes animaux qui étaient au pâturage ont beaucoup souffert du froid. On mentionne des pertes considérables parmi les jeunes agneaux. La terre était couverte de neige samedi matin. Le thermomètre indiquait dix degrés au-dessous de zéro. Vendredi le vent a renversé des cheminées d'usines, enfoncé des fenêtres et causé beaucoup de dommage à un grand nombre de bâtisses.

Notre population est alarmée. Tout le monde est d'avis que la récolte de fruits manquera complètement.

— A la nouvelle de la mort de l'hon. M. Dechesne, ministre de l'Agriculture, M. le Dr P. Pelletier est parti pour Québec samedi matin.

— M. Aug. Tessier, avocat, a formé une société légale avec M. F. S. G. McKenzie, M.P.P., à Richmond, sous le nom de McKenzie et Tessier. M. Auguste Tessier est né à Rimouski et est le fils du député provincial de ce comté.

AU CAP DE LA MADELEINE

Les conférences Ste-Marie, St-Pierre et St-Thomas, de la Société de St-Vincent de Paul, feront leur premier pèlerinage, cette année, le dimanche 15 juin prochain. Hier, à la salle de l'asile, le comité de règle a réglé les derniers détails de l'organisation. Le départ aura lieu à 7.15 a.m., et le retour s'effectuera assez tôt pour permettre aux pèlerins d'arrêter aux Trois-Rivières et pour arriver à Montréal à 8 heures p.m. Les billets seront bons pour revenir le lendemain.

Tous les membres des conférences ont reçu des billets qu'ils vendront à leurs amis et connaissances. On espère que, comme dans le passé, le public participera généreusement à cette œuvre magnifique de la St-Vincent de Paul. Tout le monde voudra offrir son obole pour secourir les pauvres indigents.

On pourra encore se procurer des billets en s'adressant au monastère des Oblats, 107 rue Visitation.

AUX CHEMINS DE FER

Après dix ans d'agitation et de discussion, l'hon. F. R. Latchford, a inauguré samedi, à North Bay, les travaux de construction du chemin de fer Témiscamingue & Northern Ontario. M. Latchford a donné le premier coup de bêche en terre, et plusieurs adresses lui ont été présentées par les résidents de l'endroit.

—Le gérant du Grand-Tronc, M. McGuigan, est parti pour Toronto, hier soir en vue d'entendre les réclamations des télégraphistes touchant l'augmentation de leurs salaires.

—On annonce officiellement que le Grand Nord va commencer les travaux dans trois semaines pour prolonger sa voie jusqu'à Montréal. Les travaux au pont du Bout de l'Ile seront commencés à peu près en même temps.

MM. Wm Mackenzie et D. D. Mann du Canadian Northern, sont arrivés à Montréal, hier matin. Ils sont repartis hier midi pour Halifax.

ATTAQUE PAR DES VOYOUS

M. Pierre Drapeau, arrivé récemment des Etats-Unis, a été assailli vers 11 heures, samedi soir, par cinq voyous, alors qu'il passait sur la rue Bonsecours. M. Drapeau, qui est un athlète, a réussi à mettre les maraudeurs nocturnes en fuite après un rude combat. La victime de l'agression a notifié la police.

ACCIDENT DE BICYCLE

Un bicycliste nommé Salomon Lopez, et domicilié au No 129, rue St-Maurice, a été drappé par une voiture électrique, hier soir, et violemment projeté sur le sol, à l'angle de la rue Inspecteurs et Notre-Dame. On le transporta au poste de police No 6, et de là à son domicile, où il se rétablit promptement.

La Cie S. CARSLEY, Ltée

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 12 Mai 1902

SPECIAUX en MEUBLES

Nous vendons des meubles de la bonne qualité, du genre qui est bien fait, fort et durable, qui paie le mieux, qui dure le plus longtemps et qui coûte le moins cher.

SIDEBOARDS

7 Sideboards en frêne doré, fini doré, avec miroir biseauté de 14 x 24, 32 x 40 pouces de longueur, bien sculptés à la main et bien finis.

$11.40

Tables de Salle à Manger

50 Tables de salles à manger en bois franc, finies en orme doré ; pourvues de 5 pieds très forts avec extension de 7 pieds.

$4.75

Set de Chambre à Coucher

15 Sets de chambre à coucher en bouleau frisé, fini doré, bureau avec miroir biseauté, bien sculpté à la main, lit double, lavabo combinaison. **$11.50**

Bureaux Dépareillés

15 Bureaux dépareillés en bois franc, avec miroir biseauté de 20 x 24, bien sculptés à la main et d'un très beau fini. Chacun **$7.50**

Chaises de Salle à Manger

200 Chaises de salle à manger, avec dossier élevé, bien travaillées, propres, fortes et bien finies. **55c**

Porte-Chapeaux

9 Porte-chapeaux de passage finis en orme doré, pourvus de 4 crochets, porte-parapluies, avec miroir biseauté, bien sculptés à la main. **$3.95**

Nouvelles TAPISSERIES

Pour la cuisine, des centaines de nouveaux patrons, très jolis et convenables. Prix, depuis 3c à 7 cts.

Pour la chambre à coucher, très jolis dessins dans de nouvelles couleurs. Prix depuis 5½ à 10c.

Pour la chambre à coucher, jolis patrons artistiques, avec bordures dorées pour convenir, depuis 14c à 23c.

Pour le salon, nouveaux dessins dans toutes les nouvelles couleurs du printemps, depuis 23c à 37c.

Nattes de Chine et du Japon

Une variété splendide de nattes de Chine et du Japon, provenant de la récolte de la nouvelle saison, c'est le plus bel assortiment que nous n'ayons jamais exposé. — Prix 13c, 18c, 21c, 24c, 30c, 35c, la verge.

Tapis de Bureau

Une immense variété de très jolis tapis dans toutes les qualités, dans des dessins et couleurs spéciaux. On prend les mesures et on estime.

Linoleum Inlaid

La meilleure qualité de Linoleums Inlaid Spécial, la verge carrée **$1.10**

Linoléums dans les plus nouveaux dessin 33c, 38c, 45c jusqu'à la verge **75c**

Tapis en Liège

Tapis en liège uni, dans les plus nouvelles nuances de vert, terra et tan. Spécial, le carré **$1.**

La meilleure qualité de prélarts anglais, nouveaux dessins, 24c, 29c 35c jusqu'à la verge **75c**

UNE BELLE OFFRE EN SERVICES A DINER

Complets de 97 morceaux, de couleur bleu Cobalt, Rose - rose, Vert pomme.

$4.95

le service.

Service à dîner en porcelaine anglaise, orné dessiné de 97 morceaux,

$4.95

le service.

CE QU'IL FAUT POUR LES MAISONS DE CAMPAGNE CE SERVICE A ETE IMPORTE DIRECTEMENT DES MANUFACTURIERS.

PATRONS ET PUBLICATIONS BUTTERICK EN VENTE A

La Cie S. CARSLEY, Ltée

Nos 1785 à 1783 Notre-Dame, 181 à 191 St-Jacques, Montréal.

John Murphy & Cie.

Primeurs de la Saison en fait de . . . . . .

MODES ET DE VALEURS

Nouveaux cheviots de couleur bleu-marin et noire, teinture vive, spécialement adaptés pour Habillements, depuis 35c à $1.50 la verge.

Nouvelles Soies de fantaisie pour Blouses et Robes, toutes les dernières nouveautés, depuis 50c à $3.50 la verge.

Nouvelles mousselines Dimity, depuis 10c.

Nouvelles mousselines Organdie, depuis 25c.

Nouvelles mousselines blanches, depuis 10c.

Nouvelles Indiennes Anglaises de couleur vive, depuis 10c.

Nouveaux Guingams de couleur vive, depuis 11c

Nouvelles Toiles à Robes, depuis 10c.

Importation spéciale de Nouvelles Mousselines à Robes Noires.

Toutes les dernières nouveautés de New York, en fait de Costumes d'été, Tissus lavables pour Dames, depuis $2.50 en montant.

Nouveaux Articles de Cou, Nouveaux Rubans, Nouvelles Dentelles, Nouvelles Garnitures, Nouvelles Ceintures, Nouveaux Mouchoirs.

JOHN MURPHY & CIE.,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe

Conditions comptant Téléphone 2740

L'ELECTION D'STANSTEAD

(Spécial à la "Patrie")

Sherbrooke, 12.—Une convention libérale pour le comté de Stanstead a eu lieu vendredi, à Ayer's Flat, afin de choisir un candidat pour remplir la vacance créée par la mort de M. B. Lovell. M. T. B. Rider a été l'élu de la convention. Trois candidats ont été mis en nomination. Voici le résultat du vote des délégués : T. B. Rider, 23 ; Chas. A. Jenkins, 10 ; Fritz Lovell, 10.

Il est rumeur que l'élection aura lieu vers la mi-juin.

Timbres américains à vendre au bureau de "La Patrie."

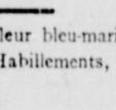

Français-Anglais
Anglais-Français
Dictionnaire
DE POCHE
Avec conversations et idiomes
Reliure Toile—Index pour le pouce
25c, par la Poste 28c dela
Librairie CHAPMAN - Montréal
2407 Rue Ste-Catherine

Lettre Parlementaire

A propos des chemins de fer— Le bill du tunnel à Montréal adopté— L'embellissement d'Ottawa Crédits pour travaux publics— Améliorations sur le St Laurent— Au Sénat

(Service spécial de la "Patrie")

Ottawa 10 mai.

Sur le bill de S. Blair pour amender l'acte des chemins de fer, M. Demers, (St-Jean), a proposé un amendement pour que les compagnies de chemins de fer soient tenues responsables pour les incendies allumées par les étincelles de leurs locomotives.

Une longue discussion s'est élevée dans laquelle MM. Demers, Scott, Haggart, Sifton et autres ont pris part.

Sur la promesse de Sir Wilfrid que l'an prochain le gouvernement verrait à légiférer sur cette importante question, MM. Demers et Scott ont consentis à retirer leurs amendements.

Le bill du Montréal Subway, a été adopté avec amendements à l'effet que la compagnie dépense $400,000 en frais de construction dans neuf mois et batisse les deux tunnels simultanément.

La Chambre a ensuite adopté en troisième lecture les bills suivants :

Acte modifiant les actes statifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest (du Sénat). —M. Champagne.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord. — M. Lemieux.

Acte concernant la Compagnie "United Gold Fields of British Columbia" (Limited".)—M. Galliher.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kewatin.—M. McCreary.

Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Oriental du Canada.—M. Fraser.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique. —M. McCreary.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon.—M. Campbell.

Acte concernant la Compagnie du Canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne (du Sénat).—M. Belcourt.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne du Télégraphe du Nord.—M. Davis.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson (du Sénat).—M. Dyment.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord (du Sénat).—M. Dyment.

Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell (du Sénat...— M. Belcourt.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit. —M. Sutherland (Essex.)

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.—M. Geoffrion.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Acte constituant en corporation la compagnie du chemin he fer Central du Canada.—M. Scott.

Le bill du Gaspé et Western sera pris en considération, lundi.

M. S. C. Casgrain y propose certains amendements entre autres que la compagnie soit tenue de déposer $100,000 entre les mains du gouvernement pour le paiement des dettes dues dans le comté de Bonaventure et que ces dettes soient payés par un commissaire spécial du gouvernement nommé à cet effet. Il demande la suppression de la clause en déclarant qu'il n'y aura pas de prescription pour les dettes.

Les bills suivants ont été renvoyés aux comités :

Acte concernant la Compagnie de pont de Montréal (du Sénat). — M. Maclaren. (Huntingdon).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack (du Sénat). — M. Pringle.

Acte constituant en corporation l'Institut des Comptables (du Sénat). — M. Belcourt.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union (du Sénat). — M. Ingram.

Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine (du Sénat). — M. Belcourt.

Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman (du Sénat). — M. Flint.

Acte constituant en corporation la Banque Première Nationale du Canada (du Sénat). — M. Calvert.

Le bill concernant la ville d'Ottawa pour autoriser le gouvernement à ajouter quatre nouveaux membres à la commission faisant huit en tout, dont un est nommé par la ville elle-même a été adopté. Le but de cette commission est d'embellir la ville d'Ottawa et comme le gouvernement y contribue $60,000 par année, il est juste qu'il contrôle la dépense. L'an prochain il est possible que les pouvoirs de la commission soient augmentés.

La Chambre a adopté les bills suivants du gouvernement :

Acte concernant les Compagnies de télégraphe et de téléphone. — M. Fitzpatrick.

Acte concernant la représentation du Yukon dans la Chambre des Communes. — M. Sifton.

Acte pourvoyant à la nomination de juges, suppléants de la cour Suprême du Canada en certains cas. — M. Fitzpatrick.

Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier. — M. Fitzpatrick.

Acte concernant la remise des amendes. — M. Fitzpatrick.

Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts Revisés au sujet de l'Ecole d'Industrie d'Halifax et de l'Asile St-Patrick d'Halifax. —M. Fitzpatrick.

Acte modifiant l'acte des chemins de fer. — M. Blair.

Acte concernant le cabotage canadien. —M. Fitzpatrick.

CREDITS DES TRAVAUX PUBLICS

L'hon. M. Tarte a fait une bonne journée d'ouvrage en faisant adopter par la Chambre dans les séances de l'après-midi et du soir les crédits supplémentaires suivants pour l'exercice de 1902-03 :

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

Ottawa — Edifices publics — Préposés aux ascenseurs ..	$ 9,000
Eclairage des édifices publics publics (somme supplémentaire)	5,000
Loyers — Edifices publics fédéraux	2,500
Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris les chemins et ponts ..	3,900
Port-Colborne, édifice public — Nouvel appareil de chauffafe	950
Shorbrooke, édifice publ. — Nouv. chaudières, réparations, etc	1,300
Winnipeg, bâtiment des immigrants — Nouvelles fournaises à air chaud avec raccordements, etc	800
Trois-Rivières, bureau de poste — Nouvel appareil de chauffe	1,200
Bâtiments fédér. d'immigration — Réparation, mobilier, etc.	500
	$25,150

PORTS ET RIVIERES

Nouvelle-Ecosse

Amagandus-Pond — Quai à voter de nouveau)	2,000
Arisaig, réparations de la jetée	900
Bailey's-Brook — Quai, brise-lames	2,000
Bass-Rider — Réparations et prolongement du quai	500
Bear-River — Enlèvement d'obstructions et renouvellements et réparations aux piliers d'amarrage	1,700
Big-Pond — Quai (à voter de nouveau $2,500)	3,100
Bridgewater — Dragage (à voter de nouveau)	5,000
Brooklyn — Achèvement du quai	700
Canada-Creek, brise-lames — — Nouv. caisson et répar. générales	500
Cap-Auget — Prolongement du brise-lames	1,000
Anse du Cap — Restauration du brise-lames	3,000
Ile du Caribou — Pour terminer la chaussée entre l'île et la terre ferme	650
Charlesville — Brise-lames	2,700
Cheverie — Prolorgement du brise-lames (à voter de nouv.)	3,000
Pointe de l'Eglise — Réparation du brise-lames	1,800
Comeau — Pour prolonger le brise-lames	1,200
Comeau's Hill, brise-lames —6 — Réparations, etc	600
Cribbon's Point — Réparations au quai, etc	1,350
Jetée de Digby — Renouvellements et réparations	3,700
Drum-Head, brise-lames (à voter de nouveau)	5,000
Baie de l'Est (côté nord) — Réparation du quai	600
Berlin-Est — Brise-lamet (à voter de nouveau)	2,000
Economy — Réparations au quai	1,500
Pointe de Finlay — Quai 7(à voter de nouveau)	2,000
Fort-Lawrence — Débarcadère	5,000
Baie des Glaces — Amélioration du port	10,000
Grand-Etang — Piles de pièces de bois créosotées, etc., pour yérmiter l'ouvragé (à voter der nouveah)	1,000
Grande-Rivière — pour ouvrir le chenal	2,000
Grand-NarroCs — Réparations au quai	1,300
Green-Cove — Havre des bateaux	500
Gros-nez — Réparations du brise-lames	400
Hawk - Point - Inlet — Chenal des bateaux (à voter de nouveau)	400
Herring Cove — Briseflames ..	4,000
Horde - Show - Cove—Quai ...	5,000
Hunt's - Point, brise-lames.— Renouvellement du vieux caisson	500
Indian - Brook - Flat, Ile du Cap Sable — Quai	2,700
Ingonish (Baie du Nord) — Empirrement du talus, etc .	1,500
Irish - Cove — Pour terminer les réparations du quai	500
Pointe de l'Ile — Réparations du quai	350
Ile Janvrin — Quai	2,000
Judique — Réparations, etc.,	900
Kempt - Head — Pour terminer le brise-lames	450
Kingsport — Reconstruction de la jetée (à voter de nouveau, $2,00)	5,000
Rivière Larry — brise-lames ...	4,000
Little - Narrows — Réparations du quai	500
Livingstone - Cove — Somme supplém. pour terminer le quai	500
Lower - D'Escousse — Quai ..	2,000
Lower - West - Pubnico — Brise-lames	1,000
Lunenburg — Dragage (à voter de nouveau)	5,000
Port - Mahon — Réparations de la jetée	1,200
Main - à - Dieu — Ouvrages de protection, achèvement	2,000
Maitland — Réparations au quai	1,500
Anse - Maigne — Pour exhausser la partie intérieure de la jetée de protection du chenal, et pour nettoyer le chenal	800
Port - Margaree — Améliorations	500
Météghan — Restauration du brise-lames	3,000
Rivière Météghan — Pour terminer les réparations	1,100
McNair's - Cove — Pour l'empierrement du talus	1,100
Necum - Teuch — Quai	2,000
New-Campbellton — Quai de délestage dans l'anse Kelly...	5,000
Nyanza — Réparations et prolongement du quai	500
Ogdens - Pond — Pour compléter les travaux de protection du quai	650
Parker's - Cove — Pour terminer la jetée, y compris l'aile	5,000
Petit - de - Grat — Reconstruction des travaux de protection, etc., achèvement	800
Pickett's — Reconstruction de la jetée	3,000
Ile de Pictou — Réparations de la jetée	1,000
Piper's - Cove — Travaux de protection	500
Pleasant - Bay — Havre des bateaux	1,000
Lac Porter — Achèvement du débouché	2,500
Port - Grevelle — Renouvellement de la protection de la plage	4,500
Port - Hastings — Prolongement du brise-lames	2,000
Port - Lorne — Réparations du brise-lames	1,000
Port - Medway — Réparations du brise-lames	700
Port - La - Tour — Addition au brise-lames	4,000
Prospect — Quai	1,700
Ragged - Head — Protection du chenal (à voter de nouveau)	1,000
Round - Bay — Protection de la plage	2,500
Sandford ou Cranberre - Head — Prolongement du brise-lames, etc., (à voter de nouveau)	1,400
Sandy - Cove — Brise-lames ..	2,500
Short - Beach — Brise-lames ..	2,000
Sober - Island — Quai	800
South - Gut, Ste-Anne — Réparations et prolongement du quai	1,300
Ingonish - Sud — Quai	2,000
Port - Matoun, S.O. — Répar. et prolong. du brise-lames	1,500
Plage de Ste-Anne — Travaux de protection de la plage	1,750
Summerville — Brise - lames..	1,000
The-Gate — chenal des bateaux — Pour terminer l'approfondissement et l'élargissement	1,900
Three-Fathom-Harbour — Restauration de la protection de la plage	1,800
Tiveron — Brise-lames..	2,500
Tracadie-Est — Réparations et prolongement des travaux de protection de la plage	400
Tusket — Quai	600
Jetée Victoria — Réparations....	1,500
Wedge-Point — Réparations du brise-lames	1,000
Baccaro-Ouest — Protection du havre des bateaux et chenal....	2,000
Baie de l'Ouest (côté sud) — Quai (à voter de nouveau)..	2,000
Western-Head — Prolongement du brise-lames	3,000
Whitehaven — Réparations aux abords du canal	800
White-Waters — Réparations des adproches du brise-lames..	1,600
Whycocomagh — Réparations au quai, etc	450
Windsor-Harbour — Barrages de déviation, digues, et approfondissement du chenal, rivière Avon	700
Yarmouth-Bar — Réparations des travaux de protection	1,000
	182,750.00

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Baie Fortune — Réparations du brise-lames	1,000
Jetée de Belfast — Dragage.. ..	1,750
Brise-lames de Brac — Renforcement et réparat. des travaux	500
Campbell's-Cove — Réparations du brise-lames	800
Canoe-Cove — Brise-lames — somme supplémentaire	1,200
Chapel-Point — Réparations de la jetée	1,100
Cove-Head-Harbour — Améliorations de l'entrée du chenal	5,000
Jetée de Cranberry — Reconstruction de la partie supérieure et réparations	1,125
Gaspereau — Havre pour les pêcheurs	500
Jetée d'Higgin's-Shore — Reconstruction et séparations..	1,000
Lower-Montagne — Quai d'Aitkins	3,200
Miminigash — Renforcement du brise-lames du sud	500
Jetée Pownal — Reconstruction de la partie supérieure, etc., (à voter de nouveau)	1,000
Red-Point — Réparation du quai	1,100
Brise-lames de la Baie St-Pierre — Construction d'un caisson à son extrémité extérieure	2,500
Port de Tignish — Reconstruction du brise-lames du nord..	1,450
Iles Boisées — Protection du brise-lames au sud au moyen de pilots jointifs et de blocailles	1,250
	24,975.00

NOUVEAU-BRUNSWICK

Anderson's Hollow — Améliorations et réparations du quai	6,500
Bathurst — Reconstruction du quai	1,100
Quai de Campbellton — (à voter de nouveau)	8,500
Passage d'eau de Campbellton — Débarcadère	2,000
Campobello (Plage de Wilson) —Réparations et reconstruction d'une partie du brise-lames	4,000
Cap-Tourmentin — Coffrage en bois créosoté	10,000
Rivière Checkfish — Prolongement de la digue	2,000
Fort-Dufferin — Prolongement des tradaux de protection	2,000
Grande Rivière au saumon — Eperon et brise-lames réunis	4,380
Petite rivière au saumon	800
Anse de Lord (Ile aux Chevreuils — rolongement du quai — Achèvement	1,000
Maisoncette — Réparations au quai	700
Nègue — Réparations au quai	4,450
Ile aux Perdrix — Réparations à la jetée de l'est	1,200
Pointe-du-Chêne — Réparations au quai	500
Quaco — Réparations à la jetée de l'est	675
Quai du magasin rouge — Réparations	700
Rivière Saint-Jean — Réparations	5,500
Shippegan — Quai à Lamèque (à voter de nouveau), $4,500)	5,900
Saint-Louis — Réparations au quai	450
Jetée Sainte-Marie — Réparations	600
Quai dans les eaux de marée sur la rivière Saint-Jean et ses tributaires	5,000
	$67,875

QUEBEC.

Amherst — Iles de la Madeleine — Brise-dames à la Pointe Shea — Achèvement — (à voter de nouveau, $3,800)	7,800
Anse à Beaufils — Améliorations à l'entrée du port — Réparations aux murs de soutènement	500
Anse Saint-Jean — Pour compléter les réparations au quai	750
Rivière Batiscan — Pour continuer le dragage d'un chenal à la décharge de la rivière	10,000
Baie Saint-Paul — Réparations au quai du Cap-aux-Corbeaux	1,800
Baie Saint-Paul — Réparations au caisson isolé	400
Berthier en haut — Reconstruction des brise-glace	2,000
Bic — Pour achever l'addition au quai et réparations	1,000
Cap à l'Aigle — Prolongement du quai	5,000
Rivière Châteauguay — Agrandissement au point de décharge dans la rivière Saint-Jean	2,000
Rivière Châteauguay — Dragage (à voter de nouveau)	3,000
Côte Sainte-Catherine — Réparer les abords du quai	500
Ile aux Grues, rive nord—Prolongement du caisson de tête	2,500
Ile aux Grues, côté sud—Grosses réparations au quai	3,500
Cross Point — Débarcadère isolé (à voter de nouveau)	5,000
Quai de l'Ile Verte — Réparations	1,500
Laprairie — Brise-glace et mur de protection	5,000
Le Tableau, Descente des Femmes — Rivière Saguenay — Nouveau quai	3,000
Les Eboulements — Rép. générales au quai et aux bâtiments	2,000
L'Ile d'wlma — Enlèvement de rochers	1,250
Jetée de l'Islet — Réparations.	600
Quai de Longueuil — Réparations	1,200
Maria — Caisson isolé	12,000
Brise-lames des îles de la Madeleine — Somme supplémentaire	14,300
Rivière Nicolet — Dragage	4,000
Quai de Philipsburg — Réparations	500
Pointe Fortune — Quai	5,000
Pointe Saint-Pierre — Brise-lames	5,000
Rivière aux Renards — Jetée..	10,000
Rivière Blanche — Pour achever les réparations au quai...	750
Rivière des Vases — Prolongement du débarcadère	500
Rivière-du-Loup — Réparations au quai	3,000
Rivière Saint-François — Brise-lames à Richmond	7,000
Rivière Touladie — Améliorations de la	2,000
Quai de Roberval.—Elargisement	5,000
Brise-lames du Ruisseau Leblanc—Somme supplémentaire (à voter de nouveau $3,000)	14,000
Quai de St-André de Kamouraska—Achèvement du quai et réparations à la levée en terre..	1,000
Saint-Alphonse (de Bagotville) —Réparations au quai..	1,500
Saint-François — Brise - lames sur le rivage sud de l'île d'Orléans	10,000
Quai de Saint-Fulgence—améliorations	750
Quai de Saint-Irénée — Construction ou chisson de tête...	10,000
Saint-Jean-des-Chaillons — Améliorations du havre, à voter de nouveau	2,000
Quai du Saint-Laurent — Ile d'Orléans	4,000
Quai deSaint-Mathias —Magasin, cl'turage, etc., (à voter de nouveau, $1,500	2,500
Saint-Michel — Pour achever les réparations au quai	4,000
Saint-Simeon — Réparations au quai	600
Sainte-Adélaïde de Pabos—Réparations au brise-lames	3,000
Sainte-Anne du Saguenay. — Quai	1,500
Sainte-Famille (Ile d'Orléans) —Prolongement du quai	4,600
Tadousac—Prolongement du barrage de lap iscifacture et réparations	1,000
Tadousac — Réparations au quai	1,000
Barrage d'Yamaska — Réparations	3,000
Rivière Yamaska — Dragage . .	8,000
	201,800

ONTARIO

Amhersburg — Dragage (à voter de nouveau)	5,000
Rivière Bell — Réparations aux palplanches	1,100
Big-Bay—Quai (North Keppel) —Réparations	500
Bowmanville — Pour achever les réparations au brise-lames	4,000
Chutes de Burke — Rivière Magetawan — Quai	4,500
Chenal Burlington — Réparations aux jetées — Pour compléter l'entreprise — Somme supplémentaire à voter de nouveau, $20,000	50,000
Callender — Réparations au quai	1,500
Ile Chantry — Réparations au brise-lames de l'ouest	3,300
Cobourg — Réparations aux jetées et dragage	10,000
Collingwood — Dragage	45,000
Cornwall — Prolongement du quai, réparations et dragage.	4,800
Baie Georgienne — Route de la Pointe au Baril — Amélioration du chenal du Coude du Diable entre Parry-Sound et Killarney	3,000
Travaux du port de Goderich..	6,000
Port de Goderich — Dragage..	10,000
Harwood — Quai sur le lac du Riz	1,000
Hilton, Ile Saint-Joseph—Réparations au quai	1,500
Huntsville — Nouveau yuai ...	3,500
Kincardine — Réparations aux jetées et dragage	4,000
Creek de McGregor — Nouveaux travaux de protection en pilotis et réparations aux anciens	4,500
Port-Midland — Quai..	10,000
Newcastle — Pour achever les réparations aux jetées	5,000
Orillia — Nouveau quai..	3,000
Port d'Oshawa — Améliorations	1,250
Ile Pelée — Prolongement du quai	5,000
Pénétanguishene — Dragage..	10,000
Pickering — Réparations aux jetées et dragage (à voter de nouveau, $2,000)	3,200
Point-Edouard — Dragage ..	10,000
Port-Burwell — Amélioration du port	40,000
Port-Elgin — Réparations au débarcadère, prolongement du brse-lames et dragage	5,000
Ports—outh — our achever les réparations au quai	500
Port-Stanley — Pour acheter &les réparations aux jetées et dragage	14,000
Débarcadère de Richard — Réparations au quai	1,500
Rivière Thames — Draguer le chenal de Chatham au lac St-Clair	8,200
Rivière aux Puces — Réparations au quai	1,800
Port-Rondeau — Réparations aux jetées et dragage	10,000
Rivière Seugog — Dragage à Lindsay — — voter de nouveau le montant périmé	2,600
Rivière de la Nation du Sud— — Pour améliorations au "Pitch-off" (détour) (à voter de nouveau)	1,000
Sturgeon-Falls — Amélioration au quai	500
Thornbury — Réparations aux travaux du port	4,000
Trenton — Rivière de la Trent — Dragage	5,000
Quai de Wendover — Y compris les brise-glaces et le magasin ainsi que la salle d'attente	3,000
	$308,050

MANITOBA

Gull-Harbour, baie St-George— Prolongement du quai	2,500
Gypsumville-Harbour — Enlèvement des bancs de sable au sud de Manitoba-House	5,000
Quai de Hmnisa — Prolongement	2,500
Lac Dauphin — Abaissement du (à voter de nouveau)	5,000
Lac Manitoba — Autre décharge via la rivière Fairford	5,000
Décharge du lac St-François — Construction de jetées conductrices et dragage (à voter de nouveau $1,200)	6,500
Quai de Selkirk — Prolongement	6,000
Quai sur le lac Winnipeg à Gimli — Pour achever les réparations	3,700
Rivière de la Vase Blanche — Dragage à l'embouchure de la Winnioegosis — Dragage du chenal à l'embouchure de la rivière Moussue	5,000
	4,500
	$45,700

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Lacs Anderson et Kennedy — Déblayer décharge	3,500
Rivière Colombie en amont de Revelstoke — Evlèvement des obstacles à la navigation	5,000
Rivière Colombie — Améliorations en amont de Golden	7,500
Rivière Colombie — Améliorations en aval de Golden	2,000
Baie Hardy —Quai	2,000
Rivière au Saumon — Enlèvement des corps morts et autrés obstacles à la navigation	2,500
Port Victoria — Enlèvement du rocher Tuzo — Achèvement..	1,500
	$24,000

La Chambre s'est ajournée à 10.20 p. m.

AMELIORATIONS DU ST-LAURENT

Voici les améliorations que le ministre de la marine se propose de faire sur la route sud via le Cap Race :

Cap Race — Lumière vive avec sirène au lieu de sifflet.

Cap des Pins — Puissante lumière et signal pour la brume. Ce point étant dans Terreneuve, on se propose d'inviter la coopération du gouvernement de l'île et celle de la Grande-Bretagne.

Cap Ray — Amélioration de la lumière et des signaux.

Rocher aux Oiseaux — Lumière vive.

Ile Bryon — Nouvelle lumière.

Cap Rosier — Signal pour brume et lumière vive.

Pointe à la Renommée — Une sirène et lumière plus vive.

SUR LA ROUTE NORD via BELLE-ISLE

Belle-Isle — Nouvelle lumière et signal pour brume au bout nord-est.

Cap Bould ou Norman — Changement du signal pour brume.

Pointe Amour — Lumière plus vive.

Pointe est d'Anticosti — Vaisseau-lumière.

DE FAME POINT A QUEBEC

Matane — Bouée avec cloche sur extrémité de la batture, nouvelle sirène et amélioration de la lumière.

Pointe au Père. — Nouvelle sirène et amélioration de la lumière.

Patture à la Princesse — Cette batture est à l'entrée du Saguenay ; on y place une cloche et une bouée à gaz.

Traverscen bas — Lumière sur pier en cours de construction.

Extrémité ouest Ile d'Orléans — Lumière placée à cet endroit pour guider les navires dans le port de Québec.

En addition de nouvelles lumières ont été placées à St-Antoine et Perchères pour indiquer le nouveau chenal creusé et amélioré par le département des Travaux Publics.

Les améliorations à faire comprennent aussi d'autres lumières et bouées illuminées qui permettent aux navires de naviguer la nuit entre Québec et Montréal.

Deux nouvelles lumières seront érigées dans le comté Bonaventure, une à Port Daniel et l'autre à la Pointe Echourie, paroisse de St-Bonaventure.

Un nombre d'autres lumières seront établies dans les provinces maritimes.

AU SENAT

Le bill Roddick a été lu au Sénat à une seconde fois et renvoyé au comité à la suite de réserves faites par les sénateurs De Boucherville, Landry, Béique et Bernier. Il sera amendé quelque peu en comité.

Au comité des chemins de fer le bill du Sénat du port de Montréal après avoir été expliqué par M. Buchan a été renvoyé à l'an prochain sur motion de M. Gorman.

Les bills du Sénat concernant le quai Eastern et l'Atlantique et Lac Supérieure ont été remis à plus tard sur motion de M. Marcil (Bonaventure).

Le Mal de Dos chez les Femmes

Il n'y a pas une femme sur vingt qui ait un dos solide.

Le mal de dos est la demande de secours des Reins Faibles.

Le mal de dos est l'avertissement de troubles plus sérieux encore qui vont venir, si on n'y prête pas une attention immédiate.

Le mal de dos peut être guéri rapidement et pour toujours en employant

LES PILULES DE DOAN POUR LES ROGNONS

Le grand remède bien connu pour les Rognons. Elles ont guéri des milliers de femmes. Elles vous guériront.

Madame J. Steeves, Edgett's Landing, N.-B., écrit le 18 janvier 1901 : "Durant l'automne de 1899 je fus troublée par une douleur cruelle au dos. Je pouvais à peine me lever d'une chaise et je souffrais beaucoup en marchant. Je pris une boîte de Pilules de Doan pour les Rognons et je fus complètement guérie. Je n'ai pas été troublée depuis."

L'intempérance est toujours punie ! Cela n'existe plus pour la boisson que pour autre chose. Soyez sobres.---Faites usage de Sens Commun et de Scotch de "DEWAR." Ils se mélangent parfaitement.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fête de Victoria

LE 24 MAI 1902

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix

d'un Billet de Première Classe

dans une seule direction entre toutes les stations en Canada, aussi pour Détroit et Port Huron, Mich., Niagara Falls et Buffalo, N. Y., Massena Springs, Rouse's Point, N. Y.

Billets bons pour départ, les 23 et 24 mai. Limite de retour, le 26 mai 1902.

THE INTERNATIONAL LIMITED

Quitte Montréal tous les jours à 9 hrs a. m., arrivant à Toronto à 4.50 p. m., Hamilton 5.50 p. m., London 7.12 p.m., Détroit 9.40 p.m (temps central) et Chicago à 7.30 le lendemain matin.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 137 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

LA FETE Victoria 1902

DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR seront vendus pour toutes les stations de chemin de fer du Pacifique Canadien en Canada, Port Arthur, Ont., Sault Ste Marie, Michigan, Détroit, Mich., et à l'Est, au prix

D'un Billet de Première Classe dans une seule direction.

DES

23 et 24 MAI

Bon pour revenir jusqu'au 26.

Des chars-restaurants sur les trains de jour entre Montréal et Toronto, et Toronto et Détroit.

SERVICE DE TRAINS DE QUEBEC (De la Place Viger)

†8.30, a.m. † 3 p.m., §3.30 p.m., *11.00 p.m

*Tous les jours. (Les dimanches seulement †Jours de semaine.

SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars et chars-dortoirs direct

Laisse la gare de la rue Windsor 7.45 a p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

MONTREAL—OTTAWA

Service de Chars-Dortoirs

Sur le train qui quitte Montréal (rue Windsor), à 10.05 p.m. tous les jours.

Les passagers de Montréal pourront rester dans le char-dortoir jusqu'à 9 a.m., et les passagers d'Ottawa pourront monter à bord du char-dortoir n'importe quand après 9 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Victoria Day

Des billets seront émis au taux d'un passage simple de première classe pour l'aller et retour.

Bon pour aller, 23 et 24 mai Retour, 26 mai

Train de la Malle Anglaise

COMMENCANT

LE 3 MAI

Et continuant durant la Saison.

Le Train Rapide Special

Partira à 7.45 P. M. tous les Samedis soirs, pour

Rimouski,

Arrêtant aux endroits suivants :

St Hyacinthe, Ste Rosalie, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, L'Islet, Ste Anne, St Paschal Rivière du Loup, Cacouna, Trois Pistoles, Bic.

E. TIFFIN,
Gérant du Trafic, Moncton.

H. C. PRICE,
Ag. G. P., Montréal.

Bureau des Billets de la Ville :

143 rue Saint-Jacques.

LE GRAND NORD DU CANADA

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

QUITTE MONTREAL
Place Viger, C. P. R.
Via St-Jérome

9.00 a.m. — Pour New Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mere, Québec et les points intermédiaires.

5.30 p.m. — Pour New Glasgow et Joliette.

ARRIVE A MONTREAL
Place Viger C. P. R.

9.50a.m. — De Joliette, New Glasgow, etc.

7.05 p.m. — De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, etc.

BANQUE D'HOCHELACA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ p.c.) au taux de sept pour cent par année (7 p.c.) par année, a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et qu'il sera payable au bureau-chef de la banque et à ses succursales lundi le deux (2) juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept (17) au trente-un (31) mai prochain, ces deux jours inclus.

L'assemblée annuelle générale des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque, lundi le seize (16) juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil des Directeurs,
M. J. A. PRENDERGAST,
1-me-v au 14 juin Gérant général.

DRILLES POUR ROC

Compresseurs à air, Engins pour grues et ascenseurs.

...AUSSI...

Machineries complètes pour entrepreneurs

James Cooper Manu'f'g Co Ltd

299 rue St Jacques

1-j jeo

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO LIMITED

LIGNE DU ST-LAURENT

SS "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

LUNDI 19 MAI, A 2 HEURES P. M.

et dans la suite à tous les 2 lundis durant la saison.

Laissant Québec le jour suivant à Midi pour la POINTE-AU-PERE, GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU.

Pour Fret, Passage et Cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents
211 rue des Commissaires En ville.

...THE... OTTAWA RIVER NAVIGATION CO

Lignes Marchandes

Fret pour tous ports

....SUR LA....

Rivière Ottawa.

....RECU....

Les MARDIS et VENDREDIS

161-165 RUE COMMON

(Bassin du Canal) au pied de la rue Nazareth.

R. W. Shepherd,
Directeur Gérant

LIGNE ALLAN.

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

	Montréal à Liverpool de	Québec à
TUNISIAN	Mai 10, 9 a.m.	Mai 10, 7 p.m.
PRETORIAN	Mai 17, 9 a.m.	Mai 17, 7 p.m.
NUMIDIAN	Mai 24, 9 a.m.	Mai 24, 7 p.m.
IONIAN	Mai 31, 9 a.m.	Mai 31, 7 p.m.
PARISIAN	Juin 7, 9 a.m.	Juin 7, 7 p.m.

TAUX DE PASSAGE. — Première cabine, $65 et au-dessus. On fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour.—SECONDES CABINES—Liverpool, ou Londonderry, voyage simple, $35.00 à $40.00 aller et retour, $68.88 à $76.— ENTREPONT, — Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, ou Londonderry, y compris toutes les nécessités du voyage, $25,00 et $26.00.

H. & A. ALLAN,
Montréal.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle—Service de Liverpool De Portland

*TURCOMAN	17 mai
COLONIAN	24 mai
IRISHMAN	31 Mai.
CALIFORNIAN	7 juin
NORSEMAN	14 juin.
TURCOMAN	21 juin.

(*) Ces steamers ne prennent pas de passagers.

TAUX DE PASSAGE. — Cabine, $65 en montant, simple suivant le steamer et le service $87.50 en montant, simple, suivant le steamer et le service.

Troisème classe $26.00

DE MONTREAL

DOMINION	Mai 17.
ROMAN	31 Mai.
DE BOSTON	
OTTOMAN	14 Mai.
COMMONWEALTH	21 Mai.

De Boston à la Méditerranée

CAMBROMAN	21 mai.
CAMBROMAN	2 juillet.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO., agents généraux, 17 rue St-Sacrement, Montréal.

Elder, Dempster & Cie.,

SERVICE D'ETE ENTRE MONTREAL ET LIVERPOOL

De Liverpool	Steamer	De Montréal
Mardi, 22 avril,	Lake Manitobi,	Jeudi, 8 mai
Mardi, 6 mai,	Lake Champlain,	Jeudi, 22 mai
Mardi, 13 mai,	Lake Ontario,	Jeudi, 29 mai
Mardi, 20 mai,	Lake Simcoe,	Jeudi, 5 juin
Mardi, 27 mai,	Lake Manitoba,	Jeudi, 12 juin
Mardi, 3 juin,	Lake Megantic,	Jeudi, 19 juin
Mardi, 10 juin,

LE DRAME DE VARENNES

M. Albert Lussier, la principale victime, père de l'accusé, rend témoignage

L'affaire remise à samedi

(Correspondance spéciale)

Sorel, 12. — L'enquête préliminaire dans l'affaire de Aimé Lussier, accusé d'assaut meurtrier sur son père, s'est poursuivie samedi devant M. le magistrat Choquette. Comme d'habitude peu de spectateurs, une dizaine au plus en comptant les journalistes et les avocats.

L'accusé à son entrée, semble plus pâle que d'habitude quoique l'expression de sa figure soit plus posée. Sa rencontre avec son père a été particulièrement émouvante et le père et le fils ont pleuré tous deux en s'embrassant. La vue de ce malheureux père, dont la figure à demi couverte d'un large bandeau et dont la tête porte encore la trace de larges blessures avait quelque chose de poignant pour les spectateurs et qui devait impressionner davantage son malheureux fils.

Le premier témoin entendu a été le grand connétable Bissonnette qui a fait la plainte contre l'accusé et y persiste. Sans autre question le témoin est remplacé par M.

ALBERT LUSSIER

Je suis cultivateur, dit M. Lussier, et je suis le père de l'accusé. J'ai été blessé dans la nuit du 11 au 12 avril. Mon fils, Aimé, était à la maison depuis sept ou huit jours de retour de Montréal où il avait, je crois pensionné à l'Oxford House. Je ne crois pas qu'il allât ailleurs qu'à Montréal. Il est allé à New-York, il y a quelques années. Il passait huit à dix jours d'ordinaire dans ses voyages à Montréal puis revenait à la maison. Je lui donnait quelque argent lorsqu'il partait. Il ne m'en demandait pas. La seigneurie a pu rapporter $300 à $400 depuis l'automne. Les rentes seigneuriales depuis décembre ont pu rapporter $150. Le moulin rapportait aussi quelque chose mais il n'a rien touché de cela. on me paie et je vois à l'administration. Aimé a dû toucher $100 environ de la seigneurie. C'est moi, lorsqu'il partait pour voyage qui lui donnait $3, 4 ou 5 piastres. C'est M. le notaire Bissonnette qui le paie lui-même des droits de la seigneurie. Je lui ai donné 4 à 85, lorsqu'il est parti pour Montréal. Ce n'est que depuis février qu'ils s'absentait à Montréal où il disait vouloir suivre les affaires et connaître la bourse. Il venait avec moi au moulin et a passé avec moi au moulin, la journée du dimne. Nous n'avons eu aucune querelle ensemble. Nous sommes sevenus à 5 heures et avons pris le souper avec Mme Lussier, mes filles Angélique et Régina et Aimé. Nous n'avons eu aucune discussion importante. Nous avons parlé du moulin conjoints de voir l'ouvrage s'achever. Après souper ma fille Régina m'a demandé de sortir avec elle. Comme j'étais fatigué je lui ai dit :

"Si Aimé sortait avec toi. Mais comme il n'était pas disposé je sortis avec elle. Je ne me rappelle pas avoir demandé directement à Aimé de sortir avec Régina. J'ai cru qu'Aimé était fatigué. Nous sommes allés Régina et moi faire une marche jusqu'à l'église. Nous sommes revenues vers 7.15 heures.

Je ne crois pas qu'Aimé fut entré alors. Je montai puis Aimé entra et comme ma fille me demandait de lui acheter un appareil à photographier Aimé se mêla de notre conversation et dit qu'il savait se servir de cet instrument, qu'il avait déjà pratiqué cela. Il était 8.30 heures quand nous nous sommes séparés et peut être 9 heures quand je me suis couché. &

—J'ai été vite endormi.

J'ai été réveillée par les cris de Mme Lussier et les premiers mots que j'ai compris ont été :

Aimé pourquoi fais-tu cela ?

Il a répondu.

Je ne sais pas !

Il frappait sa mère. Je ne puis dire positivement avec quoi. Je crois que c'était avec le pistolet qu'il frappait. Il me semble avoir reconnu le pistolet. Il y avait assez de lumière et j'ai bien reconnu Aimé. Je crois bien que c'est lui qui a frappé la petite Angélique. &

Je suis allé défendre sa mère. Il frappait à tort et à travers, à droite et à gauche. Je recevais des coups. Puis j'entendis tout-à-coup les détonations. Je tombai comme pris de faiblesse. Je n'ai pas senti les blessures au cou et à l'épaule. Je crois bien que j'ai perdu un œil. Aimé partit et je fermai les portes en disant : sauvons nous chez mon frère Louis

&Je ne merappelle pas qu'il y ait eu de lutte à bras-le-corps. Je n'avais que l'idée de parer les coups. Je n'ai pas vu les traces de balles. La lutte a dû durer non pas une demi-heure mais 4 à 5 minutes au plus. Aimé était je crois en costume de nuit. Une fois les portes fermées, je n'ai aucune connaissance de ce qui s'est passé dans le manoir.

Je crois que tous s'est fait d'un seul coup et qu'Aimé n'est pas monté chercher le revolver au cours de la lutte.

Nous avions deux ou trois petits revolvers, venus à la maison par hasard, gagnés aux bazars, etc. Nous nous en servions pour éloigner les chats du jardin, avec des charges de cendrée, et je crois qu'aucun d'eux n'était réellement en état de servir actuellement.

J'ai vu celui d'Aimé en janvier, je crois. Il me dit l'avoir acheté en voyage. Je lui recommandai de faire attention au danger de cette arme. Je n'ai pas vu de cartouches. Je crois qu'il le gardait dans une boîte de ferblanc.

Quand nous arrivâmes chez mon frère Louis je dis :

—On a été assommé !

Nous étions tout en sang. Je dis :

— C'est ce pauvre Aimé qui est devenu fou, troublé instantanément, qui nous a fait cela !

Les médecins sont ensuite venus.

Je suis bien sûr que je n'ai pas eu de chicane la veille, ni les jours précédents. Aimé ne m'a jamais demandé d'argent et je crois que si je ne lui en avais pas donné il ne m'en aurait jamais demandé. Je lui en ai donné lorsqu'il a fait son voyage à Paris. Je savais qu'il y allait pour s'instruire et qu'il fallait qu'il fut en état de bien payer ses dépenses.

Il n'a jamais parlé de mariage. La jeune fille qu'il allait visiter à Montréal était une jeune fille qu'il avait rencontrée lors de son voyage d'Europe et je n'ai jamais compris que c'était pour la courtiser qu'il la visitait, mais par simple politesse. Il ne m'a pas demandé d'argent pour faire le tour du monde. Il était plus ménager que moi. Il ne s'est jamais plaint qu'il n'avait pas assez d'argent.

Il y avait dans la maison une canne plombée recouverte en cuir, mais je ne puis croire que c'est avec cette arme qu'il nous a frappés.

Je crois plutôt que c'est avec la crosse du revolver, car les coups démontrent que si c'eût été avec la garcette qu'ils avaient été donnés nous aurions eu le crâne défoncé.

Je ne reçois plus les soins d'un médecin oculiste.

Je crois qu'il avait un livret de banque. Ses $425 qui y apparaissent en dépôt au 29 novembre doivent être la balance de son voyage d'Europe. Je lui avais donné pour ce voyage environ $1200 à $1500.

Transquestionné par Mtre J. B. Brousseau, avocat de l'accusé, le témoin dit :

—Je suis sous l'impression que c'est sous le moment instantané du somnambulisme, de l'hallucination et de folie qu'il a commis cet acte.

Sur mon âme je ne vois aucun motif qui ait pu le pousser. Il était bon et sensible pour moi.

Il ne nous quittait jamais sans nous embrasser.

Sa mère était au bord du lit, c'est pour cela je crois qu'elle a été frappée la première. Pas plus pour elle que pour ses sœurs qu'il affectionnait il n'avait raison de la frapper.

Il ne buvait pas et s'efforçait même de boire un verre de vin à table. Il ne jouait pas aux cartes et était ménager. Quoique toujours de bonne humeur il n'était réellement pas d'un caractère gai. Il n'avait pas d'amis intimes parmi les jeunes gens mais sortait de préférence avec les jeunes filles. Il avait le libre usage des chevaux, aimait beaucoup le canotage et parlait quelquefois d'aller à la chasse mais n'y est jamais allé.

Ceci termine le témoignage du principal intéressé de ce malheureux événement.

Le grand connétable Bissonnette est ensuite rappelé pour établir l'identité des objets qu'il a trouvés sur lui lors de son arrestation. Ce sont : 1o Un livret de caisse d'Epargne de la Banque de Montréal, No 43,250 ; 2o Un certificat de membre associé de la Société des Arts du Canada ; 3o Six reçus de contribution hebdomadaire, de 50 cents chacun, de cette société ; 4o Un tableau concernant les variations de la Bourse et découpé dans la "Patrie" du 2 janvier 1902.

M. l'avocat de la Couronne Lemieux déclare alors son enquête close.

Mtre Brousseau ne manifeste pas son intention de faire une défense à l'enquête et en conséquence le juge Choquette ordonne l'ajournement à samedi, le 17 courant.

AU GRAND SEMINAIRE

Une fournaise fait explosion

Samedi soir, une fournaise a fait explosion au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, et la vapeur qui s'échappait, remplit bientôt toute une aile de l'établissement. Les pompiers furent mandés immédiatement, et réussirent à prévenir l'incendie qui menaçait de se déclarer. Les dommages sont très légers.

Le meilleur Magasin pour la Tapisserie

Nous avons ici un magasin meilleur qu'un grand nombre ne sauraient le penser et nous avons des tapisseries comme si ce n'était que notre seule branche de commerce et rien autre chose. Mais nous avons plusieurs autres assortiments qui aident à faire du profit et les prix parlent d'eux-mêmes. . . . . .

Actuellement nous sommes occupés du matin au soir à la vente des Tapisseries. Pourquoi? Parce que nos qualités,—nos genres,—nos prix,—sont parfaits. Ainsi disent nos clients et leur patronnage, démontre qu'ils parlent sincèrement. Tout ce que nous voulons, c'est que vous veniez pour juger par vous-même. . .

THE G. A. Holland & Son Co.

2411-2413 RUE STE-CATHERINE.

ELECTION A MAISONNEUVE

Un échevin à choisir dans le quartier Est

A Maisonneuve, les élections à l'échevinage pour le quartier est, ont lieu aujourd'hui. Deux candidats, sont en présence : MM. Joseph Riendeau et S. Charpentier. Les électeurs votent en grand nombre ; une grande activité règne partout et il est encore impossible de prédire de quel côté penchera la victoire. Le vote se termine à 5 heures, cette après-midi.

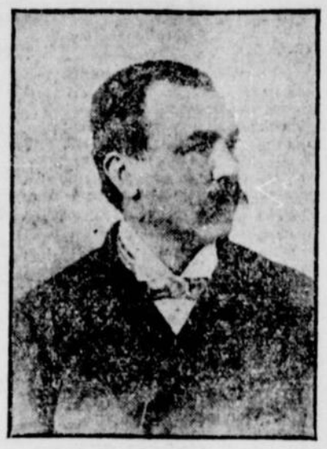

M. JOS. RIENDEAU

M. S. CHARPENTIER

Dormoilprovoque le sommeil

En soulageant les douleurs. — Donnez-le sans crainte aux enfants. (7)

Au sujet de Tapis. A en juger par les foules que l'on voit tous les jours au département de tapis du magasin de la Cie S.Carsley, Ltée., il doit se faire beaucoup de ventes de tapis. On y trouve les meilleurs tapis et les plus recommandables que l'on puisse acheter, aux prix les plus bas. Venez les voir. 65-1

FEU MME PIERRE TRUDEL, NEE ANNA GERVAIS

Nous avons le regret d'annoncer la mort arrivée samedi matin, de Mme Pierre Trudel, née Anna Gervais. La défunte n'était âgée que de 24 ans. Elle est morte après avoir donné le jour, lundi dernier, à un fils qui a reçu au baptême le nom de Jean.

Les funérailles auront lieu demain, mardi.

Le cortège partira de la demeure de M. Trudel, 337 Avenue Mont-Royal, à 8 1-2 heures précises et les funérailles auront lieu à 9 heures, à l'église Saint-Denis, Avenue Laurier, boulevard St-Denis.

Les familles Gervais et Trudel voudront bien accepter l'expression de nos sympathies.

IDENTIFICATION.

On peut identifier un homme aussi bien par ses habits, que par sa barbe, ses manières et sa démarche.

Mais qui voudrait permettre à un tailleur de lui dicter ses goûts ?

C'est tout de même ce qui arrive, quand un client demande à un Tailleur de lui faire un habit, d'après les goûts de ce dernier. Il ne faut pas perdre de vue que les tissus paraissent tout à fait différents une fois confectionnés. C'est donc l'avantage du client de choisir sur un grand assortiment des habits qu'il peut essayer et qui peuvent être finis d'après sa forme et ses goûts. C'est dans ces détails que la Semi-ready a la priorité sur les autres habits.

Le client peut juger ce qui lui convient le mieux au moment même de l'achat.

Finis sur commande en quelques heures, à la moitié du prix de ce que vous demandent les Tailleurs sur commande, pour les mêmes marchandises.

Après tout, qu'est-ce qui peut tant vous faire tenir au Tailleur ?

65-1

Finis à ordre en deux heures

Semi-ready

231 Rue St-Jacques, 1551 Rue Ste-Catherine E. Montréal, Qué.

178 Rue St-Jean, - - - Québec. | Rue King, coin Germain, - St-Jean.
43 Rue Barrington, - - Halifax. | Rue Charlotte, - - - - Sydney.

New York et 15 Cités Canadienne.

COURRIERS D'EUROPE

Les malles pour l'Europe et la Grande-Bretagne seront fermées au bureau de poste de Montréal, aux heures suivantes, cette semaine :

Mardi, 8.15 a.m., St-Paul, ligne américaine.

Mercredi, 8.15 a.m., Kiautchou, ligne américaine.

Vendredi, 8.15 a.m., Saxonia, ligne Cunard.

Samedi, 6.30 p.m., Pretonan, ligne Allan.

Les malles pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par la Touraine et la Champagne, de la ligne Générale Transatlantique ferment respectivement le mercredi et le vendredi, à 6.20 p.m.

FEU M. KOS. VINCENT

Les funérailles de M. Joseph Vincent ont eu lieu samedi matin, à 8.30 heures, à l'église St-Pierre.

Le service funèbre a été chanté par le R.P. Drouet, assisté d s RR. PP. Deguire et Blanchard, O.M.I. Le maître-autel et les fenêtres étaient drapés de noir et le chœur a chanté la messe des morts.

Les offrandes étaient fort nombreuses. La Compagnie de navigation Richelieu avait envoyé de superbes fleurs à celui qui avait sauvé un si grand nombre de vies.

Timbres américains à vendre au bureau de " La Patrie ".

THE UNION TRUST COMPANY, LIMITED, TORONTO.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA, MONTREAL.

Et leurs Succursales recevront des Souscriptions et Emettront des Reçus Temporaires pour

- - THE KNAPP TUBULAR STEAMSHIP COMPANY - -

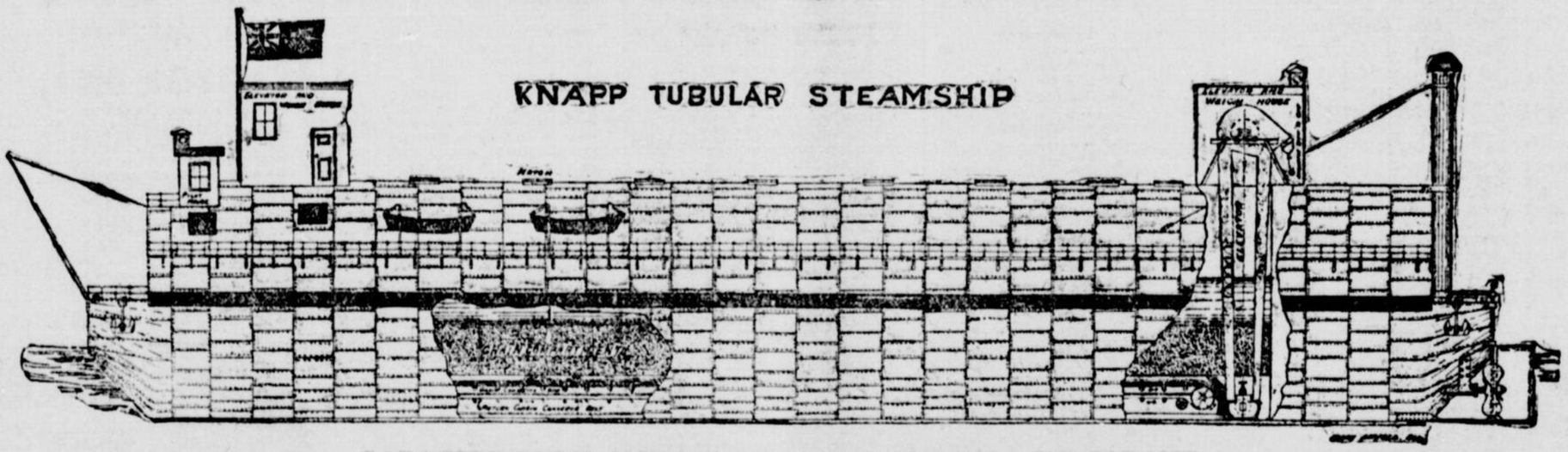

CAPACITE 95,000 MINOTS DE BLE A 14 PIEDS DE TIRANT

CAPITAL AUTORISE - - - - $3,000,000

COMPLETEMENT PAYÉ, NON COTISABLE

30,000 PARTS - VALEUR AU PAIR $100 Chacune

DIVISÉES EN

2,500 parts - à 7 pour cent de stock ordinaire privilegié cumulatif
7,500 " - à 7 pour cent de stock privilegie cumulatif
30,000 " - de stock ordinaire

DONT

2,500 parts à 7 p.c. stock ordinaire privilégié cumulatif, partageant également avec le stock ordinaire dans tous les profits après que le stock ordinaire aura aussi reçu 7 pour cent.

SONT MAINTENANT OFFERTES

A la Souscription Publique à $90.00 la part

Une partie de ce stock a déjà été souscrite, et comme les allocations seront faites dans l'ordre reçu, ceux qui ont l'intention d'acheter, pour obtenir une allocation, devraient s'adresser immédiatement à l'Union Trust Company, Limited, Toronto, ou à la Banque des Marchands du Canada, Montréal, ou à leurs succursales, qui recevront les souscriptions et émettront des reçus temporaires.

On se réserve le droit d'allouer et de rejeter toute souscription en entier ou en partie, ou d'augmenter le prix sans avis.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Les demandes de stock doivent être accompagnées de chèques certifiés ou traites payables à l'Union Trust Company, Limited, vingt-cinq pour cent de souscription doit accompagner les demandes, qui sera renvoyé si les parts ne sont pas allouées, la balance payable comme suit :

Vingt-cinq pour cent payable sur avis d'allocation.
Vingt-cinq pour cent payable le 1er juillet 1902.
Vingt-cinq pour cent payable le 1er août 1902.

Quand l'Union Trust Company aura émis les certificats.

BUREAU DE DIRECTION

HON. GEO. E. FOSTER, ci-devant Ministre des Finances du Canada ..... Toronto.
FREDERICK A. KNAPP, Avocat ..... Prescott, Ont.
FRANK BULLER, Docteur en Médecine ..... Montréal.
MATTHEW HUTCHINSON, K.C. M.L.A. ..... Montréal.
FRANCIS R. F. BROWN, Ingénieur Consultant ..... Montréal.

REGISTRAIRES DE STOCK ET AGENTS DE TRANSFERT

THE UNION TRUST COMPANY, LIMITED, TORONTO.

PROCUREURS

HUTCHINSON & OUGHTRED, MONTREAL

BUREAU PRINCIPAL

EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS — MONTREAL

Où on peut voir les plans et se procurer des prospectus, blancs d'application et tous les autres renseignements nécessaires.

PROSPECTUS

BUTS DE LA COMPAGNIE.—Cette compagnie est formée pour construire et mettre en opération un nouveau type de bateaux particulièrement adaptés au transport du grain par le système de canaux du saint-Laurent, et développer ce commerce, au plus grand avantage de ce pays.

SUPERIORITE DU NOUVEAU TYPE.—La supériorité de ce nouveau type consiste dans le bon marché de la construction, dans une plus grande capacité de transport pour un même tirant d'eau et dans le coût grandement réduit du transbordement du grain, charbon ou minerai—le fret en paquet sera manipulé comme à présent.

CAPACITE.—Vu la forme tubulaire de la construction, on peut construire un vaisseau de 250 pieds de longueur, par 43½ de diamètre, ou largeur qui ne pèsera seulement que 500 tonnes et coûtera $55,000. Un semblable vaisseau transportera 2800 tonnes d'une cargaison, avec un tirant d'eau de quatorze pieds. Il transportera en une seule cargaison, 95,000 minots de blé par les canaux du Saint-Laurent.

APPAREILS D'ELEVATEURS.— Chaque vaisseau est pourvu d'un élévateur FONCTIONNANT PAR SON PROPRE POUVOIR ET SON PROPRE EQUIPAGE, et il s'avancera le long des traisatlentiques et déchargera le grain dans ces derniers sans l'aide d'élévateurs flottants ou stationnaires, et sans plus de dépense que celle qu'exige le fonctionnement ordinaire du bateau. A la fin de la saison, chaque vaisseau peut être chargé de grain et le garder comme dans un entrepôt d'emmagasinage, jusqu'à l'ouverture de la navigation, au printemps, ceci ajoutant encore à ses capacités de rapport ; ou, si on le désire, le grain peut être transbordé dans les chars, comme la chose se fait actuellement, au moyen des élévateurs d'emmagasinage, durant la saison d'hiver. Comme il y a un espace pour l'air entre le blindage extérieur et les compartiments contenant le grain, ce dernier ne s'humectera ni ne chauffera. Un pareil bateau peut décharger sa cargaison de grain dans environ cinq heures.

COMPARAISONS.—Un paquebot du modèle actuel de même longueur que la grande poutre comme ci-dessus, pèsera 1,500 tonnes au moins, et coûtera environ $115,000, et ne pourra transporter que 2,000 tonnes, avec un tirant d'eau de quatorze pieds, ou 65,000 minots de blé. Il peuty avoir quatre-vingt-onze pour cent de boîtes, et ainsi, exiger plus d'espace dans les écluses que le nouveau tubulaire, c'est-à-dire, déplaçant plus d'eau, mais ce dernier parte plus de cargaison, parce qu'il pèse beaucoup moins. Sur le déplacement total du premier, il y a plus d'espace pour le bateau et moins pour la cargaison, tandis que pour le dernier, il y a moins d'espace pour le bateau & plus pour la cargaison.

OPINION DU CAPITAINE M. P. McELHINNEY, AVISEUR NAUTIQUE DU DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES.— Ce monsieur, dans un rapport au département, dit : "LE BATEAU TUBULAIRE KNAPP".

"Le meilleur dessin de bateau de cargaison des lacs, qui ait été proposé ; transportera un tiers de plus que les bateaux à cargaison ordinaires ou les chalands d'un même tirant d'eau. La forme tubulaire ou cylindrique, étant la plus forte, ce vaisseau peut être construit avec des voliges et des plaques plus légères que celles employées dans le type des vaisseaux actuels. J'ai confiance qu'avec la distribution convenable des matériaux d'construction, pour donner la force nécessaire avec le plus petit tirant d'eau, le Bateau Tubulaire Knapp sera trouvé le plus fort et le meilleur marché dans la construction, aussi bien que le meilleur transport flottant pour le grain ; et il sera aussi étanche et tiendra aussi bien la mer que n'importe quel autre.

(Signé) M. P. McELHINNEY,
Ottawa, 1er février 1902. Architecte naval.

LAURIE ENGINE COMPANY.

F. A. KNAPP, Ecr., Montréal. Montréal, 15 février 1902. M

Cher Monsieur.— Nous avons examiné les spécifications des paquebots tubulaires, et en avons aussi calculé la capacité, et nous avons trouvé que vos chiffres tels qu'indiqués, savoir : 95,000 minots, sont approximativement corrects pour ligne de flottaison réglementaire, ainsi qu'indiqué, et de plus nous pourrions dire que nous considérons qu'un seul navire, du poids des matériaux que vous pourriez spécifier, pourrait être construit pour la somme de cinquante-cinq mille dollars ($55,000.00), et si on en avait plusieurs à construire immédiatement, ce chiffre pourrait être grandement diminué.

Votre, etc., (Signé) THE LAURIE ENGINE COMPANY,
WALTER H. LAURIE, Gérant-Général.

ESTIMES DES RECETTES.— L'état suivant est un estimé du coût de la construction de 10 de ces bateaux, avec leur capacité de recetes dans le transport du grain seul, et montre le profit net pour une saison :

CAPACITE DU BATEAU 95, MINOTS DE BLE.

Un bateau coûtera		$ 55,0000
10 bateaux coûteront mains de		500,000.00
Coût pour faire voyager un bateau 7½ mois, à $1,200 par mois		9,000.00
Coût pour faire voyager 10 bateaux pendant le même temps	$ 90,000.00	
Péage de canaux, etc., environ 5c par tonne, sur 855,00 tonnes	42,750.00	
	$132,750.00	

Soit pour ces deux items un total de $132,750.00.

RECETTES

1 bateau, 30 voyages entre Port Colborne et Montréal, avec 95,000 boisseaux de blé, à 3 cents par boisseau, frais de déchargement inclus (ceci étant un cent par boisseau de moins que les plus bas prix jamais chargés à des ports de mer)	$ 85,500.00
10 bateaux faisant 30 voyages entre Port Colborne et Montréal, chacun avec 95,000 boisseaux de blé, à 3 cents par boisseau, frais de déchargement inclus	$855,000.00
Moins le coût de voyage	132,750.00
Profit net avec 10 vaisseaux chaque saison	722,250.00

Non compris les recettes possibles comme entrepôts pendant la saison d'hiver. Comme chaque bateau peut être déchargé dans cinq heures, il peut facilement faire 30 voyages par saison, en revenant sans cargaison.

Cet estimé est basé sur le transport de 28,500,000 minots de grain, tandis qu'il est entendu, étant données les facilités convenables, qu'au moins 200,000,000 de minots seraient expédiés par cette route en une saison. Vu les nombreux points de supériorité des navires tubulaires sur le type actuel, cette compagnie possèdans le droit exclusif de les mettre en opération, peut donner par minot un taux moindre que celui de n'importe quelle route, par voie ferrée ou par eau, jusqu'au port de mer, et obtenir ainsi, d'un seul coup, toutes les affaires dont sont capables dix vaisseaux. Alors il s'agit seulement de construire autant de vaisseaux qu'on en a besoin pour transporter tout le grain passant maintenant par les grands lacs ; outre tous les taux obtenus, cette compagnie peut faire un profit d'un demi-cent par minot en déchargeant les cargaisons au port de mer. Un huitième de cent de réduction par minot sur les taux attirera le grain d'une route à une autre. Cette compagnie a une si grande marge de profit qu'elle peut offrir une cent de réduction par minot, s'il est nécessaire, pour obtenir le grain et le faire descendre par la route du St-Laurent. On a l'intention d'avoir des vaisseaux en commission en septembre et prouver ainsi leur grande capacité de profit.

Dans cet estimé, nous ne prenons pas en considération la somme d'affaires qui sera faite en transportant le charbon du Golfe aux Grands Lacs, plaçant ainsi avec succès le charbon de la Nouvelle-Ecosse en compétition avec le charbon des Etats-Unis dans l'Ouest, nous ne parlons pas non plus du fret, des colis ou des affaires générales qui seront faites par le Saint-Laurent, donnant ainsi à cette compagnie, vu les droits de patente, le monopole de cette route.

La supériorité du navire "Knapp" sur le type actuel des steamers modernes est prouvée par les chiffres suivants ayant trait à vingt vaisseaux dans chaque classe :

COUT DE CONSTRUCTION.

1—Le vaisseau "Knapp" coûte	$ 55,000	
Le vaisseau moderne de canal coûte	175,000	
Différence, $120,000, ou un total épargnant sur le compte du capital de $2,400,000 en coût de construction, ou une épargne annuelle des taux d'intérêt à six pour cent, de		$144,000

CAPACITE DE TRANSPORT

	Boisseaux.	
2—Le steamer "Knapp" transporte	95,000	
Le steamer de canal moderne transporte	65,000	
Différence, 30,000 boisseaux ou une plus grande capacité de transport totale de 18,000,000 de boisseaux de grain, pour une saison, en faveur de la flotte "Knapp", ce qui à 2½ cents le minot, forme un montant de		$450,000

FRAIS DE DECHARGEMENT.

3—Profits réalisés dans le déchargement de 57,000,000 de boisseaux, montant total du grain transporté en une saison par vingt steamers "Knapp", à ½ cent par boisseau	$285,000
Total	$879,000

Cette grande différence dans l'opération entre une flotte de vingt navires de canal moderne et vingt navires Knapp, montre clairement et évidemment la supériorité du dernier modèle, et montre aussi au capitaliste la valeur de ce stock préféré, maintenant offert pour peu de temps au-dessous du pair.

Cette proposition présente une entreprise industrielle solide, protégée par de forts brevets, et ayant devantelle beaucoup d'affaires en perspective.

LES CARGAISONS SONT SUR LES LACS ; NOTRE ROUTE EST FAITE, ET LES STEAMERS OCEANIQUES ATTENDENT ANXIEUSEMENT DU TRAFIC

Monsieur E. Dubois

Pendant bien des années j'ai souffert d'une maladie de rognons, souvent j'avais la fièvre et j'avais perdu beaucoup de force. Sur les derniers temps, il m'était très difficile de faire mon ouvrage, ce qui me découragea t, car j'avais grand besoin de travailler. J'avais eu les soins de deux médecins, mais je ne devenais pas mieux. J'entendis alors parler des Pilules Moro et des consultations que les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnaient, je leur écrivis, leur demandant ce qu'ils pensaient de ma maladie et si leurs pilules qui avaient obtenu tant de guérisons pouvaient me faire du bien. Sur leur réponse affirmative, je commençai à faire usage des Pilules Moro et je n'en avais pas employé trois boîtes que je me sentais beaucoup mieux. J'ai continué de me traiter et depuis plusieurs mois déjà je suis tout à fait bien. J'ai deux de mes frères qui se servent du même remède et qui en sont aussi satisfaits.

EUCLIDE DUBOIS,
66 Lake St, Nashua, N. H.

Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes et sont spécialement adaptées aux maladies que peuvent entraîner la manière de vivre et les travaux ardus auxquels ceux-ci sont astreints.

Les PILULES MORO se vendent 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, dans n'importe quelle partie du Canada ou des Etats-Unis. Faites enrégistrer vos lettres contenant de l'argent et adressez toujours :

COMPAGNIE MEDICALE MORO
1724 Rue Ste Catherine, Montréal

N. B. — Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à 8 heures du soir, au No. 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

NOUVELLES DE ST-MARC

St-Marc, 8.—Je voyais dans votre numéro du 29 avril dernier, quelques observations, faites par L. Malo, de Ste-Julie de Verchères, au sujet de la construction d'une grange que la "Dominion Hay Co" fait à St-Marc pour faciliter le commerce de foin.

Malo trouve le projet très louable et félicite le promoteur de la chose ; mais en même temps il déplore qu'on n'ait pas donné un nom canadien-français à cette compagnie, qu'il dit avoir son siège au milieu de braves cultivateurs intelligents, mais qui ne comprennent pas l'anglais.

Je dois faire remarquer à M. Malo, d'abord, que les promoteurs de la chose ne demeurent pas dans la localité, et qu'ils sont représentés ici par des agents canadiens-français et que la compagnie qui est composée de capitalistes américains, à son siège à New-York et non à Saint-Marc. Je ne crois pas que ce commerce soit de nature à faire du tort à notre langue. Les citoyens de St-Marc et des alentours devraient se réjouir, il me semble d'avoir cette compagnie pour aider à faire écouler leurs produits.

Si on attendait après le syndicat de Verchères qui est encore à l'état d'embryon" pour aider nos braves cultivateurs, probablement que plusieurs trouveraient le temps long et les avantages peu extraordinaires.

Un frottement avec le Savon Sunlight nettoiera plus que deux avec un savon commun.

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIT LES DÉPENSES

Demandez la Barre Octogone 213

FEU J. A. DUQUETTE

Les funérailles auront lieu demain au Gésu—Un avis aux musiciens

MM. Raoul Duquette, violoncelliste ; Gustave Comte, journaliste; Elsworth Duquette, comptable; Charles Lavallée, luthier; Ovide Laliberté—ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et confrères, de la mort de John Alfred Duquette, violoniste,—père, beau-père, frère et beau-frère de ces derniers, arrivée à Montréal, le 10 mai courant, et de convoquer tels parents, amis et confrères aux funérailles qui auront lieu demain, en l'église du Gésu, à 8.30 heures, sans plus ample invitation.

Le convoi funèbre quittera le domicile. Tous les instrumentistes qui ont connu les précises, pour se rendre à l'église du Gésu.

AVIS AUX MUSICIENS.

Tous les instrumentistes qui ont connu le défunt, bois, cuivre et cordes, sont priés d'apporter leurs instruments avec eux.

LA FETE NATIONALE

Comment elle sera célébrée à Montréal

Hier avait lieu au Monument National, une assemblée de tous les officiers des différentes sociétés pour faire rapport sur les opérations des différentes sociétés de paroisses pour célébrer dignement le 24 juin. Les sections de l'ouest comprenant St-Joseph, St-Henri, Ste-Cunégonde, St Charles, la Côte St-Paul, se sont entendues pour célébrer la fête nationale, dimanche, le 22 juin, dans la nouvelle et magnifique église de St-Charles. Le service divin sera précédé d'une procession à laquelle seront invitées les autres sections de Montréal, ainsi que le bureau de direction de l'association.

La démonstration se terminera vers midi de manière à permettre aux nombreuses délégations de chaque section qui se proposent d'assister aux fêtes grandioses de Québec de partir le jour même. Dans toutes les sections, on désire répondre dignement à l'invitation si pressante de Québec. Jusqu'ici le président de la section St-Henri, M. Larochelle, tient la tête de la liste en retenant 50 passages pour les officiers accompagnés de leurs familles. Il est suivi de près par d'autres sections également enthousiastes et désireuses de prendre part à la démonstration sans rivale que préparent nos amis de Québec.

Les sections du Nord ont également décidé de célébrer la fête Nationale à leur retour de Québec, le mardi, 1er juillet. Il y aura messe solennelle dans l'église du Mile-End, précédée d'une procession à laquelle seront invités les bureaux de directions et les autres sections de Montréal. Un banquet et un feu d'artifice le soir compléteront cette belle journée.

On sait que le 24 juin, les dames donneront une magnifique soirée de gala au Monument National, qui réunira la grande famille canadienne dans une grande démonstration patriotique.

AUX FEMMES INTELLIGENTES

Qui ont à teindre de vieux habits, robes, manteaux, châles, etc., à rafraîchir d'anciennes plumes à chapeaux, fleurs décolorées, etc., ne vous servez dans votre travail que des Teintures Electriques.

Supérieures aux autres teintures, les Electriques sont pour vous un véritable trésor. Couleurs brillantes et solides, emploi facile, prix modique. 65-1

NECROLOGIE

Dimanche après-midi, à 3.30 heures, à l'âge de 21 ans, est décédé M. François Ricard, beau-fils de M. Joseph Hudon, de la maison Hudon, Hébert et Cie. M. Ricard venait à peine de terminer son cours au collège Ste-Marie et se destinait au génie civil. Il est mort après quelques deux mois de maladie.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

CONFIRMATION

Mgr l'archevêque fera cette semaine les confirmations suivantes :

Saint-Eusèbe. — A 9.30 heures, lundi, le 12 mai.

Sacré-Cœur. — A 2 heures, lundi, le 12 mai.

Saint-Pierre. — A 4 heures, lundi, le 12 mai.

L'Immaculée Conception. — A 7.30 heures du soir, lundi le 12 mai.

Cathédrale. — A 7.30 heures, dimanche le 25 mai.

FEU MARIUS HIRTZ

Hier après-midi ont eu lieu les funérailles de M. Marius Hirtz, fils de M. Jules Hirtz, pharmacien de la rue Craig. Les membres les plus en vue de la colonie française ont accompagné le corps à sa dernière demeure.

LA SOCIETE ST-PATRICE

Approuve la nomination de M. Doran à la Commission du Port

A l'assemblée mensuelle de la Société St-Patrice qui a eu lieu, samedi soir, M. T. J. O'Neil, secondé par M. W. J. Kearney, a proposé que cette société désirait exprimer son approbation unanime, au nom de l'élément irlandais, la nomination de M. W. E. Doran, ex-président de la société, au poste laissé vacant par la mort de feu Wm Farrelle. Ceci fut adopté à l'unanimité.

Copie de cette résolution a été envoyée à sir Wilfrid Laurier et à l'hon. M. Tarte, ministre des Travaux Publics.

LES CHEFS DE POLICE

Elections de leur officiers

Louisville, Ky., 10.—La conférence des chefs de police a élu hier les officiers suivants : Richard Sylvester, de Washington, président; Frank Cassada, d'Elmina, 1er vice-président; col. M. Grassett, de Toronto, 2e vice-président ; H. O. Carr, de Grand Rapids, secrétaire-trésorier.

La prochaine conférence aura lieu à la Nouvelle-Orléans.

MAUVAISE HUMEUR

La mauvaise humeur vient invariablement de la souffrance. Les Pilules de Longue Vie en vous donnant la santé vous rendront gais et heureux. Echantillon gratis envoyé sur réception d'un timbre de 3 cts. CIE MEDICALE FRANCO - COLONIALE, Montréal. 65-2

NOUVELLES DE JOLIETTE

(Spécial à "La Patrie")

Joliette, 12.—La fête de l'Ascension a été célébrée ici avec pompe. Le Rév. M. Provost, ancien curé, officiait à la messe, assisté de MM. Olivier et Forest, comme diacre et sous-diacre. Un très éloquent sermon sur la fête du jour fut donné par le P. P. Grégoire, C. S. V., du collège Joliette.

—M. Appolinaire Ferland, ecclésiastique, dont les parents demeurent en cette ville, a été publié, hier, au prône de l'église paroissiale, comme devant être ordonné sous-diacre à Montréal, samedi prochain, dans la grande ordination qui aura lieu au Séminaire. Ce jeune abbé se consacre au ministère ecclésiastique dans le diocèse de St-Boniface, où il doit se rendre après son ordination.

—Un commencement d'incendie vient de se déclarer dans l'hôtel de Joseph Rivard. Vû le terrible vent qu'il faisait on a craint pendant quelque temps une propagation rapide de l'élément destructeur. M. John Desmarais donna le premier l'alarme et en quelques instants les pompiers furent rendus sur les lieux. Grâce à leur promptitude à répondre à l'appel et à leur travail intelligent, ils se rendirent en peu de temps maîtres du feu, et nous avons été sauvés d'un désastre en plein cœur de la ville. Nos félicitations à nos diligents pompiers, ainsi qu'à leur chef.

—M. Alex. McArthur, propriétaire de la manufacture de papier de Joliette, vient de donner un contrat à M. Alphonse Durand, architecte-entrepreneur de cette ville, pour la construction d'un entrepôt situé près de sa manufacture.

—Demain aura lieu ici, à 8 heures, le service de Alfred Lavigne qui a été victime d'un accident dans la manufacture Moody, à Terrebonne, il était natif de Joliette où il a demeuré longtemps ; il fut pendant quelques années contremaître à la manufacture de M. Vessot. Ce citoyen recommandable, bien connu en cette ville et à Terrebonne, sera vivement regretté. Il appartenait à l'Ordre des Forestiers Catholiques, Cour St-Barthélemy de Joliette.

—L'Union Musicale de cette ville prépare une séance pour le 22 mai.

Les amateurs de belle musique et de la bonne déclamation en même temps, y trouveront une agréable soirée. On y jouera un opéra qui a pour titre "L'Auberge de la Cloche d'Argent". Les rôles principaux seront tenus par MM. le docteur Sheppard, S. A. Lavallée, L. P. Deslongchamps, J. A. Dubeau, Elisée Thériault. Nous n'avons aucun doute dans le succès qui couronnera les efforts de ces amateurs dont le but est autant d'utilité publique que d'agrément.

M. l'abbé Meunier, curé de Ste-Béatrice, était en cette ville aujourd'hui, chez l'architecte Dostaler, pour affaires relatives à l'agrandissement de son église, dans le cours de l'été. Les travaux doivent commencer bientôt, nous dit-on. Le terrain en avant de l'église permet de faire ces améliorations sans rien déparer.

Tue les Punaises

une application du Poison Liquide de LYONS suffit. Coute 25c. le gros flacon. Votre argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Chez les marchands. l-v-s

LA NAVIGATION

La tempête dans le golfe—Un pied de neige à la Pointe au Père—Deux pieds de neige sur le pont du "Dominion" qui a du prendre son pilote au Bic.

L'ARRIVEE DU DOMINION

Le Dominion, de la ligne Dominion est entré dans le port hier soir, sous le commandement du capitaine Jones, après une traversée rapide. Le capitaine Jones dit que le voyage fut excellent jusqu'à l'entrée dans le golfe, où la neige tomba, tourbillonna en tempête et s'amoncela à une hauteur de deux pieds sur le pont. La température fut tellement mauvaise qu'on dût prendre le pilote au Bic, au lieu de le prendre à la Pointe-au-Père, comme à l'ordinaire.

A ce dernier endroit, la terre est recouverte d'un pied de neige, au large, vent exécrable, neige et mer en furie, une température comme il n'y en a pas eu à pareille saison, depuis 1884.

Le Dominion avait à bord 48 voyageurs de 1ère, 158 de seconde et 721 d'entrepont, descendus à Québec, — plus une cargaison générale.

PETITES NOTES

—Le yacht Joséphine, du capitaine Yates, a été lancé samedi, à la cale-sèche de Yates, et a fait une heureuse première expérience, sur le canal Lachine.

—Le Lake Simcoe, ligne Elder-Dempster est arrivé à Liverpool, samedi à 10 heures a.m., ayant accompli la traversée de Montréal à Liverpool, via Cape Race en 8 jours et 19 heures.

DANS LE PORT

—King Edward, Lafrance, T.R., McCarthy, au pied du canal.

—Le Frisia Furness et Withy & Cie., au parc Sohmer.

—L'Anatolia, de Ellerman & Cie au parc Sohmer.

—Le Maxmian, Torrance & Cie, en face de la Douane.

—Lakonia, R. Reford & Cie., quai de la Pointe du Moulin à Vent.

—Leughrigg Holme, McLean, Kennedy & Cie., à Hochelaga.

—Bellona, R. Reford & Cie., quai Jacques-Cartier.

—Manchester City, Furness, Withy & Cie quai Jacques-Cartier.

—Dunmore Head, McLean, Kennedy & Cie., à Hochelaga.

—Livonian, H. et A. Allan, quai Allan.

—Inkum, Furness, Withy & Cie., quai Jacques-Cartier.

—Le Drot, Leyland & Cie., à la Pointe du Moulin à Vent.

—Le Brazilian, de H. A. Allan, au quai King Edward.

—Le Dominion, Torrance & Cie, en face de la Douane.

—Le Belgian, ligne Dominion, à Hochelaga.

—Le Tiger, Wold, de Rotterdam, avec cargaison générale.

—Le Everingham, Newleve, de Hull, pour McLean Kennedy & Cie.

—L'Alderway, de Sydney, cargaison de charbon, Dominion Coal Coy.

—Le Langford, Neddland, de Rotterdam cargaison de rails et charbon.

Les six derniers, nouvellement arrivés.

PARTIS.

—Le Forest Holme, pour Londres et Innishowen, pour Dublin.

ATTENDUS

—Le Montfort a quitté Québec, hier soir pour Montréal.

—Le Pretorian a quitté Québec hier soir pour Montréal.

—Le Pomeranian, ligne Allan, a quitté Glasgow, pour Montréal.

L'ŒUVRE DE LA CRECHE

Mardi prochain, 13 du courant, à 8 heures du matin, dans la chapelle des Sœurs de la Miséricorde, (346 rue Dorchester,) sera célébrée la grand'messe annuelle, à l'intention des bienfaiteurs vivants de l'œuvre de la Crèche. M. l'abbé G. Bourassa, aumônier de la Crèche fera l'instruction. MM. les patrons et Mesdames les patronnesses sont cordialement invités.

LA MARQUE "DELICIOUS" DE MAGOR, LA MEILLEURE ET LA PLUS PURE FARINE QUI SOIT FAITE. l.m.v.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mercredi, 14 mai, l'Acadie.

Vendredi, 16 mai, St-Charles à Montréal.

Dimanche, 18 mai, Longueuil.

LES PRESSEURS D'HABITS

Grande assemblée ce soir à la salle de l'Etiquette Bleue, 560 Dorchester

Grande assemblée de tous les presseurs, finisseurs et opérateurs dans la branche de tailleurs en gros. MM Geo Warren, L. M. Dupont et plusieurs autres adresseront la parole.

Tous ceux qui voudront se joindre à l'Union 140, seront les bienvenus sans distinction de nationalité et de religion. Par ordre

L. M. DUPONT,
Secrétaire-Archiviste

"UNE BONNE SANTE EST CHOSE IMPOSSIBLE sans l'action régulière des intestins. Les Laxa Liver Pills règlent les intestins, guérissent la constipation, la dyspepsie, l'état bilieux et les maux de tête. (1)

LE LIEUTENANT-COLONEL BAKER

Le Lt.-Col. Baker, ayant complété ses 25 ans comme officier de la milice canadienne, vient de recevoir une médaille d'honneur. Ce vaillant officier a fait du service, lors de l'invasion fénienne, en qualité de capitaine dans le 6ème bataillon. Il fut tour à tour maire de Beauharnois, maître de poste et directeur de Southwestern Railway. Il réside maintenant avec son fils, M. Willie Baker, avocat.

Le Vin St-Michel pour les Hommes

qui sont fatalement absorbés par leurs occupations, tracassés, par le soucis des affaires ou minés par les travaux fatiguants de la vie sédentaire d'une profession, l'usage du Vin St-Michel est nécessaire. C'est un puissant tonique, un stimulant énergique qui ranime et ravive l'esprit, réveille l'imagination, éclaircit le cerveau et lui donne la force nécessaire pour résister à un travail assidu.

Le Vin St-Michel

Pour les Femmes

est un tonique absolument indispensable. Car la plupart des maladies qui affligent la femme, ont pour cause la faiblesse ou l'altération du sang. Le Vin St-Michel est le régénérateur du sang par excellence. Il le purifie, le fortifie, l'enrichit et le fait circuler coloré et chaud dans les veines. Les femmes et les jeunes filles qui font usage du Vin St-Michel ont un

Beau Teint et une Santé Robuste.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL, CAN. Seuls Agents pour l'Amerique.

WEEKS, POTTER CO'Y., 360 Rue Washington, Boston, Mass. Concessionnaires pour les Etats-Unis.

Courroie en CAOUTCHOUC "Thistle"

The J. C. McLaren Belting Co.
292 et 294 rue St-Jacques

Vente par le Sherif

No 1776. — MARY GOURLEY vs ROBERT WARREN, ES-QUALITE.

1o Un lot de terre situé dans le quartier Saint-Louis, cité de Montréal, connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier Saint-Louis, sous le numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) ; borné en front par la rue Cadieux — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2o Un lot de terre situé dans le quartier Saint-Louis, cité de Montréal, connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier Saint-Louis, sous le numéro cinq cent quatre-vingt-treize (593) ; borné par la rue Cadieux — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

3o Une partie du lot de terre situé dans le quartier Est, cité de Montréal, connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier Est, sous le numéro cinquante et un (51) ; la dite partie bornée en front par la rue Saint-Paul, d'un côté par le numéro cinquante-deux (52), de l'autre côté par le résidu du dit lot cinquante et un (51), et en arrière par le lot numéro cinquante-trois (53), des susdits plan et livre de renvoi officiels, — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à mon bureau en la cité de Montréal, le VINGT-DEUXIEME jour de MAI courant, à DIX heures de l'avant-midi.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Dép.-Shérif.

Bureau du shérif,
Montréal, 9 mai 1902.

Ce genre spécial $1.25

Corsets D. & A.

Ajustement parfait et distingué.

Les Corsets D. & A. Devants Droits, sont recommandés par toutes celles qui en ont fait l'essai.

Les modistes "tailleurs" sont particulièrement enchantées des résultats obtenus par l'usage de ces corsets.

FAIT EN BLANC ET DRAB

Prix $1.00 à $2.00 la paire.

Marbre

DE TOUTES SORTES POUR FINS DE

Decoration ou d'Hygiene

Dessous de Comptoir, Ouvrage de Lavoirs, Tuiles de toutes sortes. Ayant la manufacture la plus grande et la mieux aménagée au Canada, nous pouvons faire le travail promptement, le bien faire et à bon marché

Ecrivez pour notre Catalogue Illustré

The Forsyth Granite & Marble Co. Limited
546 a 570 rue William (Vis-à-vis rue Chatham.)

M. N. CUSSON & CIE, Montréal. "VICTORIA CROSS" FAIT PAR L'UNION

Vogue Toujours Grandissante.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

MARTYRE D'UNE FEMME

DEUXIEME PARTIE

Le Retour du Passé

84 (Suite)

Les médecins s'entre-regardèrent soucieux.

Cependant l'examen attentif auquel ils procédèrent leur sembla démontrer qu'il n'y avait pas sans doute danger imminent. Le corps était couvert de contusions, mais des nombreuses plaies à la tête, aucune ne paraissait présenter de gravité.

Grâce sans doute à l'absence de cailloux sur le terrain parcouru par le cheval en folie, les os du crâne étaient intacts.

Le cuir chevelu seul avait souffert et une oreille était cruellement déchirée.

Le bras droit présentait une fracture simple, aisément réductible, au-dessus du coude.

La jambe droite, celle dont le pied avait été pris dans l'étrier, paraissait plus gravement atteinte.

Elle n'était point brisée ; mais c'était pire. Elle semblait comme arrachée.

Il y avait eu sans doute rupture des ligaments. De sérieux désordre devaient avoir été produits.

De plus, il paraissait y avoir, surtout dans la région abdominale, des lésions internes sur lesquelles il était impossible de se prononcer.

Les médecins n'osaient répondre de rien.

XV. — AU LIT DU BLESSE.

Le capitaine d'Armayllé ne jugea point qu'il lui était possible d'abandonner le commandant en cet état ; mais, ne voulant pas que Mme de Mercereuil fut avertie par une simple dépêche, il rédigea une lettre qu'un bicycliste fut chargé de porter le plus vite possible.

Cette lettre, quoique ne cachant rien de la vérité, était conçue de façon à faire concevoir plus d'espérance que la situation, peut-être, n'en comportait ; mais Mme de Mercereuil, quand elle la reçut, était, on s'en souvient, hors d'état de rien comprendre à côté, autour du fait brutal qui la frappait.

Son mari victime d'un accident, d'une terrible chute de cheval, grièvement blessé, mort peut-être !...

C'en était plus que l'âme, surchargée d'émotions de Mme de Mercereuil, n'en pouvait supporter.

La pauvre femme était sans conscience : les domestiques durent d'abord la transporter sur son lit et un médecin fut appelé.

Au milieu du désordre de cette scène, de l'émotion profonde causée par la nouvelle de l'accident arrivé au commandant, y eut-il parmi les domestiques, quelqu'un pour s'étonner de cette rentrée tardive de Mme de Mercereuil, seule, à pied, à une heure où, assurément, tout le monde la croyait chez elle couchée ?

En tout cas, pas un mot ne fut prononcé tout haut qui pût faire penser que les allures au moins insolites de Mme de Mercereuil avaient été remarquées, observées.

Des soins énergiques eurent rapidement raison de l'évanouissement de la malheureuse femme.

Quand elle rouvrit les yeux, elle vit Aline, sa petite belle-sœur, à genoux auprès d'elle ; elle se rappela tout, et un flot de larmes amères ruissela sur ses joues.

Sa première pensée fut de partir, de courir au plus vite rejoindre son mari.

En vain les personnes qui l'entouraient, s'efforcèrent-elles de la retenir, lui représentant qu'elle était bien faible, bien souffrante.

Elle ne voulut rien entendre, se jetant à bas de son lit sur lequel on l'avait déposée, et commençant d'une main fébrile ses préparatifs de départ.

— Je t'accompagne, dit Aline, très pâle, résolue.

— Viens ! lui dit Mme de Mercereuil, en l'embrassant.

A six heures du matin, elles montèrent toutes deux en voiture. Les deux bons chevaux attelés à celle-ci devaient fournir l'étape en cinq ou six heures ; cela dépendrait de l'état des chemins. Un domestique s'était assis sur le siège à côté du cocher.

Vers onze heures et demie, les roues cahotèrent sur le pavé très inégal de l'unique rue du village de Louppy.

— Vous, madame ! c'est vous !

L'homme qui poussait cette exclamation était le capitaine adjudant-major, d'Armayllé.

Debout au milieu de la rue, il semblait attendre.

Quand il eut reconnu celles qu'amenait la voiture, il s'élança, tandis que le cocher, tirant sur les rênes, arrêtait court ses chevaux couverts de poussière et d'écume.

Mme de Mercereuil, s'aidant à peine de la main tremblante que lui tendait l'officier, sauta à terre :

— Mon mari?... demanda-t-elle, d'une voix brève.

Son teint plombé, ses yeux creusés et agrandis par la fièvre, le désordre de sa chevelure racontaient la nuit qu'elle venait de passer et les angoisses qu'elle avait subies.

— Madame !... balbutia M. d'Armayllé.

— Ah ! dites tout ! cria-t-elle, dites tout... il est mort !...

— Non ! grâce au ciel ! répondit le capitaine adjudant-major tout frissonnant. Il vit et nous avons espoir de le sauver..

Aline s'était hâtée de rejoindre sa belle-sœur :

—Est-ce bien vrai, monsieur? 'interrogea-t-elle en joignant les mains.

—Sur mon honneur de soldat, je vous le jure... Du reste, vous allez le voir... Il est là, tout auprès.

—Conduisez-moi donc, dit Mme de Mercereuil, très pâle.

Le capitaine s'inclina et, précédant les deux femmes, il les conduisit au presbytère où le commandant avait été porté.

Par la fenêtre ouverte, le curé les vit s'approcher et se dépêcha de venir à leur rencontre sur le pas de la porte.

C'était un vieillard à cheveux blancs, l'air faible et doux.

—Monsieur le curé, lui dit le capitaine, voici Mme et Mlle de Mercereuil.. la femme et la sœur de l'officier blessé à qui vous donnez si généreusement l'hospitalité... A la première nouvelle du malheur arrivé au commandant, ces dames sont accourues...

—Entrez, mesdames, fit l'ecclésiastique en s'inclinant devant les deux femmes. Le commandant va mieux. Il a repris entièrement connaissance...

Vos bons soins et nos prières feront le reste.

—Puis-je le voir? demanda Mme de Mercereuil.

—Assurément.

Le prêtre avait mis sa maison entière à la disposition du blessé.

C'était dans son propre lit que reposait le commandant, immobile, la tête enveloppée de linges.

Les rideaux de la fenêtre à demi baissés ne laissaient pénétrer qu'un demi-jour discret dans la chambre.

Au chevet du lit se tenait une sœur de charité entre les doigts blancs et fins de laquelle glissaient lentement les grains d'un chapelet et, assis en face l'un de l'autre, un médecin militaire et le soldat Perrotreau, l'ordonnance du commandant, se taisaient, soucieux.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, tous tournèrent la tête et se levèrent en voyant entrer les visiteurs.

—Mme de Mercereuil, murmura, Perrotreau.

Mme de Mercereuil s'approcha rapidement du lit.

Le commandant, les yeux clos, semblait dormir.

Il était très pâle.

—Mon Dieu! murmura Mme de Mercereuil, avec une expression d'angoisse.

Derrière elle, Aline joignait les mains.

—Rassurez-vous, madame, dit le médecin-major en faisant un pas en avant... Tout danger est écarté...

Je crois pouvoir répondre de la vie de M. de Mercereuil.

—Dites-vous vrai, monsieur? interrogea Mme de Mercereuil.

—Oui, madame. Le calme dont jouit en ce moment le blessé paraît indiquer qu'il n'y a pas de lésions internes... où du moins que celles-ci n'ont pas la gravité qu'on aurait pu supposer d'abord.

—Il vivra ?...

—Je crois pouvoir en répondre...

Quant à savoir s'il ne restera pas infirme, c'est une autre affaire.

—Infirme, lui !...

—C'est malheureusement à redouter... Vous savez, sans doute, que son pied droit étant resté engagé dans l'étrier, il a été traîné par son cheval...

—Mais non, je ne sais rien, monsieur... Je n'ai eu aucun détail, j'arrive...

Le médecin raconta alors brièvement à Mme et à Mlle de Mercereuil, qui l'écoutaient frissonnantes, comment s'était produit le terrible accident qui avait failli coûter la vie au commandant.

Les deux pauvres femmes se serraient instinctivement l'une contre l'autre, et de grosses larmes s'échappaient de leurs yeux.

—Ah! c'est épouvantable! balbutia Mme de Mercereuil; ce cheval fou qu'on ne pouvait parvenir à arrêter !...

—Mon pauvre Louis! fit Aline en appuyant son mouchoir sur sa bouche pour contenir les sanglots qui gonflaient son cœur.

—Ah! madame! fit le capitaine d'Armayllé, quelle souffrance ç'a été pour moi d'assister à cette catastrophe, d'être impuissant !...

Le médecin-major avait achevé son récit, il conclut.

—La jambe droite a surtout souffert... Il y a eu arrachement des muscles, rupture des ligaments...

Il est à craindre, comme j'avais l'honneur de vous le dire, que jamais M. de Mercereuil ne recouvre complètement l'usage de cette jambe. Quant à la fracture du bras et aux blessures de la tête, ce n'est rien.

Mais la Sœur de Charité leva la main, silencieusement, montra le malade.

Il respirait avec effort ; lentement ses paupières remuaient, lourdes.

Enfin, il ouvrit les yeux.

Son regard, vague d'abord, se fixa sur le visage de Mme de Mercereuil et quelque chose comme un pâle sourire plissa légèrement les coins de sa bouche.

—Oh ! il me voit, il me reconnaît, murmura Mme Mercereuil.

Et, s'approchant, elle se pencha sur le lit :

—Mon ami...

—C'est vous, Blanche, dit péniblement le commandant... Je suis heureux de vous voir... Merci.

—Je suis là aussi, Louis, dit timidement Aline.

—Bonjour, ma chérie, fit-il.

Mais il avait essayé un geste et ce fut une plainte sourde qui s'échappa de sa bouche, tandis que ses traits se contractèrent affreusement.

—Restez tranquille, mon commandant, dit le médecin-major en s'approchant à son tour... Ne bougez pas, je vous en supplie.

—Ne pas bouger, répondit amèrement M. de Mercereuil... Oh ! je le voudrais que je ne le pourrais pas...

Je suis cloué là, comme par un clou de fer qui me traverserait la jambe...

Oh ! cette jambe !...

Docteur, elle brûle.

—Du courage, mon ami, murmura Blanche, faiblement.

—J'en ai !... Mais être là, gisant, hors d'état de remuer un doigt... Sacrebleu !

Son énergique figure s'attendrit ; il dit très bas :

—Mes chères !... Mais comment êtes-vous là ? qui vous a prévenues ?

—Mon commandant, fit le capitaine d'Armayllé ; j'ai cru bien faire en avertissant sur-le-champ Mme de Mercereuil.

—Et vous avez bien fait, reprit le mort, n'est-ce pas ?... Oh ! je n'en commandant. Tous, vous m'avez cru vaux guère mieux, allez ?...

—Docteur, qu'est-ce que vous pourriez me donner à boire pour apaiser cette fièvre ?...

Alors, vous connaissez l'histoire, chère amie ?

Oui, c'est ainsi, désarçonné, jeté à bas de mon cheval, comme un conscrit...

Ah ! c'est à mourir de rage.

—Calmez-vous, balbutia Mme de Mercereuil ; ne vous agitez pas.

—Oui, il paraît que je puis en réchapper... Mais on dit toujours cela aux blessés ?...Je me rappelle, tenez, à Lang-Son, quand mon vieil ami Foissac, mon copain de Saint-Cyr, a reçu à travers les deux mâchoires la balle qui l'a tué ; il y avait là aussi un médecin qui lui disait : "Ce n'est rien, vous en reviendrez !..."

Bah ! huit jours plus tard, il était mort... Tonnerre ! je le vois encore... là-bas... dans les rizières... On le soutenait... Il ne pouvait plus parler ; mais

visiteur de la Martinique

P. Servais, rédemptoriste arrivé à Montréal

rès plusieurs années de mission aux Antilles

Sor
lame l'a..
d'assu
que les événements rendent
pourraient intéressante est celle du
Chr
nais, de l'ordre des Rédempto-
ris
rivé samedi des Antilles à
Montréal.
Le Père Servais a vécu plusieurs ans
à la Martinique. Il y a quelques se-
maines
quittait ce pays en pleine
apparente. On imagine son étonnement
lorsque, en débarquant à New-York,
nouvelle de la catastrophe de Saint-
Pierre.

Les Pères Rédemptoristes ont une mai-
son à Saint-Thomas et une autre à
Porto Cruz.
Ces deux îles appartiennent au Dane-
mark qui est en pourparlers de les céder
aux Etats-Unis. Les Pères de ces deux
maisons se répandent en mission dans
toutes les parties du pays. Le Père Ser-
vais a plusieurs fois prêché aux indigè-
nes de la place Saint-Pierre dont il vante haute-
ment le caractère. Ces gens sont affa-
bles, hospitaliers et industrieux, mais ils
sont d'une immoralité repoussante.

Le Père Servais voit le doigt de la Pro-
vidence dans la récente catastrophe qui
a englouti le châtiment de Sodome.

Je ne veux pas entrer dans des détails topographiques
touchant les fils, élics sur la malheureuse cité, ce
qui a déjà été dit que le Mont Pelée avait
toujours été considéré comme un lac d'eau glacée d'une
grande profondeur. Extraordinaire. Il croit que les
eaux, qu'à ce lac, s'infiltrant peu à peu
dans le sol embrasé, serait la cause na-
turelle du cataclysme.

Il est en effet géographiquement établi
que le sol de la Martinique recouvre une
fournaise ardente. Il n'est pas besoin
d'allumer du feu, dans ce pays, pour la
cuisine. Le sol, creusé à un pied, suffit
à donner tout le calorique désiré. Une
oeuf déposé à cette profondeur cuit dur
en cinq minutes.

L'étonnant est qu'avec un terrain aus-
si menaçant, les catastrophes ne soient
pas plus nombreuses. Car c'est en som-
me la première fois que les volcans de la
Martinique font parler d'eux sérieuse-
ment. En 1857, une irruption volcanique
se produisit, mais ne cause guère de dé-
gâts. C'est à peine si, depuis, s'ouvrent
quelques fissures qui laissent échapper de
la lave.

Entre Saint-Pierre et le sommet du
Mont Pelée se trouve un village d'envi-
ron 4,000 habitants. C'est une manière
de banlieue de Saint-Pierre. De riches
négociants y possèdent des villas. Ce
village s'appelle la Morne Rouge : il se
trouvait précisément sur le trajet du flot
de lave. Sa préservation est inexplicable.

L'un des plus célèbres habitants des
Antilles est l'ex-roi du Dahomey, Béhan-
zin, prisonnier du gouvernement fran-
çais, déporté à Fort-de-France, Martini-
que.

s élections en France

Nouveau succès pour le gouvernement

Paris 12.—Le vote a été très considé-
rable hier à Paris, pour le ballottage. M.
Berard, le ministre du commerce, est
élu par une faible majorité dans le XIIe.
Les rues ont été bondées de monde
toute la soirée. Il n'y a eu qu'une ba-
garre, dans laquelle Georges Thébaud,
écrivain nationaliste, adversaire mal-
heureux de Chauvière, a été blessé.
Paris a élu hier 19 ministériels et 9
anti-ministériels. Ces derniers gagnent
trois sièges. Clovis Hugues est élu.
La moitié des candidats ministériels
ont réélus et les amis du cabinet con-
sidèrent ce résultat favorable pour eux.
MM. Leygues, le ministre de l'Instruc-
tion Publique, Jules Siegfried et Henri
Brisson sont élus. M. Brisson avait émi-
gré en province.

M. Pascal Gousset, l'ancien membre de
la Commune réélu hier est mort d'apo-
plexie hier soir. M. Lorthois, républicain
libéral, élu à Lille, est mort un peu
avant la clôture du scrutin. Tous les
candidats anti-ministériels ont été dé-
faits en Algérie. Il y a eu une émeute
assez sérieuse à Marseille.

Sur 168 ballottages, 128 ont été favo-
rables au gouvernement, et 40 défavora-
bles. Le gouvernement gagne 9 sièges
dans le scrutin de ballottage.

Joseph Reinach, le dreyfusard, est
battu.

AU PARC SOHMER

Le Parc Sohmer est décidément l'en-
droit par excellence où notre public aime
aller s'amuser une8 heure ou deux par ces
lundis dimanches de printemps. Aux
deux représentations d'hier, une foule
nombrable de spectateurs se pressaient
dans l'enceinte et applaudissaient à ou-
trance les artistes, tous de renom, qui
se succédaient sur la scène. Et, à vrai
dire, le programme méritait partiellement
l'approbation de l'assistance. Après la
musique, toujours belle et grande, Mlle
Mabel Kitts, se fit beaucoup admirer
dans des danses originales et dans des
chansons de genre. Mlle Bernice Nata,
la baigneuse célèbre par tout le conti-
nent, a exécuté avec beaucoup d'élégance
les tours de souplesse et d'agilité, dans
une grand bassin à vitrail. Puis les
Dubrisson nous donnèrent quelques nou-
velles chansons de leur répertoire, ja-
mais épuisé. Les frères Siégris, acroba-
tes initiales, et les soeurs Wood, dans
un trio de chant et de danses, furent
aussi beaucoup admirés et fort applau-
dis. La petite famille Irwin, amusa
grandement les spectateurs par un délic-
ieux cake-walk dansé avec goût et en-
train. En somme, c'est un nouveau et
splendide succès, dont la direction du
parc a certainement lieu de se féliciter.

VISITE PASTORALE

Les cloches annonceront le départ de Mgr Bruchési

Samedi le 17 mai, toutes les cloches de
la ville de Montréal doivent annoncer, a
une heure, le départ de Mgr l'archevêque
pour la visite pastorale. La sonnerie, se-
lon l'usage, se prolongera pendant un
quart d'heure.

Sa Grandeur commencera sa visite pas-
torale comme suit :

Mai, samedi, le 17. — Caughnawaga.
Mai, lundi, le 19. — Saint-Pierre-aux-
Liens.
Mai, lundi, le 19. — Lachine.

TROUVE SANS CONNAISSANCE

Un nommé Alfred Boucher, demeurant
au No 1715 rue Notre-Dame, a été trou-
vé sans connaissance, dimanche soir, sur
un trottoir de la ruelle Charlotte. On le
transporta à l'hôpital Général, où les
médecins constatèrent que le malheureux
s'était presque empoisonné, après avoir
absorbé un liquide destiné à l'usage ex-
terne. Cependant, après quelques heures
le patient s'est tout-à-fait rétabli et a
pu regagner son domicile aujourd'hui.

Pearline ou Savon

—non pas savon et Pearline. Ceci est inutile. La Pearline renferme assez de savon pour agir d'une manière très effective sur la souillure. Avec plusieurs poudres à laver, il faut beaucoup de savon Dans quelques-unes, vous ne pourriez trouver aucune trace de savon. Mais la Pearline est par elle-même un savon améliore. Elle remplace le savon. Elle fait un travail plus facile—plus rapide—et meilleur. Epargne le frottage. 675

EMPLOYEE PAR DES MILLIONS.

UNE CEREMONIE IMPOSANTE

Mgr Bruchési bénit trois cloches à l'église St Joseph, rue Richmond.

La paroisse de St-Joseph de Montréal
a été témoin, hier après-midi, d'une de
ces belles fêtes religieuses qui laissent
dans les esprits catholiques de touchants
souvenirs.

M. Pélanger le dévoué curé de la pa-
roisse avait tout préparé avec soin, pour
faire de l'imposante cérémonie d'une bé-
nédiction de cloches, un succès éclatant.

Mgr l'archevêque de Montréal a béni
trois magnifiques cloches que les fidèles
entendront maintenant aux jours de fête
comme aux jours de deuil.

A trois heures précises l'église était
bondée d'une foule pieuse et recueillie.
On dut même laisser les portes ouvertes
pour permettre aux personnes qui ne
pouvaient trouver place dans le temple,
de suivre la cérémonie du dehors.

Mgr Bruchési a officié, assisté de M.
l'abbé R. Décarie, curé de Saint-Henri
et chanoine honoraire, et de MM. les ab-
bés H. Tranchemontagne, P.S.S., Piché,
Demers et Provost.

C'est Mgr Emard, évêque de Valley-
field qui a prononcé le sermon de cir-
constance.

Tout le monde qui a suivi la prédication
du carême à la Cathédrale, sait quelle
est la puissante éloquence de Mgr Emard.
Hier après-midi l'orateur sacré a expli-
qué dans un superbe language, la fonc-
tion et le symbolisme des cloches dans
le culte catholique. Les cloches chan-
tent les gloires du bon Dieu. Ce sont
elles qui se réjouissent à notre entrée
dans le monde et qui pleurent sur notre
tombe. Leur voix puissante rappelle aux
fidèles qu'ils appartiennent à une religion
divine.

Mgr Emard a été nous le répétons
d'une éloquence qui a fortement ému les
milliers de fidèles assemblés dans le tem-
ple saint.

Dans le choeur de l'église nous avons
remarqué un grand nombre de prêtres
qui sur l'invitation du curé de la paroi-
se avaient voulu prendre part à la gran-
diose cérémonie. Outre le curé et MM.
le vicaires nous avons remarqué au choeur
M. l'abbé Lelandais, P.S.S., directeur
du Petit Séminaire, le P. Cadot, S.J.,
MM. les abbés Chevrier, Provost, de l'é-
glise St-Jacques ; H. Charpentier, Des-
noyers, Bonin, curé de Saint-Charles, le
P. Jodoin, O.M.I., MM. les abbés Caba-
na, Picotte et Lamarche, d'Hochelaga, le
P. Jacquemain, le P. Barolet, M. l'abbé
St-Jean, curé de Saint-Denis, le P. Xa-
vier, franciscain, M. l'abbé A. T. Du-
bue, ancien curé, le P. Ducharme, des
Clercs de Sainte-Croix, MM. les abbés
Savariat, curé de Lachine, Roussin, curé
de la Pointe aux Trembles, le P. Bros-
seau, dominicain, de Notre-Dame de Grâ-
ce, MM. les abbés J. A. Foucher, au-
mônier du couvent de Villa-Maria, F. X.
Ecrément, curé de Sainte-Cunégonde, J.
A. Perron, curé de St-Léon de West-
mount et un grand nombre d'autres.

Notre reporter a reconnu parmi les par-
rains et les marraines des cloches :

M. le juge et Mme Loranger, M. le juge et Mme Desnoyers, M. le juge et Mme Husmer Lanctôt, M. L. O. Taillon, M. et Mme Ch. Bruchési, l'hon. M. et Mme Alphonse Desjardins, M. et Mme W. Mount, M. et Mme E. Barsalou, le doc-teur L. J. P. Desrosiers et Mme Bruché-si, M. et Mme L. H. Hébert, M. et Mme C. P. Hébert, M. et Mme C. P. Chaus-sé, M. et Mme Alfred St-Cyr, M. et Mme Edwin Hurtubise, M. et Mme Jos. Venne, M. et Mme Harris, le docteur et Mme Plouffe, le docteur et Mme Schmidt, M. l'échevin L. A. Lapointe, M. l'échevin et Mme Sauvageau, M. l'é-chevin et Mme Giroux, M. et Mme S. Beaudin, M. et Mme Hubert Desjardins, M. et Mme Jos. Morin, M. et Mme P. Delorme, M. et Mme O. Crépeau, M. et Mme Achille Bergevin, M. et Mme J. U. Emard, le docteur et Mme Giard, M. l'échevin et Mme H. Laporte, M. et Mme H. Perrault, M. et Mme Edouard Desardins, etc.

M. et Mme H. Parré, M. et Mme A. Bourdon, M. et Mme H. Guérin, M. et mme Dufort, M. et Mme Soulières, M. et Mme Faucher, M. et Mme Terreault, M. et Mme J. D. Archambault, M. et Mme Dr Aubry, M. et Mme Décary, M. et Mme P. Ostigny, M. et Mme L. Ouimet, M. et Mme Morin, M. et Mme G. Martineau et tous les notables de la pa-roisse.

MM. Fabien Laforest, F. X. Craig, Al-fred Trottier, Ed. Leduc, F. X. Poitras, Théophile Cartier, P. Duté, F. X. Bu-neau, J. C. Taillefer, J. B. A. Martin, Ernest Lemire, P. Amesse, M. Laurier, anciens et nouveaux marguillers étaient présents à la cérémonie.

La quête à en juger par les billets de Banque et les pièces blanches qui tom-baient dans les bourses des personnes qui firent le tour des bancs pour recueil-lir les aumônes, a été très abondante. M. J. A. Pélanger s'est du reste montré très satisfait.

Les trois cloches, accordées en tiers, sortent des ateliers de MM. Crouzet et Hildebrand, de Louvier, France, que représentent à Montréal MM. Roubier et Frère. La plus grosse, du poids de 3,441 livres, s'appelle Léon, d'après S.S. Léon XIII, la deuxième qui pèse 2,357 livres, se nomme Paul, d'après S. G. Mgr Bruchési, et la troisième porte le nom de Joseph-Avila, en l'honneur de M. le cu-ré de Saint-Joseph, elle pèse 1,740 li-vres.

Cette fête a été l'une des plus belles dont cette paroisse a été témoin depuis des années. Un coup d'oeil jeté dans l'é-glise, suffisait pour donner une idée de la richesse et de l'éclat des toilettes des dames. On s'était évidemment préparé de longue date à cet événement qui fera sans doute époque dans les annales de la paroisse St-Joseph.

AUX TROIS-RIVIERES

La température—Un vol à St-Barnabé—Incendie sur la rue Niverville—Notes diverses.

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 13.— Mai vaut mars et mars ne valait rien. Mais où donc s'est réfugié le soleil ? C'est ce que l'on se demandait ces jours derniers, alors que le vent soufflait du nord avec force et que la température se tenait froide comme en plein février. Hier le soleil s'est montré mais par moment, entre deux nuages,comme pour nous narguer. Il y a eu de fortes gelées lesquelles ont eu pour effet d'endommager considérablement les se-mailles déjà faites, l'herbe des champs et le foin qui commençaient à pousser. Les vieux disent que cet état de choses indi-que une "petite année". Il faut espé-rer que le soleil va se montrer mainte-nant plus clément et ne ménagera pas à nos champs ensemencés les bienfaits de ses chauds rayons.

—Dimanche matin, un vol a été commis au village de St-Barnabé. Il est au su de tout le monde que M. Michel Bouras-sa possédait dans ses écuries le meilleur cheval du comté de St-Maurice. Or di-manche matin, en allant soigner ses ani-maux, M. Bourassa constata la disparu-tion de son cheval de prix.

Intrigué, il s'informe auprès de ses ser-viteurs, ceux-ci n'avaient eu connaissance de rien. Il fit alors jouer le téléphone dans toutes les directions. Résultats nuls. M. Bourassa envoya dans toutes les paroisses la description de l'animal. Nul doute que le ou les voleurs seront pincés.

—La semaine dernière, un incendie s'est déclaré chez M. J. T. Lamy, pâtissier rue Niverville. Le feu s'est déclaré dans le toit du four. Mandés en toute hâte, les pompiers réussirent à se rendre maître de l'élément dévastateur. Les dommages par l'eau sont assez considéra-bles. Pas d'assurance.

—Dimanche matin, le train allant à Montréal frappa un cheval qui errait sur la ligne et le tua raide. L'animal que l'on évaluait à près de $100 apparte-nait à un nommé Houle. L'accident est arrivé à Yamachiche.

—Nous avons eu de la bien belle musi-que jeudi dernier au Carré Champlain. L'Union Musicale, sous la direction de M. Henri Lavigne a eu un bien beau succès.

—Nous apprenons qu'un nouveau jour-nal — journal humoristique — doit paraî-tre ici dans quelques semaines.

LES COMMIS-EPICIERS

Organisation du pique-nique

Il règne un grand enthousiasme à l'asso-ciation des Commis - Epiciers. Tous les comités rivalisent d'ardeur pour assurer le succès du grand pique-nique que l'asso-ciation fera à Carillon, le 6 juillet pro-chain. A une assemblée spéciale, tenue hier dans les salles de l'association, les présidents des différents comités ont pré-senté un rapport préliminaire des travaux qui ont été faits jusqu'ici.

Une délégation, composée de MM. Mar-tineau, Poirier, Robichaud, Dubord, Mar-tel et Sauriol, s'est rendue jeudi dernier à Carillon pour compléter les arrangements avec les autorités de l'endroit. Cette déléga-tion a présenté un rapport très satis-faisant hier. M. le maire Murphy et M. le curé Sauriol ont très cordialement reçu les délégués qui ont eu toutes les facilités du monde pour compléter l'organisation. M. Alexander LeRoy, un citoyen très es-timé de St-André, a gracieusement mis à la disposition de l'Association un magni-fique terrain qu'il possède sur le chemin de Carillon.

La délégation a aussi rapporté qu'elle a conclu des arrangements très satisfai-sants avec le propriétaire du bateau "John" pour faire la traversée de Pointe-Fortune à Carillon.

Après l'expédition des affaires, le prési-dent, M. Martineau, au nom de l'Associa-tion, a offert un beau cadeau à M. O. Bergeron, l'un des fondateurs, qui a épou-sé, ce matin, une jolie brunette de la par-tie est. M. Bergeron a été très touché de cette manifestation, et il a remercié en termes émus ses camarades qui ont voulu lui donner cette marque de sympathie.

POUR LAVER VOS RIDEAUX

Employez la "VICTORINE" elles les nettoie sans frottage, et sans le déchirer. 2 morceaux ts. Chez tous les épiciers.

LES NOTRES DE LA REPUBLIQUE AMERICAINE

A FALL RIVER

Une famille entière de la rue Perkins transportée à l'hopital civique

Lowell, Mass., 12. — Encore une fois la picote vient de faire son apparition a Lowell, encore une fois l'hôpital civique est forcé de rouvrir ses portes pour y re-cevoir des variolés. Cette fois, la picote se déclare dans un quartier des plus fré-quentés, elle apparait sur la rue Perkins, au Petit Canada. Hier soir le Dr Rochet-te était appelé à visiter un malade dans la famille de M. Alphonse Minteau, qui demeure au No. 186 rue Perkins, au 1e étage. Le docteur découvrit sur la figure et le corps du jeune malade des érup-tions qu'il crut causées par la variole, aussi notifia-t-il immédiatement le bu-reau d'hygiène qui ce matin envoya le Dr Livingston visiter les suspects. Sa déci-sion fut vite prise, aussi ordonna-t-il le transport immédiat à l'hôpital civique de toute la famille qui comprend M. et Mme Alphonse Minteau, une sœur de M. Min-teau, le fils de cette dernière, âgé de 18 ans, et les sept enfants de M. Minteau, Eugène, 17 ans et employé au Tremont & Suffolk ; Ludger, 15 ans, employé au Lawrence ; Hélène, âgée de 12 ans, et élève du couvent canadien ; Delor, âgé de 5 ans ; Aline, âgée de 2 ans, et les deux malades, Alfred, âgé de 17 ans, et George, âgé de 6 ans.

De ces deux cas, celui du jeune George inspire le plus de crainte, et les autori-tés sanitaires craignent beaucoup qu'il ne soit fatal. Les plus jeunes n'ont jamais été vaccinés, ce qui porte les médecins à craindre encore davantage.

Le logis de la famille Minteau a été fumigé et les écriteaux placés sur la mai-son qu'elle habitait.

Il se peut que la commission d'hygiène ordonne une vaccination générale tant aux manufactures où travaillaient les en-fants Minteau que chez les élèves qui se trouvaient dans la même classe que la jeune Hélène.

A WORCESTER

La fête des Artisans—M. le curé Le-pailleur, de St-Louis du Mile-End de Montréal, sera le prédicateur du jour

Worcester, Mass., 12.—Le bureau de la Société des Artisans a eu une assemblée chez M. André G. Lajoie pour s'occuper des derniers préparatifs de la grande fê-te de demain. Les nouvelles sont excel-lentes et tout indique une imposante dé-monstration.

Le sermon de circonstance, à la messe solennelle qui sera célébrée en l'église du Saint-Nom de Jésus sera prononcée par M. le curé Lepailleur, de la paroisse de Saint-Louis du Mile-End de Montréal.

Au banquet on espère aussi avoir plu-sieurs bons discours. La liste des santés est comme suit :

LePape : Le Président des Etats-Unis; Le Canada ; Notre Clergé ; La ville de Worcester ; Le Conseil Exécutif ; Les Ar-tisans aux Etats-Unis ; Les Sociétés Soeurs ; les Succursales Filles ; Les Or-ganisateurs ; La presse ; Les Dames.

Les comités pour la fête sont consti-tués comme suit :

Bureau de direction : Rév. J. E. Per-reault, aumônier ; André G. Lajoie, pré-sident ; Joseph Marc-Aurèle, 1er vice-président ; Napoléon Dubois, 2e vice-pré-sident ; Adélard D. Dubois, secrétaire-trésorier ; Albert Riopel, 1er com.-ordon-nateur ; J. T. Duhamel, 2e commissaire-ordonnateur.

Directeurs : S. Bourke, Ed. Faucher, G. Brouillet, O. Emond, E. Riopel.

Conseurs : Elzéar Birtz, L. Bouthillet-te, T. St-Pierre.

Comité du Banquet : A. G. Lajoie, président, A. Roy, J. Marc-Aurèle, N. Dubois, G. Brouillet, J. T. Duhamel, A. Riopel.

Comité d'impression : A. D. Dubois, président, E. Birtz, T. St-Pierre, L. Bouthillette, N. Dubois, J. T. Duhamel, A. Riopel.

Comité de réception : A. D. Dubois, président, L. Bouthillette, A. Roy, O. Emond, A. G. Lajoie, J. T. Duhamel, A. Riopel.

Comité de décoration : A. D. Dubois, président, Ed. Faucher, J. T. Duhamel, A. Riopel.

MM. Alfred Roy et Elie Belisle fourni-raient gratis les chevaux nécessaires pour les commissaires-ordonnateurs.

A PUTNAM, CONN.

(Correspondance spéciale)

Phénix R. I., 10. — M. J.-Bte Smith vient de conduire à l'autel Mlle Marie-Louise Vanasse. Les témoins étaient F. Vanasse, frère de la mariée, avec Mlle Dorimoine Smith, sœur de l'époux. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. J. D. Lebel, curé de Phénix, R.I.

—M. Hormisdas Doucette a épousé Mel-le L. Bélanger. Les témoins étaient M. Doucette, père du marié, et M. Bélanger, frère de la mariée.

—L'aîné des fils de M. J.-Bte Hébert est dangereusement malade.

—Un bien pénible accident a eu lieu hier avant-midi à River Point, R. I. Un Irlandais travaillait sur le chemin de fer de Hope à Providence, lorsqu'il fut frap-pé par un train de fret, dans une cour-be ; il fut frappé par la locomotive qui le lança à une grande distance. Sa mort fut instantanée.

M. et Mme Frank C. Fox sont revenus à Montréal et sont descendus à l'hôtel des Bains Turcs. Madame Fox, née Ca-sola Marchand, de St-Jean, recevra mer-credi et jeudi après-midi.

TROUVE PENDU

(Correspondance spéciale.)

St-Hyacinthe, 12. — Un nommé J. B. Bienvenue dit Fontaine, de St-Barnabé, a été trouvé pendu mercredi dernier dans sa grange. M. Bienvenu est un cultiva-teur du rang de St-Amable. Il a quitté sa famille vers 3 heures de l'après-midi et on l'a trouvé pendu à 3.30 heures dans sa grange. M. le coroner Eug. St-Jac-ques s'est rendu sur les lieux pour faire une enquête sur sa mort ; le verdict a été de "Mort de strangulation dans un mo-ment d'aliénation mentale".

—La mort vient d'enlever un respecta-ble citoyen de St-Hyacinthe en la per-sonne de M. Alfred Ballard dit Latour, décédé mercredi dernier. M. Latour souf-frait du diabète et était allé à Montréal se faire faire opération à l'hôpital, lors-qu'il expira quelques heures après l'opé-ration. Les restes du défunt ont été transportés à St-Hugues où ils furent en-terrés.

Lorsque les Médecins emploient

LE REMEDE JAPONAIS CONTRE LE CATARRHE, vous pouvez y avoir confiance, c'est parce qu'ils ont vu que c'était le meilleur remède contre le Catarrhe. Aucun remède contre le Catarrhe n'est à comparer à ce re-mède comme spécifique contre cette terrible maladie. Ceci est prouvé dans tous les cas. Si vous voulez être guéri, ce guérisseur antiseptique est ce dont vous de-vez faire usage. Il détruit la cause, puis guérit et purifie la membrane malade. Ask chez les pharma-ciens, ou envoyé franco. The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto. Se pour un échantillon.

Scroggie

Flanellettes pour toutes fins

Visitez les magasins des alentours et vous verrez qu'ils cherchent à vous charger un prix plus élevé pour la même marchandise.

Flanellette de fantaisie de couleur, rayée, 5c, 8c et 10c la verge.

Flanellette de fantaisie, rayée, 33 et 36 pouces de large, 12½c, 15c et 19c la verge.

Flanellette unie blanche ou crème, 7, 10, 12½, 15, 18 et 20c la verge.

Flanellette rose pâle et bleu pâle, à pois, rayée ou dessins de fleurs, va-lant 12½ pour 8c la verge.

Flanellette à dessins de fantaisie à 12½, 15 et 19c la verge.

Flanellette Eiderdown de fantaisie, dans les nuances bleu pâle et blanche, rose et blanche, brune et blanche, et rouge et blanche, 18c la verge.

Flanellette cachemire de fantaisie, rayée, 34 pcs de large, 25c la verge.

Flanellette française dans les nuan-ces pâles et foncées, à pois ou rayée, 49c la verge.

Escompte spécial sur une quantité de couvertes de laine légèrement sa-lies de traces de mains.

Le Thé Strathcona convient à 8 sur 10

qui savent apprécier une tasse de bon thé. Il ne perd jamais de sa qualité et le prix n'en est jamais augmenté. Un paquet d'une livre, 25c au détail.

W. H. Scroggie, Angle des rues Ste-Catherine et Université 65—1

LA NOUVELLE EGLISE DE ST-JEAN-BAPTISTE

L'immense temple de la rue Rachel s'ouvre aux curieux avant de s'ouvrir aux fidèles

Quelques notes sur la construction

Il a été donné hier aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste de visiter leur ma-gnifique nouvelle église, rue Rachel, édi-fiée sur les ruines de l'ancienne, incen-diée en 1898. La construction du nou-veau temple s'est commencée au mois d'août de cette année et vient de se ter-miner quant à l'extérieur. La décoration et l'ameublement de l'intérieur prendront quelques semaines, peut-être quelques mois encore ; mais dans sa nudité même, la vaste nef se montre aujourd'hui d'une simplicité grandiose qui ne manquera point d'être altérée par l'addition des bancs, etc.

Par un de ces tours de force de l'archi-tecture qui parvient à l'art le plus pur en recherchant l'harmonie des pro-portions, l'intérieur de l'église Saint-Jean-Baptiste s'aperçoit sous une colon-ne, sous un pilier, libre d'un mur à l'au-tre, du plancher au dôme.

En attendant l'installation des ta-bleaux et des statues, les murs sont blancs, le plafond et le plancher sont blancs, les fenêtres sont blanches, ce qui fait qu'une lumière céleste remplit ce temple majestueux. Ces fenêtres devien-dront cependant des vitraux, les murs se-ront peints, la clarté sera faite plus dis-crète et peu à peu se fera le jour demi-teinté qui convient aux sanctuaires, aux lieux où l'on se recueille, où l'on prie, où l'on pleure.

Les fenêtres ont été adroitement pra-tiqués au haut des murs afin que la lu-mière y passe sans se choquer de la re-verbération ou du contact obscurcissant des constructions des alentours. Il est question et décorer la voûte du dôme d'une somptueuse tapisserie.

Sept autels s'érigeront à Saint-Jean-Baptiste. Derrière le maître-autel qui sera situé sous la courbe supérieure du dôme s'érige un plus petit autel où se cé-lèbrera une messe pour la population an-glaise de Saint-Jean-Baptiste. De sorte que des deux extrémités de l'église, les fidèles s'agenouilleront vers le centre de l'église. Derrière le maître autel s'a-daptera une cloison mobile devant sé-parer l'assistance canadienne-anglaise de l'autre, mais devant aussi s'enlever pour réunir tous les fidèles en une même as-sistance aux grandes cérémonies.

Des experts prétendent que l'accoustique de l'église sera splendide et qu'un prédicateur se fera facilement entendre des chapelles les plus reculées.

La nef recevra 3,200 personnes et la chapelle anglaise, 900. Le soubassement de l'église, déjà ouvert au culte des pa-roissiens, peut contenir 2,200 personnes.

Le coût de la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste s'élève jusqu'à présent à $180,000. L'édifice est dans le style de la Renaissance italienne sans guère de fan-taisie. Le dôme est un pur échantillon d'architecture romaine. Ce dôme est en acier et se supporte sur des fondations indépendantes de celles des murs.

La coupole doit recevoir deux cloches.

L'éclairage électrique de toute l'église nécessitera l'installation de 1,700 quin-quets.

M. l'abbé Auclair compte voir bientôt l'achèvement des travaux de son église.

Fils et Cables

A DECOUVERT ET ISOLES Pour l'Electricité.

The Wire & Cable Co

MONTREAL.

1-m-v-jno

---

sa main nous montrait encore l'ennemi, et ses yeux nous criaient : En avant !...

Mme de Mercereuil eut un regard d'in-terrogation anxieuse à l'adresse du mé-decin-major.

Celui-ci répondit par un significatif haussement d'épaules.

Evidemment, cette exaltation à la-quelle était en proie le commandant était mauvaise, indice de la fièvre ar-dente qui battait sous son crâne.

Mais comment obtenir de lui qu'il gardât le silence ?

Toute contrainte l'eût exaspéré, sans doute.

Plus tard, pour qu'il eût une nuit tranquille, on verrait à lui administrer une potion calmante.

M. de Mercereuil continuait :

—Des heureux, ceux qui tombent sur le champ de bataille, en pleine lutte, face à l'ennemi...

J'avais espéré cela, moi !...

J'avais fait ce rêve : mourir le jour où sonneront les clairons de la Revan-che, où nos jeunes drapeaux se déploie-ront, tout frémissants de joie, dans le ciel...

Mais non : un accident stupide, une chute de cheval... Je vous dis que c'est à se gifler !...

Il aperçut d'Armaylié, l'apostropha :

—Ah ! vous voilà, vous, capitaine...

Hein ! dites donc, on doit joliment se payer ma tête...

Oui, les sous-lieutenants blaguent vo-lontiers les officiers supérieurs, surtout quand ils ramassent des pelles...

Sang Dieu ! mourir d'une culbute à bas de son canasson, est-ce que c'est une mort pour un soldat !...

—Pourquoi parler ainsi, mon com-mandant ? répondit le capitaine très ému. Vous savez bien que le régiment tout entier vous honore, vous admire et vous aime, et que la nouvelle de votre accident a produit partout la plus dou-loureuse émotion...

D'ailleurs, vous n'en mourrez pas... Les blessures que vous avez reçues ne met-tent pas vos jours en danger.

—C'est possible, fit M. de Mercereuil avec un grognement goguenard... Mais vous m'avez l'air vous aussi d'Arnaylié, d'un de ces farceurs qui essayent de monter le coup aux moribonds...

Qu'importe, du reste, que j'en réchap-pe, si je ne suis plus bon à rien ?...

Quoi !... Est-ce que je ne sens pas que ma jambe est perdue, que jamais plus elle ne me portera ?...

Ne secouez pas la tête, docteur...

Je vous ai entendu, quand vous ou-siez avec votre aide, cette nuit...

J'avais les yeux fermés, vous avez cru que je dormais...

Et bien ! dites, si je dois rester jus-qu'à la fin de mes jours cloué sur un matelas, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux partir tout de suite ?

—Oh ! mon ami, fit Mme de Merce-reuil, comment pouvez-vous prononcer de telles paroles ?...

Oubliez-vous tous ceux qui vous ai-ment, dont les bons soins vous guéri-ront ?...

—Mon bon et cher frère, dit à son tour Aline d'une voix plaintive, tu vou-drais nous quitter !...

Le commandant agita faiblement les mains ; un nuage avait passé sur son front.

De rouge qu'il était un instant aupa-ravant, il devint très pâle, et les coins de sa bouche tremblèrent.

Dans un soupir qui gonfla douloureu-sement sa large poitrine, il répéta les mots qu'il avait dits un instant aupara-vant :

—Oh ! mes chéries !... mes chéries !...

L'une à droite, l'autre à gauche de son lit, elles s'étaient penchées vers lui.

Il cherchait à les embrasser tendant vers leurs visages baignés de larmes ses lèvres.

Et lui aussi, maintenant, pleurait.

—Allons ! allons ! fit le médecin en essayant de s'interposer, voilà trop d'é-motions !...

Mais nul ne l'écoutait et Mme de Mer-cereuil fut tout à coup surprise d'enten-dre les lèvres de son mari murmurer tout à côté de son oreilles ces mots :

—Si tu savais !...

—Quoi ? demanda-t-elle, les yeux agrandis, le corps secoué par un frisson.

Car elle était dans une de ces situa-tions morales où tout vous paraît l'an-nonce d'un malheur.

—Rien, murmura le commandant ; plus tard... Tu sauras tout...

—Mon Dieu ! murmura Mme de Merce-reuil, toute tremblante, qu'y a-t-il donc que j'ignore ?

Et tout bas, elle pensait, le sang gla-cé, aux choses terribles que son mari, lui, ignorait.

Le commandant avait, avec effort, tourné la tête du côté du médecin.

—Docteur ?

—Mon commandant ?

—En toute franchise, même si la gué-rison est possible, quand croyez-vous que je puisse être transportable ?

—Cela dépend... Pas avant une quin-zaine de jours, je pense...

—Bien... Blanche.

—Mon ami, fit Mme de Mercereuil en se rapprochant avec empressement.

—Je vous serais reconnaissant d'écrire à Boisanger pour qu'il vienne le plus tôt possible... j'ai à lui parler.

Mme de Mercereuil ne put que répon-dre par un signe affirmatif.

Ce nom de Boisanger, en évoquant tout à coup le souvenir de ce qui s'é-tait passé la nuit précédente, lui avait fait l'effet d'une lame traversant sa chair.

—Merci, murmura le commandant.

Sa tête, qui s'était un instant soule-vée, retomba sur l'oreiller.

L'exaltation fiévreuse qui l'avait sou-tenu ayant disparu, il se laissait aller de nouveau à une sorte de prostration.

Ses yeux, que les larmes faisaient bril-ler s'attachaient avec une douceur infi-nie sur les visages de Mme de Merce-reuil et d'Aline.

—Madame, murmura le médecin-major, vous devriez vous retirer... Le blessé a besoin de repos.

—Si madame veut bien s'en remettre à moi du soin de son installation ? dit à son tour le capitaine d'Armaylié ; la mai-son n'est pas très grande, mais le bon prêtre qui l'habite la met tout entière à votre disposition. Il y a, au premier éta-ge, des chambres assez convenables.

—Oui, répondit Mme de Mercereuil ; venez... Viens, Alinbe.

Celle-ci, du seuil de la chambre, en-voya à son frère, du bout des doigts, un baiser.

Le curé se trouvait dans la pièce voi-sine et renouvela avec une souriante af-fabilité ses offres de service.

Mme de Mercereuil le remercia et char-gea Aline de s'occuper avec M. d'Armayl-lé des soins de l'installation.

Pour elle, elle s'assit devant la table du prêtre, et, très pâle, se mit, comme le commandant le lui avait demandé, à écrire à Boisanger.

XVI. — UNE RUPTURE

Au moment même où Mme et Mlle de Mercereuil arrivaient à Louppy, où avait été transporté, après son accident, le commandant, Boisanger assis dans son cabinet, à Mohon, étudiait les compte de l'usine.

Bien entendu, il ignorait tout encore.

Mais c'était en vain qu'il s'efforçait de lier sa pensée aux papiers couverts de chiffres que ses mains distraites frois-saient machinalement.

Son esprit était ailleurs.

Il revivait la scène de la nuit précé-dente.

Parfois, il se demandait s'il n'avait pas rêvé, si tout cela était bien réel.

Oui, Mme de Mercereuil était venue le trouver au milieu de la nuit ; tremblan-te d'angoisse, elle lui avait raconté la terrible histoire de sa vie ; et pour la sauver de l'imminent péril qui la mena-çait, il lui avait prêté les vingt mille francs que réclamait, pour se taire, le possesseur de l'épouvantable secret.

Ces révélations avaient été pour Boisan-ger un coup de tonnerre.

Jamais il n'eût pu supposer un instant que derrière cette femme charmante, tou-jours un peu triste, à vrai dire, mais d'une tristesse douce et souriante, fût ca-ché un si redoutable passé.

Ainsi, cette femme, l'épouse du com-mandant de Mercereuil, avait déjà tra-versé de périlleuses aventures.

Pour sauver son père du déshonneur, de la mort peut-être, elle avait consenti à jouer la pire, la plus dangereuse des co-médies, à tromper atrocement un honnê-te homme.

Elle était bigame, et son premier ma-ri, le seul mari, à vrai dire, était revenu, revenu du bagne, et menaçait !...

Après le départ de Mme de Mercereuil, pendant tout le reste de la nuit, Boi-sanger avait arpenté à grands pas sa chambre, le front

UNE DOUBLE EVASION

Deux prisonniers accusés, l'un, d'agression grave, l'autre de vol, s'échappent des cachots de l'hotel de ville

La police n'en rattrappe qu'un

Vers 1 h. samedi dans la nuit, M. Jérémie Gravel, finisseur de cuir et domicilié au No 30a de la rue Turgeon, St-Henri, passait sur le Square Viger, pour s'en retourner chez lui, quand deux bandits tombèrent dessus à coups de bouteilles et l'assommèrent. M. Gravel avant de s'évanouir poussa deux cris qui furent heureusement entendus de MM. Henry Landry et Frank Robinson et du constable spécial Géo. Pratte. Tous trois se dirigèrent vivement du côté d'où les cris étaient partis. MM. Landry et Robinson, arrivés les premiers sur les lieux, virent un individu penché sur M. Gravel. Le bandit était en train d'enlever la montre et la chaîne de la victime. Un autre rôdeur nocturne disparaissait dans le lointain.

Le constable Pratte arriva à temps pour mettre la main au collet de l'assommeur. Il reconnut ce dernier pour être un nommé Edouard Desparois.

Le gaillard tenta tout d'abord de résister, mais il fut promptement maîtrisé par le constable.

Desparois chercha cependant à tromper la vigilance du gardien Pratte avant d'arriver au poste Central, et de prendre la poudre d'escampette, mais la rude poigne du policier l'empêcha de mettre son projet à exécution.

Pratte remit son prisonnier au geôlier et tandis que ce dernier préparait une cellule, Desparois tenta de s'enfuir, mais il fut rattrapé par Pratte.

Le prisonnier avait juré de s'évader. Hier matin, un peu avant 9 heures, il trouvait le moyen de se glisser entre les barreaux de fer qui défendent le châssis qui donne sur la rue Notre-Dame. Le grillage du châssis fut aisément forcé et Desparois et un autre prisonnier arrêté pour vol sautèrent sur la pelouse. Un constable qui était de faction devant l'hôtel de ville s'aperçut de l'évasion et réussit à mettre le grappin sur Desparois. L'autre prisonnier est encore au large.

Desparois a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine pour répondre à une accusation d'assaut meurtrier, et son procès a été remis au 16 mai. La victime est au lit.

ECHOS DE QUEBEC

Pour les funérailles de M. Déchene — Chute mortelle — 2,500 immigrants.

(Dépêche spéciale)

Québec, 12.—Le chef de l'Opposition à l'Assemblée Législative, l'hon. M. E. J. Flynn, sera porteur des coins du poêle aux funérailles de l'hon. M. Déchêne demain. L'hon. M. Archambault, qui est actuellement, sera remplacé comme porteur des coins du poêle par M. Rodolphe Roy, M.P.P.

L'état de santé de Mme Déchêne s'est quelque peu amélioré. Elle est actuellement tout aussi bien qu'elle peut l'être sous les circonstances.

—Un enfant de cinq ans, fils de M. P. Thompson, du bureau de la compagnie des bateaux de la traverse, est tombé accidentellement hier après-midi du troisième étage de la résidence de son père, rue St-Michel, et s'est blessé à mort.

—Alphée Carrier, de Hadlow, qui a si brutalement assailli un compagnon de soulade du nom de Labarre, le 12 avril dernier, s'est reconnu coupable, ce matin, devant le magistrat de police qui l'a condamné séance tenante à quatre mois de prison.

—Le "John Duncan", de la Great Lakes & St-Lawrence Transportation Co., est arrivé hier soir dans le port avec 41,000 boisseaux de blé à son bord. Quatre barges de la même compagnie sont arrivées ce matin chargées de grain.

—Il nous est arrivé depuis samedi 2,500 émigrants, dont 1,333 par les Montfort, 929 par le Dominion et 461 par le Prétorian.

LES GREVES

La double grève des plombiers et des ferblantiers-couvreurs est à peu près dans le même état que samedi. Cependant dans le cas des plombiers, on annonce semi-officiellement que la grève sera réglée avant deux jours. Les patrons et les plombiers seraient disposés à faire des concessions mutuelles qui amèneraient un règlement.

M. Verville, le président de l'Union, a déclaré ce matin, qu'il n'a reçu aucune communication officielle des patrons. "Nous ne saurions nous appuyer sur ce qu'ont publié les journaux pour prendre une détermination, et nous ne pouvons dire maintenant ce que nous serions disposés à faire."

Du côté des couvreurs, la situation est moins embrouillée. 67 patrons ont signé l'engagement de l'Union, et il ne reste que six récalcitrants. Il est vrai que ces six patrons représentent une faction importante, puisqu'ils employaient plus de soixante hommes. C'est en vue de vaincre ces patrons que M. J. H. Kennedy, premier vice-président de l'Union Internationale, est venu à Montréal. Il est arrivé hier de Toronto et doit rencontrer les patrons cette après-midi pour discuter avec eux les bases d'un arrangement.

COMMERCE

LES MARCHE DE GRAINS

Le prix du blé à Liverpool est plus ferme et nous cotons les fils de mai 6-3½ ; juillet 6-3 1-8; septembre 6-5.

A Paris on cote le blé de mai 22.00 ; ceux de septembre 20.35.

A Chicago, les prix sont en hausse : le blé de mai est coté à 76, l'août 75 3-8.

Les farines sont fermes ; les patentes d'hiver valent $4, les straight rollers de $3.50 à $3.80.

A Montréal, l'avoine continue à être recherchée aux prix suivants.

L'avoine de Manitoba du mois de mai, No 1, 74½ à 75 cents, No 2, 72½ cents, l'avoine pour l'exportation No 2 46½ et 48 cents en magasin pour la consommation locale.

Les prix du blé d'Ontario n'ont pas changé ; nous cotons le No. 1, de mai, 74½ cents et No 2, 75½ cents à flot. Les pois sont côtés de 86 à 86½ cents à flot, le sarrasin 1 cents, le seigle 56 cents.

On cote le Son du Manitoba $19.00 en sacs et le tru $22.00 ; quant au son d'Ontario, il atteint $22.00 en baril, et la moulée de $23.00 à $30.00 suivant la qualité.

Les côtes des farines en gare à Montréal, sont comme suit :

Straight rollers $3.50 en barils, en sacs $1.65 à $1.70, les patentes d'hiver, $3.75 à $4.00 ; fortes à boulangers du Manitoba, de $3.60 à $3.75.

Patentes du Manitoba de $3.90 à $4.25 fortes de boulanger, $3.55 à $3.95 ; les patentes d'Ontario, de $3.75 à $4.00 et les straight rollers de $3.40 à $3.50 en sacs, de $1.70 à $1.77, fortes de boulangers de $3.55 à $3.90.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

Le ton du marché au beurre est ferme et les crémeries de choix font 19½c, celles des Townships atteignent 20½c. Les qualités secondaires valent 15c à 16c.

Le marché au fromage est toujours très ferme et les qualités de l'ouest sont cotées de 11½c à 12c ; celles des Townships, 11 3-8c à 12c ; les meilleures qualité de la province obtiennent de 11c à 11¼c.

Les arrivages d'œufs ont augmenté mais comme la demande est excellente, ils conservent leurs prix, soit 12½c à 13c la douzaine ; les qualités secondaires de 10½c à 11½c.

Les prix des pantes n'ont pas changé et on cote les meilleures qualités de la province de 80 à 85c ; celles d'Ontario, se vendent de 72c à 75c. Au détail, les marchands obtiennent de 90c à 95c, en lots de pas moins de 25 sacs.

Les prix des fèves n'ont pas varié, et par lot de 25 sacs elles obtiennent de $1.25 à $1.80 le boisseau. En quantité plus considérable on peut les acheter de $1.10 à $1.15.

Les prix du sirop d'érable sont soutenus et il se vend, en baril, de 5c à 5½c, de 70 à 80 par gallon impérial et de 55c à 60c par gallon de vin. Le sucre se vend de 8c à 8½c.

CATARRHE. Il n'y a aucun doute que le REMEDE JAPONAIS guérira le Catarrhe. Nous l'avons ainsi reglé, il y a quelques années. Plusieurs patients l'ont prouvé depuis. Nous voudrions que vous en fassiez usage pour vous guérir. C'est pour cela qu'il est fait et que l'on y a toujours confiance. C'est un onguent pénétrant qui, lorsqu'il est appliqué, rend impossible l'existence du Catarrhe ou de toute autre maladie. Il tue le germe, guérit et purifie les parties, arrête l'écoulement dans la gorge et guérit l'haleine, vu chez les pharmaciens. Envoyez ce coupon pour un échantillon. The Griffith & Macpherson & Co. Limited, Toronto.

Samedi dernier, un matelot tomba dans le fleuve, près du quai, en voulant sauter d'une embarcation à une autre, il réussit à se tenir à flot, jusqu'à ce qu'on fut parvenu à lui jeter une corde.

SCENE ATTENDRISSANTE

Une fillette refuse d'aller demeurer chez son pere

L'hon. juge Mathieu a cassé le bref d'habeas corpus émis contre Mme Louis Paré, la sommant de produire en cour, l'enfant de sa fille, Mme George McGregor. Ce jugement a été accueilli par les applaudissements des personnes présentes à l'audience.

Les faits de cette cause sont comme suit : Il y a quelques années, George McGregor, après avoir plaidé sans succès en séparation de corps, abandonna sa femme et son enfant pour aller vivre aux Etats-Unis. Dans l'intervalle, la femme mourut et l'enfant fut recueillie par sa grand'maman, Mme Paré. Il y a quelque temps, McGregor revint des Etats-Unis et réclama sans succès la possession de son enfant. C'est alors qu'il prit le parti d'avoir recours à l'habeas corpus. L'enfant, une jolie fillette de 8 à 9 ans, était en cour. Elle refusa absolument de voir son père, quand ce dernier voulut lui parler. Elle s'écria en pleurant : "Non, je ne veux pas aller avec vous ; vous avez fait mourir maman."

Cette scène était vraiment attendrissante.

NOCES D'OR

Les fidèles qui se rendront, demain matin, à l'église de St-Henri, seront témoins d'une cérémonie imposante et qui est vraiment l'un des plus beaux spectacles que l'on puisse admirer. Deux vieillards, depuis cinquante ans unis par les liens sacrés du mariage viendront, accompagnés de la nombreuse famille dont ils sont les chefs, remercier Dieu du bonheur qu'il leur avait réservé, et le prier de bénir leur vieillesse, aux pieds de ces mêmes autels où jadis ils sont venus tous deux, demander sa grâce et sa garde, avant de recevoir le sacrement d'union.

M. Timothée Martel et Mme Martel, née Emilie de Repentigny, sont âgés respectivement de 70 et 71 ans. Demain, il y aura cinquante ans que le prêtre les a mariés, et ils ont résolu, à cette occasion, de renouveler les promesses qu'ils avaient faites alors, et qu'ils n'ont jamais brisées depuis. Les enfants et les petits-enfants ont aussi jugé à propos de célébrer cette date mémorable par une fête splendide, et rien ne sera plus touchant que la vue de toute cette famille, pieusement réunie autour des deux vieillards, et courbée sous la bénédiction qui s'échappera des lèvres du père ému.

A 7 hrs., une grand'messe solennelle d'actions de grâces, recommandée par les fils, sera chantée à l'église St-Henri, et ce sera l'un des neveux, M. Arthur Martel, curé de St-Calixte, qui officiera.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendront à la demeure de M. A. Martel, l'un des fils, au No 106, rue Rose de Lima, où un banquet superbe et intime aura lieu, le midi. Et la journée se passera en réjouissances.

M. et Mme Martel ont huit enfants et 15 petits-enfants, et toute la famille est universellement respectée et enviée dans la ville de St-Henri.

MARIAGES

Ce matin, à six heures et quart, à la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques, le R. P. Rousseau, bénissait le mariage de M. Charles Gill, peintre et homme de lettres, à Melle Georginé Belanger (Gaétane de Montreuil).

La mariée était au bras de M. S. Lachance, pharmacien. Elle portait une élégante toilette en nile gris pâle, rehaussée de soie rose, un chapeau en paille de satin rose, enrichi de dentelle de jais. Le marié avait pour témoin, son oncle, M. Blumhart, hommes de lettres bien connu.

De la superbe musique fut superbement interprétée par Melle Tremblay, qui tenait l'orgue ; Melle Décarie, une violoniste de grand talent. Melle Eva Circé (Colombine) rendit avec une voix puissante et belle deux morceaux dont l'un, l'Ave Maria, de Faure.

La jolie chapelle brillamment décorée était remplie de tous les amis et admirateurs des nouveaux mariés. Il y avait une foule très sympathique et trop intelligente pour inonder d'une pluie de riz, époux et assistants.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué : MM. Louis Fréchette, Gonzalve Desaulniers, Hector Demers, l'abbé Jos. Melançon, J. St-Charles, J. C. Franchère, M. Dyonnet, Arthur Beauchesne (Le Journal ; Olivar Asselin, Gaston de Montigny, Omer Héroux (Le Journal), Louvigny de Montigny (La Patrie), Alfred Pelland (La Patrie), Arthur Côté (La Presse), Emile Bélanger (La Presse), Rodolphe Girard (La Presse), Albert Laberge, Fred. Pelletier (Le Journal), Edouard Charlier (Les Débats), Antonio Pelletier, Denis Lanctôt.

Parmi les dames : Mesdemoiselles Gill, H. Lanctôt, Melle Beaudoin, Melles Jeanne Bessette, Corinne Bertrand, May King, Hilda Barry, Madame P. Garon, Melles Emma Carnes, M. Gagné, J. Décarie, M. Tremblay, Eva Circé (Colombine), A. M. Gleason (Madeleine) etc., etc.

A l'église du Sacré-Cœur, ce matin, à six heures et demie, a été béni le mariage de M. Oswald Mayrand, un des rédacteurs de "La Presse" à Melle Orphise Gadbois, fille du docteur Gadbois.

La mariée était accompagnée de son père et portait une délicieuse toilette. Le marié avait aussi son père pour témoin.

Les Enfants de Marie, congrégation à laquelle appartenait la jeune mariée, a exécuté plusieurs morceaux de chant. M. Zénon Morin, un de nos meilleurs ténors, a rendu avec son succès habituel, un solo magnifique : Ave Verum.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces, à travers les principales villes de la Nouvelle-Angleterre.

Les cadeaux de noces sont très nombreux. Le personnel de "La Presse" a offert à M. Mayrand, une bourse fort rondelette.

Ce matin a été célébré dans la chapelle du Sacré-Cœur à l'église St-Jacques, le mariage de M. Valmore Ledoux, pharmacien, avec Mlle Eva Giard, fille de feu M. F. X. Giard, autrefois de Butte City, Montana.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Charrier.

Les témoins était : pour le marié, M. Ledoux, de St-Hyacinthe, son père; pour la mariée, M. R. Goyette, d'Iberville, son oncle.

L'heureux couple est parti aussitôt après la cérémonie pour Toronto.

La mariée était gracieuse dans son joli costume de voyage. Elle a reçu de nombreux et magnifiques cadeaux.

BLESSE AU FRONT

Un enfant de 12 ans, nommé A McBack, et domicilié au No 28a, rue Adeline, descendait d'un tramway en mouvement, hier, à l'angle des rues Duluth et St Denis, quand il tomba violemment sur le pavé. S'infligeant dans la chute une blessure sérieuse au front. On le transporta à l'hôpital Notre-Dame.

Photo-gravure

A Messieurs les Imprimeurs et Eidteurs

" La Patrie " possède un établissement de photo-gravure des plus modernes et des mieux outillés. On y exécute des travaux de toute sorte : Vignettes, (line cut), demi-ton à pointillé gros ou fin, etc. ; en un mot, tout ce qui sert en fait de gravures à la publication de journaux, de livres et de revues.

Ouvrage exécuté promptement à excellentes conditions.

Demandez nos Prix !

Département de Photo-gravure de La Cie de Pub. La Patrie, Ltée.

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans **" LA PATRIE "**

Emploi demandé.....	20 mots ou moins. 3 insertions 10c
Chambre à louer.....	
Situation vacants.....	
Agents demandés.....	
Employés demandés..	
Servantes demandées	
Maison à louer.....	
A vendre	
Propriété à vendre....	

EMPLOI DEMANDE

SITUATION DEMANDEE.— Un maître de chapelle demande situation, ayant beaucoup d'expérience, bonnes références. S'adresser à J. V., bureau de la "Patrie". 1m

OUVRAGE DEMANDE.—On trouvera un bon Blanchisseur au No 41 Labelle. 64-6

EMPLOI DEMANDE.— Institutrice, 14 ans d'expérience, désire emploi dans un petit village, peut enseigner les deux langues, la musique, etc. Ecole Bourgeois, Duhamel, Co. Gatineau. 63-3

LAVAGE — On demande des lavages de famille, ouvrage garanti, bon marché 312 Cadieux 12-15-17

GARDE-MALADE.—Vous trouverez une garde-malade au No 4648 Ste-Catherine. 63-3

SITUATIONS VACANTES

AGENT VOYAGEUR

On demande un homme pouvant fournir cheval voiture pour voyager dans les campagnes. S'adresser par lettre mentionnant salaire demandé, qui devra inclure frais de voyage, à H H H Bureau de " La Patrie "

AIDE - FORGERON — On demande un aide - forgeron d'expérience, bons gages, ouvrage à l'année. A. Paré & Cie, 1415 rue Ontario 65-3

APPRENTIES MODISTES — On demande des apprenties - modistes dans les robes au No 1143 A rue Demontigny 12-18-17

APPRENTIES — On demande des apprenties - couturières, ouvrage à l'année. S'adresser au No 204 rue Saint-Christophe. 65-3

APPRENTIS.— On demande 2 apprentis pour travailler le bois. J. A. Godin, 904 St-Laurent. 64-3

APPRENTIES.—On demande des apprenties dans les chapeaux. Dame H. Poitras, 1989 Notre-Dame. 63-3

APPRENTI.—On demande un apprenti plombier chez Markum, No 35 rue St-Antoine. 63-3

AGENTS.—On demande des agents avec cheval, voitures, pour corde à linge sans épingle, brevetée, salaire ou commission. Echantillon, 25 cts. J. B. Bailey, 382 Craig, Montréal. 64-3

AIDE-FORGERON.— On demande un aide-forgeron chez M. U. Archambault, 1278 Demontigny. 63-3

BARBIER. — On demande immédiatement un bon compagnon barbier, gages de $5 par semaine, nourri, couché et lavé. S'adresser au No 585 Notre-Dame, Maisonneuve.

COMMIS. — On demande un commis d'épiceries d'expérience et ayant une clientèle. S'adresser 188 St-Antoine. 65-3

COUTURIERE.—On demande une bonne couturière de vestes sachant faire les boutonnières. S'adresser à Boucher et Déry, 535 Amherst. 64-3

CORDONNIER.— On demande un bon cordonnier au No 29 rue St-Antoine. 63-3

CORDONNIER.—On demande un bon cordonnier, $1 à $1.75 par jour. 633 Craig. 63-3

CHARRETIER — On demande un charretier, s'adresser à Thomas Burdett, 200 rue St-Paul. 65-3

FILLES.—On demande une jeune fille pour un restaurant et une fille pour ouvrage général. S'adresser 33 St-Charles-Borromée. 63-3

FILLES.—On demande des filles d'expérience pour travailler sur la machine à coudre, manœuvrée par lavapeur, pour faire des chemises. A. H. Sims & Co., 54 rue Latour. 64-3

FILLE DE TABLE — On demande une fille de table et une fille de chambre, s'adresser entre 10 et 11, à la femme de charge, Royal Victoria Hospital.

FILLES — On demande des filles pour coudre dans les pantalons et des apprenties. S'adresser 1319 rue Demontigny 65-3

GARCON.—On demande un garçon pour ouvrage général dans un restaurant. 84 St-Jacques. 60-7

GARCON.— On demande un garçon pour apprendre le métier de boucher. No 1504 rue Ontario. 63-3

GARCON.—On demande un garçon "smart" Lepage's Original. $3.00 Soir. 1883 Ste Catherine. 64-3

HOMME.—On demande un homme bien recommandé pour prendre soin des chevaux et harnais. S'adresser à Dr P. E. Maurice, 1415 rue Ontario. 63-3

HOMME.— On demande un bon homme pour prendre soin des chevaux. S'adresser entre 4 et 6 heures p.m., à chambre 14, Bâtisse Impériale. 63-3

HOMMES. — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses $2.50 par jour à des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue; Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co., London, Ont. 296-ino

JEUNE FILLE— On demande une jeune fille de 12 à 15 ans chez des modistes au No 1824 Ste-Catherine. 63-3

JOURNALIERS.— On demande des journaliers. S'adresser au No 525 rue Charlevoix, Pointe St-Charles. 64-3

JEUNE HOMME.— On demande immédiatement un jeune homme pour avoir soin d'un cheval et se rendre généralement utile, pas se présenter sans être bon cocher et bien recommandé. S'adresser le soir, entre 7 et 8 hrs. 424 Amherst. jno

MODISTE.—On demande des jeunes modistes et des apprenties. 235 St-Laurent, chez Dufort et Frères. S'adresser à Mlle Daoust, jusqu'à 9 heures ce soir. 65-3

MOULEUR.—On demande un mouleur de poêles. Prix suivant ses capacités. S'adresser à J. B. Tassé, Ste-Scholastique. 63-3

MENUISIERS.—On demande des menuisiers, au No 27A St-Alexandre. 63-3

MODISTE.—On demande une bonne modiste, aussi une modiste d'une couple d'années d'expérience, bon salaire. S'adresser à 853 St-Denis. 64-3

MODISTES.—On demande des modistes et des apprenties chez Mlle Houde, 221½ St-Laurent. 64-3

MENUISIERS — On demande des menuisiers au No 222 Ave Hôtel de Ville 65-3

MACHINISTE — On demande un machiniste pour un magasin de machine à coudre, 1766 Ste-Catherine. 65-3

MODISTES — On demande des modistes de jupes, inutile de se présenter sans être compétentes. 147 rue Sanguinet. 65-3

ON DEMANDE plusieurs ferblantiers-couvreurs, plombiers et steamfitters, ouvrage à l'année, les plus hauts gages payés aux ouvriers de première classe. Les applicants devront mentionner présent emploi, références et conditions. S'adresser à D. 52 La " Patrie." 63-3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des opérateurs dans tous les départements. Bons gages et ouvrage permanent, durant toute l'année. Nous faisons des overalls, des pantalons, des chemises, des blouses et des costumes de dames, des collets et des poignets. S'adresser au bureau-chef, The Standard Shirt Co., Limited, 189 à 215 Avenue DeLorimier. 51-33

ON DEMANDE des meubliers de première classe, des menuisiers et des hommes qui travaillent le bois à la machine, aux ateliers du Pacifique Canadien, à Hochelaga. 46-1m

OPERATEURS.—On demande des opérateurs expérimentés dans les pantalons, aussi des finisseurs, et un garçon fort pour apprendre à presser. Ouvrage permanent et bons gages. Mlle St-Pierre, 1623 rue Notre-Dame, 2e étage. 64-1

PEINTRES — On demande des peintres, ouvrage tout l'été. S'adresser J. B. PAUZE, 210 St-André

PEINTRES. — On demande un peintre de voitures. S'adresser 2028 St-Jacques, St-Henri. 65-3

PEINTRES. — On demande 25 bons peintres de maison. William You, 2807 Ste-Catherine. Telephone Up 1381. 65-3

PEINTRES.—On demande de bons peintres, tapissiers et blanchisseurs, ouvrage à l'année, $2.00 par jour, aussi un jeune homme pour ouvrage général. S'adresser à 595 St-André. 64-5

POSEURS.— On demande immédiatement 3 poseurs pour chevaux, bon salaire garanti à l'année. S'adresser à 104 Bourget, après 6 heures p.m. 64-3

PEINTRES.—On demande de bons peintres de maisons, sachant blanchir et poser le papier. S'adresser à chambre 14, Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, entre 4 et 6 heures p.m. 63-3

PEINTRES.—On demande des peintres de maisons chez P. Lamontagne, 454 rue Lagauchetière. 63-3

SERVANTE

On demande une servante, pas de lavage et repassage. S'adresser au No 141 Cherrier. jno

SERVANTE — On demande, au No 101 St-Denis, une servante générale. Pas de lavage. Références exigées. 65-3

SERVANTE et HOMME. — On demande No 118 St-Augustin. Pas d'enfants ni de ménage. Aussi un homme pour avoir soin d'un cheval. 65-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille. S'adresser 66 St-Alphonse, St-Henri. 65-3

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, pas de cuisine. Références exigées. 57 rue St-Denis. 63-3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour une famille de deux personnes. Pas de lavage. Salaire $12 par mois. S'adresser 421 Amherst. 65-1

SERVANTE — On demande une servante. 315 rue des Seigneurs. 65-3

SERVANTE.—On demande une servante générale au No 26 rue Selby. $12 piastres par mois. 64-3

SERVANTE.—On demande une servante avec de bonnes références, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 719 rue Berri. 64-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, aussi une jeune fille pour prendre soin des enfants. S'adresser à 494 Charlevoix. 64-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, bons gages et traitements, lavage et repassage faits au dehors. Adressez-vous immédiatement à 320 Av. Victoria, Westmount. 65-3

SERVANTE—On demande une servante générale. S'adresser 515 rue Amherst. 63-3

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser au No 20 rue Ste-Elizabeth. 63-3

SERVANTE.—On demande une servante, famille de 3, pas de lavage ni repassage, n'allant pas à la campagne. 1014 Cadieux. 63-3

SERVANTE.—On demande immédiatement une servante générale, au No 825 St-Urbain, bons gages. 63-3

SERVANTE.—On demande une bonne servante générale. Pas de blanchissage. S'adresser à 153 rue Hutchison. 63-3

SERVANTE.—Servante générale sachant faire la cuisine, demandée au No 16 Carré St-Louis. 63-3

VOITURIER.—On demande un homme à bois d'expérience dans les voitures. Ouvrage général. Place permanente. S'adresser dimanche, entre 1 et 2 heures p.m., à J. Benhomme, 935 St-Jacques. 64-3

A LOUER

A LOUER.—Un grand magasin dans la partie la plus commerciale de Lachine, avec logement ou sans logement. Prix modéré. S'adresser à A. F. Gauthier, 240 rue St-Joseph, Lachine, ou au bureau de poste, Montréal. 63-3

A LOUER — Magasin et logement, 357 rue St-Jacques, 12 piastres. On vendra le stock à bonne condition. S'adresser sur les lieux, 351 St-Jacques. 65-3

A LOUER.— Un magasin avec logement au-dessus, au coin des rues Wolfe et Houde, occupé durant 25 ans comme épicerie. S'adresser au No 2008 rue Notre-Dame. 63-3

ECURIE-REMISE.— A louer belle écurie avec remise à voiture, hangar sur la rue Drolet, près de l'Avenue Duluth. S'adresser à Eugène Lafontaine, édifice de la Banque Provinciale. 63-3

MAGASIN à louer à St-Henri, coin St-Jacques et St-Philippe, avec fixtures pour épicerie, logement, cave en ciment, écurie, cour couverte. S'adresser 2006 St-Jacques. 64-3

MAISON A LOUER. — A deux logements, au Sault aux Recollets, sur l'île, à cinq minutes de marche des chars électriques, près de la rivière ; place tranquille, avec parterre. S'adresser à Jos. Dubord, prop. 65-3

MAISON à louer. — 4 chambres et w. c. $7.50 No 1111 rue Notre-Dame, ciel au No 1119. T. Charpentier, jr. No 157 ave Papineau. 65-3

PARTIE DE BUREAU A LOUER.—A louer, dans la Bâtisse New-York Life, chambre 4, partie de bureau, (Desk room). Avantages spéciaux pour un collecteur ou un agent. S'adresser sur les lieux, par lettre ou téléphone, Main 2967. 63-3

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER — Belle chambre devant meublée, sur la rue St-Hubert, près Cherrier. Etage des bains et w.c. S'adresser par lettre à "A.L.", bureau de la "Patrie". 61-7

CHAMBRES — A louer plusieurs chambres meublées à neuf, fournaise à l'eau chaude, lumière Auer, bain, etc. S'adresser à 474 Dorchester. 64-3

CHAMBRE à louer au No 905 Lagauchetière, près de la rue Windsor. 64-6

CHAMBRES.— Magnifiques chambres à louer avec améliorations modernes dans une famille privée. S'adresser à 136 Berri, coin Lagauchetière. 63-3

CHAMBRE — A louer une chambre double, meublée pour deux messieurs. Bones conditions. S'adresser au No 8 rue Fullum. 63-3

CHAMBRE.—A louer, sur le premier plancher, une jolie chambre pour deux messieurs mis dans une famille anglaise privée. 436 St-Andre. 63-3

CHAMBRES.—A louer 2 appartements meublés sur le devant, étage du bain, $8.00 pour les deux. 32 St-Antoine. 63-3

CHAMBRES.—A louer magnifiques chambres meublées sur le devant, étage du bain, 200 St-Laurent, 2e escalier, confort de chez soi. 63-3

CHAMBRES.—A louer magnifiques chambres meublées sur le devant, étage du bain, conditions avantageuses. 258 St-Laurent, 2e étage. 63-3

CHAMBRE ET PENSION.— Une bonne pension, aussi chambre à louer au No 731 Ontario. 64-5

CHAMBRE ET PENSION.—A louer chambres meublées avec ou sans pension, aussi pensionnaires de table. 608 Dubord. 6-8-12

CHAMBRE — A louer grande chambre garnie ou pas garnie, avec pension ou non. S'adresser 261 Ste-Elisabeth. 65-3

CHAMBRES — A louer, magnifiques chambres doubles pour deux messieurs. S'adresser au No 57 rue St-Denis. 65-5

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Trois grandes personnes demandent deux chambres avec pension dans une famille privée. Ecrire à D 51 la "Patrie". 64-3

CHAMBRE.—Une dame modiste demande à louer 4 ou 5 chambres entre les rues Green et Victoria, Westmount, payera $7 à $8. S'adresser par lettre, M. D. 310 Avenue Hôtel de Ville. 62-3

A VENDRE

A VENDRE 100 poêles à gasoline, avec 10 pour cent d'escompte pendant ce mois. P. Gadbois & Cie. 1815 Ste-Catherine, Bell Est 915, Marchand 754. 65-5

A VENDRE.—Un petit poney Shuiland, avec voiture et attelage complet. S'adresser à M. Fauteux, 122 rue Vitré. 64-3

A VENDRE.— Grues à la vapeur et à la main, pour constructeurs, câble d'acier, élévateurs, bouilloires et engins de tous genres. F. A. Morrison & Co., 204 rue St-Jacques, Montréal. 63-8

A VENDRE — Coffres-forts et portes de voûtes, neufs et de seconde main. Le plus gros assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. Ahern, Montréal Safe Works, 380 rue St-Jacques. Téléphone Main, 813. 64-1 an

A VENDRE — $500, un piano droit moderne, trois pédales, 7 1-3 octaves, manufacture de NewYork, le propriétaire quitte la ville, $65 comptant. 127 rue St-Alexandre, près Ste-Catherine. 62-6

A VENDRE — Poêles, ferblanterie, coutellerie, ustensiles de maison. Toutes commandes exécutées avec soin, bas prix. George Yon, plombier, ferblantier, couvreur, poseur d'appareils à gaz, à eau chaude. 1888 Ste-Catherine. Bell Est 701. 63-3

A VENDRE — Gaz et gazoline, engins fixes et de marine, toutes grandeurs, bateaux à gazoline, complets. S'adresser à 116 rue Bay, Toronto, pour prix et catalogues The Gazoline Engine Co., Limited of Toronto Junction. 12-19-26-3-10-17-24-5 mai 7- 14-21-28

A VENDRE.—Pour malades, tables de côté, ajustables pour lits. Chaises roulantes, dossiers pour lits, cabinets pour bains à vapeur, bidets et toutes sortes de meubles. R. E. Painchaud, 208 rue St-Laurent, en face du marché. 54-1m

A VENDRE — Express avec et sans top, jobbing express, charrettes, buggys de toutes sortes, neufs et de seconde-mains. 85 du-Marché. 37-1m

A VENDRE OU A LOUER, à Scott Junction, Qué., sur le chemin de fer du Québec Central, grands bâtiments en bon état pouvant servir à toute industrie, boiler et engin tout installés, accès sur le chemin de fer, prise d'eau à la rivière Chaudière, petite maison de gardien, grange, écurie, citerne, un arpent de terrain, jouissance de suite. S'adresser à P. de Bacourt, Scott Junction, Qué. 63-1m

BICYCLE.—A vendre un magnifique bicycle de dame, marque américaine, "Northampton", bon marché. S'adresser 639 rue Wolfe, après 6 heures, le soir. 64-3

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, au centre du florissant village de Lasalle, comté de St-Jean, bonne clientèle, pas d'opposition, pour plus amples informations, s'adresser à R. Forest, 1811 Ste-Catherine. 58-20

CHATS.—A vendre, cinq chats sauvages. S'adresser 30-31 Marché St-Antoine. 63-3

COFFRE D'OUTILS — A vendre un coffre d'outils au complet, pour menuisier, bon marché. J. A. Godin, 904 St-Laurent. 64-3

DIVERS.—A vendre, dynamite, poudre noire, fusil certaine, clous coupés, tôle noire, blanc de plomb pur, peinture, caoutchouc préparé, 1 gal., couvre sur la tôle 19 pieds carrés, $1.25, garantie, si elle n'est pas telle que représentée, argent remis, articles de pêche assortis, au complet, hameçons d'acier de première qualité. Spécial. Le tout vendu à très bon marché. A. A. Wilson, 210 St-Paul, et 8 Place Jacques-Cartier. 63-3

GLACIERE.—A vendre une grosse glacière, pour épicerie ou restaurant, un show-case, un tiroir à argent, le tout pour $12.00. 1247 Dorchester. 64-3

LIT.—Un beau lit en fer avec boules en cuivre pour jeune enfant. $5.00 avec le sommier. Lit 4½ en frêne, $5.00, avec sommier. S'adresser 153 rue Hutchison. 63-3

LITS A VENDRE.—Plume renouvelée à la vapeur. Réparation de matelas, une spécialité ...A. Brunelle et Cie., 1364 Ontario. 64-3

POELES.—200 poêles à gasoline assortis à vendre, aussi gazoline, prix du gros. J. Galbois et Cie., 1815 Ste-Catherine. 60-6

PIANO, GAZELIERS, SERINS.—A vendre un magnifique piano, de beaux gazeliers et de jolis serins, vendra bon marché. S'adresser 381 Dorchester. 63-3

ORGUE.—A vendre, orgue américain à deux claviers, pédales de la basse, en parfait ordre, convenable pour petite église, ou studio d'organiste. Prix $85.00. F. Ramsperger, 710 rue St-Laurent. 64-3

SERINS.—A vendre, $3 la paire, mettre avec cages ou sans cages. 75 Hôtel de Ville. 60-6

SOFA.—A vendre un magnifique sofa de chambre valant $28.00 pour $17.00 et un poêle à gaz de $22.00 pour $12.00, seulement 8 mois d'usage et deux gazeliers de boudoir, de salle à diner. S'adresser à 358 Lagauchetière. 63-3

TERRE.—A vendre sur la grande ligne de Terrebonne, bonne terre de 125 arpents en superficie, exceptionnellement bien bâtie et bien clôturée, 20 milles de Montréal. S'adresser à 305 rue Wolfe. 65-3

VOITURES.—A vendre, bon marché, voitures de différentes sortes, faites à la main, grande table en fonte pour bander les roues, outils, matériaux. F. Mercier, 1444 Notre-Dame. 61-1m

VOITURES.—A vendre à sacrifice voiture à glace, plateforme spring", simple et double en parfait ordre, a coûté $220, aucune offre refusée, aussi une bonne charrette de boucher n'ayant servie que 2 ans, 2 harnais d'express. Il faut absolument vendre pour cause de départ. Se présenter immédiatement au No 370 rue Cadieux. 62-7-12-13

VICTORIA — BUGGY — A vendre, Victoria et buggy de seconde main en parfait ordre. S'adresser 1415 rue Ontario. 65-3

6 BICYCLES d'hommes " Cleveland " 3 de dames, de fillettes, coffre-fort, harmonium, devront se vendre d'ici au 1er juin. E. Bertrand, 390 rue Craig. 65-3

ON DEMANDE A ACHETER

BOILER.—On a besoin d'acheter un boiler à vapeur, 2 à 4 H. P., en bon ordre. A. Brunelle et Cie., 1364 Ontario. 64-3

MOTEUR.—On a besoin d'acheter un moteur électrique 2 H. P. à courant alternatif, en bon ordre. A. Brunelle et Cie., 1364 Ontario. 64-3

PERDUS

CHIEN.— Perdu, samedi soir un petit chien blanck au tan répondant au nom Yoker. Libérale récompense à qui le rapportera, M. Dane, Théâtre des Nouveautés. 65-1

PERDU.— Une récompense sera donné à celui qui rapportera les plans et devis d'une maison

AVIS

M. L. P. LEBLANC, de Lowell Mass., n'est plus notre agent pour cet endroit et les autres suivants: Lawrence, North-Cambridge, Newton, Lowell, Dracut, Ipswich, Peabody, East Longmeadow, Chelmsford, Amesbury, Salem, Quincy, Haverhill, Lynn, East Pepperell, Forge Village et Granitville.
Notre nouvel agent est M. Emile Gélinas, de Lowell, pour les mêmes endroits, et est seul autorisé à collecter les abonnements qui nous sont dûs. 65-3

Beau temps aujourd'hui

Toronto, 12. — Temps beau et un peu plus chaud, quelques ondées probablement, pendant la nuit ou mardi.

OBSERVATIONS

Il a encore gelé hier soir dans Ontario et Québec, mais les gelées ont été légères. Il a plu ce matin dans la région du lac Supérieur.

Températures maxima et minima. — Calgary, 24.36; Winnipeg, 42.40; Parry Sound, 40.32; Toronto, 44.32; Ottawa, 44.42; Montréal, 50.42; Québec, 42.30; Pointe au Père, 40.34.

LE PRINCIPAL GRANT

Le principal Grant, qui est mort samedi, était le directeur de l'Université Queen's à Kingston, Ont., depuis 1877. Il jouissait d'une grande considération dans sa province et il exerçait une influence sensible sur l'opinion publique.

Voué aux choses de l'éducation, il avait eu l'esprit de s'intéresser en même temps aux grandes questions d'ordre public. Aussi, on aimait toujours à connaître son sentiment sur les problèmes débattus dans la presse ou à la tribune. Il faisait autorité.

AU COURONNEMENT

L'hon. Charles Fitzpatrick, ministre de la Justice accompagnera MM. Fielding, Mulock et Paterson, en Angleterre pour le couronnement.

Ces ministres s'embarqueront le 14 juin à bord du "Parisian". Le sénateur Gibson, MM. D. C. Fraser, W. S. Calvert et Hance Logan, tous trois députés aux Communes partiront aussi en Angleterre par le même paquebot.

M. Laurier et Mme Laurier s'embarqueront à New-York le 14 juin prochain à bord de l'"Etruria."

L'HON. M. GOUIN

L'hon. M. Gouin, ministre des Travaux publics et de la colonisation, part ce soir pour aller assister aux funérailles de son regretté collègue l'hon. M. Dechêne.

LA MISSION DU GENERAL BRUGERE

La "Touraine", partie hier du Havre à destination de New-York, a parmi ses passagers le comte et la comtesse de Rochambeau, M. Robert de Billy, attaché au cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Lagrave, qui est aussi commissaire à l'exposition de Saint-Louis, et plusieurs autres personnes faisant partie de la mission civile qui représentera la France à l'inauguration du monument de Rochambeau.

La mission emporte avec elle comme cadeau du président Loubet pour Mme Roosevelt le surtout de table en porcelaine de Sèvres qui figurait à l'exposition de 1900 et, pour Mlle Roosevelt, un magnifique service à thé également en porcelaine de Sèvres.

L'AFFAIRE DES PECHERIES

C'est mardi de la semaine prochaine, le 20, que les premiers ministres d'Ontario, de Québec et de l'Ile du Prince-Edouard auront une conférence à Ottawa avec l'hon. M. Sutherland, ministre de la marine, au sujet de la question des pêcheries.

FUNERAILLES DE L'HON M. DECHENE

Les funérailles de l'hon. M. Déchêne ont lieu demain à Québec dans la vieille Basilique, à 9.30 a.m.

Le convoi quittera la maison mortuaire, 77 rue d'Auteuil, à 9.15 hrs.

GRANDE GREVE

150,000 ouvriers au repos

Shamokin, Pa., 12.—20,655 ouvriers de 45 mines de charbon du 9e district se sont mis en grève, conformément à l'ordre de la convention de Scranton qui décrète une suppression de trois jours.

Dans la vallée de Panther Creek et jusqu'au bassin de Williamstown, etd ans les vallées de Shenandoah et de Mahonoy, des centaines de mines sont fermées.

Le président Mitchell dit que toutes les mines des trois districts de charbonnage vont fermées.

Il y a approximativement 140,000 ouvriers en grève.

Du sous-sol au toit, le gros magasin de la Cie S. Carsley est rempli d'attractions qui réjouissent vos goûts artistiques, d'attractions qui en appelleront à votre économie; quelques-unes de ces attractions ont reçu une attention spéciale dans l'annonce de ce soir du gros magasin. Lisez-la. 65-1

LE MAIRE A QUEBEC

Son Honneur le maire Cochrane partira cette après-midi pour Québec où il va assister aux funérailles de feu l'honorable M. Déchêne.

EXCURSION A BERTHIER

Le Club des entrepreneurs libéraux a décidé, à sa dernière réunion, de faire une excursion à Berthierf le 22 juin prochain, sous le distingué patronage de l'hon. Lomer Gouin, ministre des travaux publics de cette province.

Les membres du club ont accepté avec plaisir l'invitation de visiter les usines de la compagnie de gin Melchers.

Cadavres et Ruines

Le cataclysme de St. Pierre

(Suite de la 1ère page)

UNE VICTIME CANADIENNE

Wilfrid Soucy, qui a trouvé la mort à bord du steamer Roraima, a distribué pendant un an la "Patrie" à Montréal. Il était propriétaire, dans le temps, d'une écurie de louage, à l'angle des rues St-André et Ste-Catherine. Il a ensuite ouvert un écai au coin de la rue Visitation et DeMontigny. Il avait formé une société avec un M. Contant.

M. Soucy avait épousé une demoiselle Guerin, de Lévis.

Le défunt était le cousin germain de feue Mme L. A. Lefebvre, épouse du greffier de la cour du Recorder.

Fort de France, 11. — Plusieurs steamers, y compris le "Rubis", sont partis hier pour Saint-Pierre. Il y a à bord des gendarmes, de l'infanterie et plusieurs prêtres, ainsi qu'une quantité de bois de chauffage, de pétrole et de chaux qui serviront à la crémation des cadavres. On a aussi expédié à Saint-Pierre de grandes quantités de désinfectants, de bestiaux et de vêtements pour les réfugiés de Saint-Pierre.

Près de St-Pierre, le "Rubis" a rencontré plusieurs remorqueurs avec des embarcations chargées de réfugiés.

La chaleur provenant des ruines fumantes et couvertes de lave de Saint-Pierre était suffocante et la puanteur s'élevant des rues remplies de cadavres était suffocante.

A terre, il n'y avait pas une goutte d'eau. La poussière interceptait partout les rayons du soleil et l'on entendait des grondements souterrains. Il n'y a plus aucune trace de rues.

Dans les voûtes de la Banque de la Martinique on a trouvé $400,000.

Le "Suchet" et le "Pouyer Guestier" ont recueilli près de 4,000 réfugiés.

La lave continue à couler du volcan.

La disette commence à se faire sentir dans l'île.

Washington, 12. — Le secrétaire Hay a reçu ce câblogramme envoyé de la Guadeloupe par le consul des Etats-Unis, M. Ayme, qui avait été envoyé à la Martinique:

"Le désastre est complet. La ville n'existe plus. Le consul Pientis et sa famille sont morts. Le gouverneur dit que 30,000 personnes ont péri et que 50,000 sont sans abri et sans vivres. Il suggère de demander à la Croix Rouge d'envoyer de la morue, de la farine, des haricots, du riz, etc., le plus tôt possible."

WILFRID SOUCY, de Québec, commissaire en chef du "Roraima" qui a péri.

GASPARD GUERIN, cuisinier en chef du "Roraima".

UN AUTRE DESASTRE

A St-Vincent, Antilles Anglaises

500 personnes tuées—Eruption de la Soufrière

Kingston, St-Vincent, 10 — Le volcan de l'Ile St-Vincent est en activité, un tiers de l'île est en feu. La lave empêche de porter secours à ceux qui y sont, et les cendres pleuvent en abondance jusqu'à cent cinquante milles de distance. Kingston, la capitale, est en sûreté, mais on craint pour l'île.

La Dominique et Ste-Lucie ont des geisers très actifs.

500 VICTIMES

St-Thomas, 11 — On croit que l'éruption volcanique de St-Vincent a causé la mort de cinq cents personnes.

Kingston, St-Vincent, 10 — Après de nombreux tremblement de terre accompagnés de bruits souterrains dans la direction de la Soufrière, au nord de l'île, une forte explosion s'est produite lundi dans le cratère. L'eau qui était dans le lac du cratère s'est élevée en un immense nuage de vapeur et a fait explosion. Les bruits souterrains ont augmenté jusqu'à mercredi matin, puis le vieux cratère, qui mesure trois milles de circonférence, et le nouveau, formé par la dernière éruption, se sont mis à lancer de la fumée et des pierres, forçant les habitants de Wallicon et de la vallée de Richmond, situées sous le volcan, à s'enfuir à Château Bélair.

Les explosions volcaniques s'entendaient jusqu'à 200 milles à la sonde.

A midi les cratères lancèrent d'énormes colonnes de vapeur qui s'élevaient majestueusement à une hauteur de huit milles, formant toutes sortes de figures: énormes choux-fleurs, gigantesques roues, fleurs superbes traversées de rayons lumineux. Spectacle aussi terrifiant que grandiose. Plus tard la lave se mit à couler, et la cendre à tomber. L'obscurité a régné toute la journée de mercredi.

LES PERTES DE VIES

Vendredi matin il y eut une nouvelle éruption et une forte pluie de cendres. Le 10, le cratère vomissait toujours de la lave. Celle-ci a détruit plusieurs districts. Les gens se réfugient en cette ville. Le gouvernement fournit des vivres aux victimes.

Les environs de la Soufrière sont beaucoup changés. D'heure en heure on apprend des nouvelles de plus en plus tristes. Toutes les affaires sont arrêtées depuis trois jours. On craint un désastre comme celui de St-Pierre.

Des familles entières ont péri.

Londres, 12 — Sir Robert Llewellyn, gouverneur des îles-Sous-le-Vent, a télégraphié de Ste-Lucie au bureau colonial:

"Mon intention était de me rendre à Ste-Lucie dans un petit caboteur. Mais on m'a fortement conseillé de ne pas tenter le voyage, car le navire a failli périr hier, et le temps paraissait mauvais de ce côté. L'île est invisible, enveloppée qu'elle est d'un épais brouillard noir, de cendres et de sable. J'attends avec beaucoup d'anxiété l'arrivée d'un navire."

LA SOUFRIERE A ST-VINCENT.

GRANDE DETRESSE

St-Thomas, Antilles Danoises, 12 — On rapporte de St-Vincent que vendredi dernier l'après-midi, 200 morts s'étaient déjà produites dans cette île, à la suite de l'éruption volcanique. Cependant on manque de nouvelles précises. Un grand nombre de propriétés ont été détruites; de la vapeur et des cendres ont été lancées de 7 hrs à 9 hrs, le soir. L'éruption est maintenant visible à Kingston. Des nuages épais de poussière ont été poussés à l'est. Une grande détresse règne à St-Vincent, où un grand nombre de personnes sont blessées. On croit que 500 personnes ont perdu la vie à St-Vincent. La plus grande partie des cadavres n'est pas encore inhumée.

Le vapeur Solent, des malles royales d'Angleterre, est allé des Barbades à la Martinique, avec des provisions et des médecins.

De l'île de Trinidad, le vapeur Kennette, des malles royales britanniques, est allé à Fort de France.

Le croiseur britannique de seconde classe, l'Indefatigable, est en route pour St-Vincent, avec des provisions destinées aux malheureux habitants de l'île.

Une grande panique règne partout, à travers les Antilles Occidentales.

A LA DOMINIQUE

Une dépêche qui vient d'arriver de l'île de la Dominique, Antilles anglaises rapporte qu'un homme s'est rendu à 100 verges du lac bouillant, qui existe dans cette île, et qu'il a constaté que toute l'eau était disparue, et que, d'une ouverture de 100 pieds de diamètre, une colonne de vapeur s'élevait à une hauteur de trente pieds.

Ailleurs le district n'a pas subi de changements, mais les gaz sufureux sont très forts.

Londres, 12 — Une dépêche de Ste-Lucie au "Daily Mail", en date de dimanche, raconte que la Soufrière était encore en pleine éruption et qu'il avait fait pleuvoir des cailloux, de la lave, des pierres et de la poussière sur Kingston, jusqu'à 2 hrs. jeudi après-midi. A cette date, des grosses pierres tombaient sur Georgetown. Les communications télégraphiques ont alors été brisées et n'ont pas encore été rétablies. On pouvait entendre de Grenade et des Barbades la sourde canonnade de la montagne. A 4.30 hrs p. m., mercredi après-midi, une obscurité, semblable à celle de minuit, s'étendait sur les Barbades et en même temps une grande quantité de poussière grise a commencé à tomber.

LA SOUFRIERE

Londres, 12. — Les derniers rapports que l'on a reçus ici disent que l'état des affaires à St-Vincent crée de sérieuses alarmes, surtout depuis que des dépêches de l'île de Dominica, reçues dimanche, ont annoncé que la Soufrière, à St-Vincent, était encore en éruption. Quatre petits bateaux chargés de réfugiés de la Grande-Rivière, Martinique, sont arrivés à Dominica. Toutes ces gens sont dans un état pitoyable. Ils racontent que six autres bateaux ont quitté ce rivage en même temps. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus.

Les très légères différences qui existent entre les divers rapports de l'éruption voicanique dans les Antilles Occidentales, qui sont parvenus à Londres, ne laissent plus qu'une ombre d'espoir que les détails ultérieurs amoindriront l'étendue de la catastrophe, et les journaux anglais commencent à craindre que même des nouvelles plus mauvaises peuvent encore venir.

Par exemple, le "Standard", dans un éditorial de ce matin, dit: "Il n'est que trop visible que l'étendue de terrain qui a souffert de l'éruption est plus considérable que celle connue en premier lieu. Si Dominica et Sainte-Lucie n'ont pas grandement souffert, il y a lieu de craindre que leur tour vienne, et il n'est aucunement certain que des convulsions correspondantes ne se soient pas produites, ou ne se produisent pas bientôt sur la terre ferme de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. En présence de telles forces, l'homme est impuissant, et nous ne pouvons que nous préparer à recevoirles survivants aussi rapidement que possible. Les Etats-Unis nous ont donné un exemple splendide."

L'ILE DE SAINT-VINCENT

Saint-Vincent est un petite île, l'une des îles Sous-le-Vent, mesurant 17 milles de long par 10 de large, et 132 milles carrés de superficie. Elle est traversée par une chaîne de montagnes volcaniques, du nord au sud. X

La Soufrière, le pic le plus élevé, a 3,000 pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer. Son cratère avait 3 milles de circonférence et 500 pieds de profondeur. Il a été tréplemment en quièmes de la superficie de l'île en état de culture. La population est de 35,000 âmes, dont 7,500 blancs. C'est une possession anglaise.

LE "RORAIMA"

New-York, 12 — M. Outerbridge, de la "Quebec Steamship Company" dont le steamer "Roraima" a été perdu dans la baie de St-Pierre, a reçu ce câblogramme de la Dominique:

"Le second et l'assistant-caissier ont été emmenés à Fort de France par le "Korona". Muggah et Bacon et tous les autres sont morts, à l'exception de Morris et de quelques-uns qui sont à l'hôpital."

L'AIDE DU ROI EDOUARD

Paris, 12 — Le roi Edouard a envoyé $5,000 pour le fonds des victimes de St-Pierre.

FEU M. NAP. RICHARD

L'hotelier bien connu d'Hochelaga est décedé samedi

Montréal, vient de perdre un de ses citoyens les plus connus dans la personne de M. Napoléon Richard, hôtelier, et vice-président de l'Association des Débitants de liqueurs licenciés.

M. Richard est mort samedi soir, après neuf mois de maladie, entouré des membres de sa famille et muni de tous les secours de la religion.

M. Richard, était né le 27 septembre 1850. Il passa sa jeunesse à Lowell, où il épousa en 1872, Mademoiselle Mathilde Longtin. Trois années plus tard il venait se fixer à Montréal et a toujours résidé ici depuis.

M. NAPOLEON RICHARD

M. Richard qui a tenu, pendant plusieurs années son hôtel, à l'angle des rue Notre-Dame et Desery était un homme très charitable. Avant de s'établir comme hôtelier, il avait fait partie de la force de police de Montréal, et de la ville de Maisonneuve. Il avait été pendant plusieurs années président de l'association St-Vincent de Paul et à sa mort, il occupait les charges de président de la C.M.B.A., vice-président de la branche des Forestiers Catholiques de Maisonneuve et membre de la [illegible] Canadiens.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, une femme et deux enfants; un garçon et une fille.

Les funérailles auront lieu demain, mardi.

LE "MINNETONKA"

Les deux fragments du "Minnetonka," le steamer construit à Cleveland, pour faire le service des côtes de l'Atlantique, sont descendus par le canal Lachine, ce matin. La partie d'arrière a été traînée par les remorqueurs "France", capitaine Dubord et le "Lucie", capitaine Bibaud. M. Napoléon Lefebvre avait été spécialement demandé de Montréal pour surveiller leur transportement, tout le long de la route. Le voyage à travers nos canaux, s'est effectué sans encombre. Cependant, si le "Minnetonka" eut eu un pied de plus en largeur, il ne passait pas dans le canal Lachine. Il tire 25 pieds d'eau. Un grand nombre de personnes assistaient au raccordement provisoire de ces deux moitiés de steamer qui sera terminé aux cales-sèches de Québec, où il s'en va. Ce steamer aura plus de 400 pieds en longueur.

LA LIBRAIRIE CADIEUX & DEROME

Ainsi que nous l'annoncions samedi dernier, M. Flavien J. Granger a acheté tout le stock de la librairie Cadieux & Derome, pour la somme de $45,000. Les dettes de livres au montant de $22,000, ont été achetées par M. Raymond Savignac, pour $13,100.

M. Flavien Granger est à faire les derniers arrangements pour liquider immédiatement tout le stock. Ensuite, il ouvrira, au même endroit, une librairie en gros, tout à fait moderne, sous le nom de Granger & Frères. Son frère, M. Alphonse A. Granger, continuera le commerce de détail au vieux magasin.

Tous deux sont cependant séparés en affaires,—les deux maisons étant parfaitement indépendantes l'une de l'autre.

Il y a ici une coïncidence assez curieuse et qui mérite d'être signalée. Il y a juste dix-sept ans, M. Flavien J. Granger partait de la maison Cadieux & Derome pour fonder la maison Granger & Frères, avec $150 dans sa poche: aujourd'hui, il revient dans la maison où il a fait ses débuts, après l'avoir achetée et payée comptant pour la somme considérable de $45,000.

Le seul énoncé de ce fait est le meilleur éloge que nous puissions faire de M. Granger et de ses brillantes qualités d'homme d'affaires.

CADAVRE PETRIFIE

Découverte extraordinaire faite dans les fouilles de l'église de St-Urbain. Une femme pétrifiée en moins de 10 ans

(Spéciale à la "Patrie")

St-Urbain, 12 — Une grande excitation règne dans notre paroisse. La cause: c'est un cas de pétrification presque inconcevable.

On fait actuellement des travaux de réparation à l'église de St-Urbain, et l'on a dû ces jours derniers, exhumer des cadavres qui avaient été enterrés sous le chœur. Au nombre de ces derniers, on a retrouvé le corps de Mme J. B. Beaudin absolument pétrifié et conservé. Le corps est tellement dur qu'on peut le frapper d'un marteau sans en briser une parcelle, et tellement lourd que six hommes robustes réussissent à peine à le soulever. Le corps est d'apparence grisâtre, et chose étrange, il n'y a pas plus de dix ans que Mme Beaudin est morte, même un peu moins. Ce cadavre pétrifié sera inhumé à la même place, à moins que la famille ne préfère l'avoir sur un terrain spécial.

Mort affreuse d'une Fillette

Un tramway l'écrase, à l'intersection des rues St Urbain et Ste Catherine

Depuis quelque temps les accidents de tramway se multiplient de façon alarmante, et il ne se passe vraiment pas une semaine sans que nous ayons à relater quelque accident. Hier encore, à St-Urbain, elle résolut de traverse sur la première cause. Cette fois, c'est une fillette de huit ans, qui est la victime.

L'enfant, une petite juive, nommée Milly Bakeman, passait sur la rue Ste-Catherine quand, à la hauteur de la rue St-Urbain, elle résolut de traverse sur la voie du chemin de fer électrique. Un tramway venait de la rue St-Laurent, et gagnait l'ouest, à une allure assez rapide. La petite fille crut avoir pleinement le temps de traverser avant la venue du char, malheureusement, comme elle était sur le point d'atteindre le côté de la voie, son pied glissa, et l'enfant tomba sur les rails. Le tramways était sur elle, et la fillette tomba sous les roues, se fit broyer le corps d'une façon atroce, fut tuée instantanément.

Les passants, très nombreux, à l'heure du midi, dans cette partie de la ville, se précipitèrent au secours de la petite, tandis que quelqu'un faisait mander une voiture d'ambulance qui la conduisit à l'hôpital Général, où les médecins ne purent que constater la mort.

Le coroner McMahon tiendra une enquête demain sur le corps de l'enfant.

Les parents de la petite victime habitent avenue Brandon.

Une chute de 1500 pieds

L'aéronaute Severo et son mécanicien affreusement mutilés

Paris, 12.—M. Severo, l'aéronaute a été tué ce matin tandis qu'il faisait une ascension avec son ballon dirigeable "La Paix."

Il avait invité un certain nombre d'amis à assister à son ascension, et sa femme et plusieurs parents suivaient le ballon, en automobile. Tout-à-coup un jet de lumière suivi d'une forte explosion les frappèrent d'horreur. Le ballon qui était alors à une hauteur de 1,500 pieds, tomba rapidement et s'arrêta sur le toit d'une maison.

L'aéronaute tomba dans la rue et fut affreusement mutilé. Les os de ses jambes traversèrent les semelles de ses chaussures. Le mécanicien qui l'accompagnait a été brûlé vif. On dit que la cause de l'accident est une fuite de gaz.

M. Severo se proposait de se rendre au champ de manœuvres d'Issy et un grand nombre de ses amis et parents le suivaient.

Accompagné de M. Sachet, mécanicien, M. Severo était parti du boulevard de Vaugirard à 5 h. 20 du matin, plein de confiance et, après avoir fait une série d'évolutions, se dirigeait vers Issy.

L'hélice semblait fonctionner avec difficulté. Le ballon avançait cependant, poussé par une légère brise.

Le ballon avançait cependant, poussé par une légère brise. Soudain un courant d'air le poussa au-dessus de l'avenue du Maine, et il se mit à tourner; puis, du centre de l'enveloppe extérieure une langue de flamme s'échappa, il y eut une explosion et le ballon tomba comme une pierre sur le toit d'une maison, de là sur des arbes, puis sur l'avenue du Maine, presque sur ceux qui l'avaient occupé et qui avaient été précipités auparavant sur le pavé.

Les cadavres affreusement mutilés de Severo et de Sachet ont été transportés dans un poste de police. Sachet était horriblement brûlé. Tous les os des deux autres aéronautes étaient brisés.

UN CAPITAINE EN PANNE

"L'Yvonne" en quarantaine à la Pointe du Moulin à Vent

Les autorités sanitaires ont été averties hier que la goélette "Yvonne", capitaine Arthur Sigouin, venait d'arriver à Montréal avec un cas de picote à son bord. "L'Yvonne" arrive de Lachine.

Les médecins ont fait la visite du vaisseau et ont effectivement constaté qu'un des hommes de l'équipage était atteint de petite vérole.

La goélette a été mise en quarantaine au large de la Pointe du Moulin à Vent. Il ne lui sera pas permis d'atterrir avant quinze jours.

La quarantaine se passera aux frais du capitaine que les autorités tiennent responsable de l'accident.

COMMISSION DU PORT

Les commissaires du port ont eu leur réunion hebdomadaire ce matin, à 9.30 heures, sous la présidence de l'hon. sénateur Mackay. Tous étaient présents, à l'exception de M. Lemay.

M. Seath, le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance. On discute ces minutes et cela prend près d'une demi-heure.

M. Hays, du Grand-Tronc, eut, — on s'en souvient, — une conférence privée avec les Commissaires, la semaine dernière. A ce propos, le secrétaire lit une lettre de l'honorable ministre des Travaux Publics, disant que la question de l'élévateur projeté du Grand-Tronc, sera mise à l'étude aussitôt que le parlement sera prorogé.

A ce propos également, la "Patrie" du 6 mai, reprochait aux Commissaires de faire des indiscrétions en faveur des journaux de langue anglaise. Les articles de la "Patrie", traduits en anglais furent communiqués à la commission par M. Seath, et furent l'objet d'une chaude discussion. L'hon. sénateur Mackay dit qu'il ne croit pas que les Commissaires aient eu l'intention de faire telles préférences.

M. Hodgson prétend que toutes les séances de la Commission devraient être privées, mais sa prétention est loin de recevoir un accueil favorable. Il nous fait plaisir d'enregistrer les noms des Commissaires qui se sont faits les avocats des journaux de langue française.

Son Honneur le maire Cochrane propose, secondé par M. Beckerdike, que l'huis-clos soit aboli à l'avenir.

M. Doran dit que l'huis-clos ne devrait avoir lieu qu'au cas d'extrême nécessité, et qu'alors, aucune indiscrétion, absolument, ne devrait être commise.

M. L. E. Geofrion dit pour sa part qu'il est inutile de maintenir le huis-clos, puisque à chaque fois, il y a toujours des indiscrétions de commises.

Il n'y a eu aucune décision de prise, mais il était évident que la majorité était bien décidée à faire cesser toute espèce de favoritisme.

L'International Colliery Company, demande pour l'année 1903, 400 pieds de terrain additionnels près de l'emplacement de la Dominion Coal Coy. Cette demande est accordée. Le secrétaire donne ensuite lecture de plusieurs lettres de moindre importance, et la séance est levée.

LA BOURSE

Un affaissement général plane sur notre marché et la perspective, pour ne pas être désespérante, est cependant très sombre. S'il ne survient pas un changement pour le mieux d'ici à quelques jours les pertes seront nombreuses et les victimes du "crash" pas moins. Le spectre de la grande grève des mineurs de charbon des Etats-Unis et la catastrophe de la Martinique sont les principales causes du chaos actuel.

Le Pacifique est inactif. Ouvert ce matin à 127, il abaissé à 126¾.

Le Steel est au contraire très actif, de cette activité désespérante et qui présage le malheur. A un certain moment de la matinée, il avait baissé de 6½ points de la cote qu'il indiquait à l'ouverture, soit 49½ contre 56. Vers l'heure du lunch cependantil a semblé vouloir se rattraper et a clôturé après bien des efforts à 51. C'est un véritable désastre, il n'y a pas dire, et qui sait si la baisse va s'arrêter là. Le Steel Preferred fait 94 et les Bonds 92.

Le Coal se ressent naturellement de la faiblesse excessive de son précepteur; il a ouvert ce matin à 136 pour clôturer à 134½.

Le Power en perd comme les autres et ne faisait que 98½ à la clôture des courses l'avant-midi.

Le Montréal Street perh 2 points à 265. Le Toronto Ry est à 119¾. Le Twin City est inactif à 119—118¾. Le Richelieu ne fait plus que 113¾ et le Nova Scotia Steel 108½, soit 0½ en perte.

Les cotes suivantes ont été aujourd'hui spécialement cablées à MM. L. J. Forget & Cie:

Grand Tronc, 1ère prêt., 102½, 2ème prêt., 86½. 3ème préf., 39½.

Pacifique Canadien, 136¾.

Anaconda, 5 7-8.

New-York, 12. — L'ouverture de la Bourse a été très irrégulière et les prix sans consistence. Les "coalers" ont monté d'une fraction pour redescendre presque de suite. Louisville et Nashville ont perdu deux points, "l'Amalgamated Copper" a gagné 1 point et le Chicago Great Western Preferred, 1½ point.

VENTES DE SAMEDI

Can. Pac.— 100 à 127, 100 à 127½, 100 à 127, 200 à 126¾, 150 à 126 4-5, 275 à 126⅝, 25 à 126 3-8, 25 à 126½, 10 à 127.

Dom. Steel xr.— 50 à 50¼, 100 à 50, 50 à 50¼, 21 à 50⅜, 25 à 58 7-8, 175 à 58 3-8, 15 à 57, 75 à 57¾, 100 à 57, 75 à 57¾, 100 à 57½, 50 à 57½, 50 à 57, 50 à 57, 8 à 58, 50 à 56¼, 50 à 56.

R. et O.— 12 à 112, 75 à 112¾.

Dom. Coal— 50 à 138, 50 à 137, 25 à 138, 25 à 137, 150 à 136, 25 à 136.

Tor. Ry— 25 à 119¾, 25 à 119¼.

Dom. Cot— 25 à 54.

Dom. Steel. prf.— 25 à 96.

Ba Mtl.— 137 à 260.

Power.— 75 à 99⅝, 75 à 99¼, 25 à 99⅛, 25 à 99⅜.

Twins.— 25 à 110½.

Bell Tél.— 2 à 167½, 208 à 168.

Mtl Télg.— 4 à 170, 1 à 169.

St. Bds.— 9000 à 105.

VENTES DE L'AVANT - MIDI.

Can. Pac.— 75 à 127, 25 à 126¾.

Mc. St.— 4 à 265.

Power.— 175 à 99⅛, 20 à 99⅝, 10 à 99¼, 150 à 98⅝, 350 à 98½.

Tor. Rs.— 100 à 119¾.

R. & O.— 25 à 112, 25 à 111½, 25 à 111¾.

Po Steel — 100 à 56, 25 à 55½, 25 à 55, 200 à 54, 975 à 58, 800 à 52½, 25 à 52, 175 à 53½, 100 à 53¾, 50 à 53¾, 50 à 53½, 200 à 53¾, 250 à 52¾, 75 à 52, 100 à 50, 125 à 50¼, 75 à 51¾, 250 à 52, 75 à 50, 100 à 51, 175 à 51¼, 785 à 50, 100 à 49½, 100 à 49¾, 50 à 50¾.

Dom. Coal— 25 à 136, 25 à 135, 50 à 135¼, 125 à 135, 250 à 135, 100 à 134¾, 25 à 134, 50 à 133½, 100 à 134, 200 à 134½.

Dom. St. Préf.— 100 à 95, 55 à 95, 170 à 94, 10 à 94.

Crotia— 25 à 198, 50 à 108½.

Dom. Cotton— 75 à 54.

Street Rds— 400 à 105.

Steel Rds.— 10,000 à 92.

Evening Star— 1500 à 3¼.

Dom. Cons.— 5000 à 6¾.

VENTES DES VALEURS MINIERES

North Star.— 1500 à 22¼.

Dom. Cons.— 5000 à 6¾.

LES avis de Naissances, Mariages et Décès seront publiés pour le prix de vingt-cinq centins pour chaque insertion.

NAISSANCE

DEROME. — A Québec, le 11 courant, madame Edgar Dérome, un fils.

Parrain et marraine, M. et madame J. A. Defoy, de Montréal.

TRUDEL. — A Montréal, le 5 courant, au No 327 rue Mont-Royal, madame Pierre Trudel, un fils.

DECES

ROUSSEAU. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 35 ans et 4 mois, Marie Rose Benoit, épouse de Victor Rousseau.

Le service aura lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 342 rue Wolfe, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEAULIEU. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 55 ans, Marie Boudreau, épouse de Xavier Beaulieu.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son genre, No 330 rue Beaudry, à 9½ heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TRUDEL — En cette ville, le 10 mai courant, à l'âge de 24 ans et 6 mois Marie Anna Gervais, épouse de Pierre Trudel avocat.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 337 rue Mont-Royal, à 8½ heures pour se rendre à l'église St-Denis, avenue Laurier et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN. — En cette ville, à la maison-mère des Sœurs de la Providence, rue Fullum, à l'âge de 66 ans et 6 mois, Fébronie (née Sophie Beaudoin).

Le service funèbre sera chanté mardi le 13 courant, à 8 heures à la chapelle du couvent et de là le convoi funèbre se rendra à la Longue-Pointe, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS — A Québec, hier matin, à l'âge de 44 ans, Mlle Louise Desjardins.

Les funérailles auront lieu à 8 heures demain matin, à la Basilique. Le convoi funèbre partira de la résidence de M. J. Morissette, No 12 rue Christie à 7¾ heures.

LARIVIERE — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 44 ans, Charles C. Larivière, contremaître.

Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt No 6 rue Rousseau a 6 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD. — Au No 115 rue du Champ de Mars, à la résidence de son beau-père, M Joseph Hudon, François Ricard, âgé de 21 ans, fils de feu Damase Ricard, avocat.

Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Hudon à 8 heures a.m., pour se rendre à l'église du Gésu et de là au cimetière de la Côtedes Neiges. 65-2

LAPIERRE — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 38 ans, Médéric Lapierre.

Le service funèbre aura lieu mardi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 1129 rue Notre-Dame, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DOUCET — En cette ville, le 10 mai courant, à l'âge de 32 ans et un mois, Procul Doucet.

Le service funèbre aura lieu mardi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défun, No 9 rue Montée du Zouave à 6.30 heures, pour se rendre à la gare Bonaventure.

Le service sera chanté à Côteau Station après l'arrivée du train de 9½ heures.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VIAU — En cette ville, le 11 courant, à l'âgede 44 ans, Ephrem Viau, fils de StanislasViau.

Le service funèbre aura lieu mardi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Léon Gauthier, No. 99 rue Logan, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

L'Association des Commerçants Licenciés de Vins et Liqueurs de la cité de Montréal

RICHARD — En cette ville, le 10 mai courant, à l'âge de 51 ans, Napoléon Richard, hôtelier, vice-président de l'Association des Commerçants Licenciés de Vins et de Liqueurs.

Le service funèbre aura lieu mardi matin, le 13 courant à 9 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 11 rue Desery, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église de la Nativité, Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'accepter cette invitation.

Tous les membres de l'Association sont requis spécialement d'y assister sans autre invitation. Par ordre Le Secrétaire.

ON DEMANDE un pressier fileur ayant trois ou quatre ans d'expérience. Situation permanante pour un bon homme. S'adresser "La Patrie" Dépt des jobs.

65e Regt. C. M. R.

Ordres du Lt. Col. Mackay, Commandant

Le régiment paradera mercredi soir, le 14 mai, et vendredi soir, le 16 mai, à 8 heures précises. Il y aura aussi parade d'église conjointement avec les autres régiments, dimanche, le 18 mai, à 1 heure et demie de l'après-midi. Les anciennes tuniques devront être rapportées et échangées pour des neuves dans l'ordre suivant: pour les clairons et tambours et les membres des compagnies un, deux, trois et quatre, lundi, mardi et mercredi, et pour les compagnies cinq, six, sept et huit, jeudi, vendredi et samedi de cette semaine.

La musique et les clairons, et tambours devront être présents à la parade de mercredi, le 14 mai et à celle de dimanche, le 18 mai.

Le détachement du 65e qui fera partie du contingent du couronnement sera choisi à ces parades.

J. T. OSTELL,
Lieut.-Colonel commandant pro tem.
12, 13, 14, 15, 16, 17 mai.